futuribles

OCTOBRE

Crise économique mondiale
et redéploiement des industries

ANALYSE-PRÉVISION-PROSPECTIVE

futuribles

Revue mensuelle de l'Association Internationale Futuribles
55, rue de Varenne, 75007 Paris, France – Tél. (1) 222 63 10+

comité d'orientation

Ismaïl S. Abdalla, Michel Albert, Serge Antoine, Göran Backstrand, Bernard Cazes, Michel Crozier, Jacques Durand, François Eck, Mahdi Elmandjra, Emilio Fontela, Claude Guillemin, Paul-Marc Henry, Bertrand de Jouvenel, Edmond Lisle, Daniel Malkin, Éléonora Masini, Henri Mendras, Pierre Massé, Aurelio Peccei, Pierre Piganiol, Jean Saint-Geours, Michel Salomon, Philippe de Seynes, Alvin Toffler, Georges Vedel.

directeur

Hugues de Jouvenel

rédaction

Annick Boïco, Christine de Guébriant,

Association Internationale Futuribles
55, rue de Varenne, 75007 Paris, Tél. 222 63 10

abonnements-diffusion

Association Internationale Futuribles
55, rue de Varenne, 75007 Paris, Tél. 222 63 10
Telex : FECPAR 201 220 F

Un an	France	340,00 FF (TVA 4% incl.)
	C.E.E.	340,00 FF
	Etranger	375,00 FF
	Par avion	450,00 FF
Le numéro	40,00 FF TTC	

Les articles signés expriment l'opinion des auteurs et pas nécessairement celle de Futuribles.
Tous droits de reproduction même partielle, par quelque procédé que ce soit, réservés pour tous pays.

© *Association Internationale Futuribles 1983*

Commission paritaire n° 56798 – ISSN 0337 307 X
Imprimerie A.M.P. Paris – Dépôt légal n° 830102 Octobre 1983

futuribles *n° 70 – octobre 1983*

Michel Aglietta, Gilles Oudiz	3	*Problématique pour des scénarios de l'économie mondiale*
Gérard Lafay, Anton Brender	29	*Pôles de compétitivité et nouvelle concurrence industrielle*
Jacques Mistral, Robert Boyer	37	*Politiques économiques et sortie de crise. Du carré infernal à un nouveau New-Deal*
Evelyne Dourille	67	*Sidérurgie japonaise : le pari de la qualité*
Christian Coméliau	71	*Tiers-monde et économie mondiale*
Daniel Cohen	90	*La dette fragile des pays en voie de développement*
Jean-Michel Charpin	97	*Les projections macroéconomiques quantifiées*

Forum

Pierre Héritier, Patrick Venturini	113	*Les travailleurs au cœur du redressement économique*
Pierre Vilarem	118	*Pour une politique de compétitivité cohérente et durable*

Futur-Informations

123	*Les nouvelles de la prospective*
126	*Les actualités prospectives*

Bibliographie

135	*Analyses critiques*

T. Carlstein, *Time Resources Society and Ecology. Preindustrial Societies.* CEPI I, *Economie mondiale. La montée des tensions.*

105	*Comptes-rendus*
107	*Vient de paraître*

Ce numéro a été élaboré en collaboration avec Gilles Oudiz, INSEE

La respiration de l'Histoire

Patrick Lefrançois

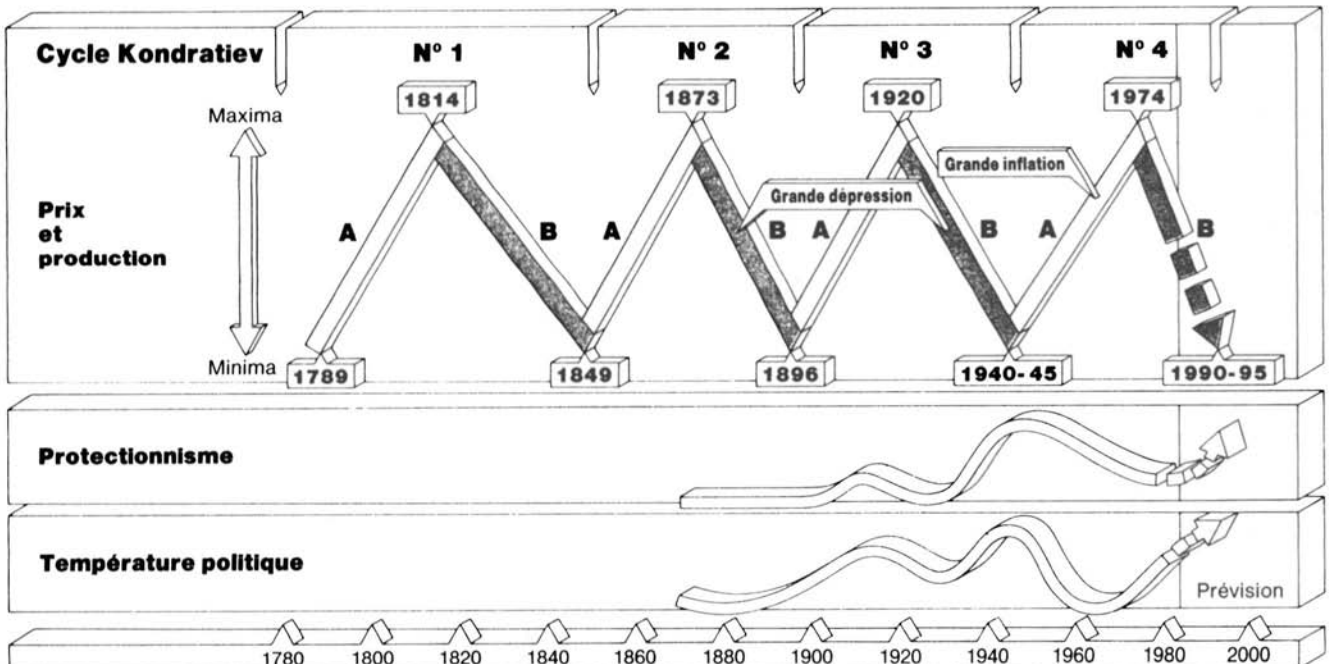

En deux cents ans, l'économie mondiale a décrit trois cycles d'un demi-siècle chacun, dits « de Kondratiev ». Si elle se trouve bien dans la phase descendante (B) d'un quatrième, la croissance restera déprimée, le chômage ne cessera de monter et les tensions de s'accumuler.

Source : *L'Expansion*, l'AN 200 de la révolution industrielle, octobre 1982.

Problématique pour des scénarios de l'économie mondiale

Michel Aglietta, Gilles Oudiz (1)

Une juste prise en compte de l'évolution de l'environnement international constitue désormais un préalable indispensable à tout effort de planification national : ainsi le CEPII a-t-il été invité — en préparation au IX^e Plan français — à définir, sous forme de scénarios mondiaux, quelles étaient les grandes tendances en termes macroéconomiques de l'économie mondiale.

Le présent article rend compte de ces travaux : après avoir rappelé sur quels principes s'appuie l'exercice, il expose quatre scénarios pour l'économie mondiale à l'horizon des dix prochaines années, en soulignant tout particulièrement l'influence décisive du rapport de force qui s'exerce entre les Etats-Unis, l'Europe et le Japon.

Au seuil des années quatre-vingt, la prise en compte des contraintes extérieures s'impose comme préalable à toute démarche planificatrice. Ceci est tout particulièrement vrai d'une économie qui, comme c'est le cas de la France, est très largement ouverte. L'évolution de l'environnement international au cours des dix prochaines années devrait conditionner crucialement tant les degrés de liberté que les moyens d'action qui s'imposeront aux autorités. Il s'avère ainsi essentiel de pouvoir cerner, à partir d'une évaluation prospective, les tendances qui devraient structurer l'économie mondiale afin de mieux percevoir les aléas et les forces mises en jeu.

C'est dans ce but qu'a été engagée, dès la phase d'initialisation du IX^e Plan, une réflexion collective visant à aboutir à la construction de scénarios

(1) M. Aglietta : Centre d'Etudes Prospectives et d'Informations Internationales (CEPII), Université de Paris X Nanterre. G. Oudiz : Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques.

mondiaux définis en termes macroéconomiques. Le présent article rend compte de notre contribution à cette réflexion.

Mobilisant les enseignements de nos travaux antérieurs sur les économies dominantes (2) et l'analyse critique des scénarios élaborés par les organisations internationales (ONU, FMI, OCDE, Banque Mondiale), nous exposons tout d'abord les principes généraux sur lesquels s'appuie notre exercice prospectif. Nous définissons ensuite quatre scénarios pour l'économie mondiale à l'horizon des dix prochaines années, scénarios qui font jouer un rôle central aux rapports de force internes aux trois pôles que constituent les Etats-Unis, l'Europe et le Japon. Les enseignements de cet exercice prospectif nous permettent, en conclusion, d'esquisser les principaux domaines dans lesquels l'économie française devrait être amenée à élaborer des stratégies de réponse aux contraintes internationales.

Principes généraux d'études de scénarios à moyen terme pour l'économie mondiale

Il ne saurait être question d'aborder un tel problème sans hypothèses théoriques. Croire que l'on pourrait obtenir des scénarios présentant des contenus économiques significatifs en croisant de toutes les manières possibles des plages de variations pour des paramètres appelés « états du monde » et *supposés indépendants les uns des autres*, serait une tâche vaine et une dangereuse illusion.

L'économie mondiale nous pose des énigmes d'une toute autre ampleur. Nous avons besoin de déceler l'émergence éventuelle de nouveaux principes de régulation monétaire, d'estimer les risques de fractionnement du marché mondial et de comprendre dans quelles conditions ces risques peuvent devenir les chances d'un renouveau, de supputer les lieux où pourront se développer les linéaments d'un nouveau régime de croissance et de faire des hypothèses sur ses caractéristiques possibles. Bref, nous avons besoin de raisonnements sur les transformations d'un système, nourris par les enseignements d'études historiques, avant de nous risquer à imaginer des chiffres.

Les hypothèses théoriques que nous adoptons conduisent à définir l'économie mondiale comme un ensemble hiérarchisé, les modalités d'exercice de ces rapports hiérarchisés étant concentrées dans les relations monétaires. Ces

(2) Voir M. Aglietta, A. Orléan, G. Oudiz. — «Des adaptations différenciées aux contraintes internationales : les enseignements d'un modèle». — in *Revue Economique*, juillet 1981, et les articles des auteurs et de E. Kremp et J. Ledem dans *Economie Prospective Internationale*, n° 13, 1983. Aglietta, M. Orlean, A. et Oudiz, G. — «Contraintes de change et régulations macroéconomiques nationales». — in *Recherches économiques de Louvain*, vol. 46, n° 3, 1980.

hypothèses définissent la hiérarchie, non pas statiquement selon une figure militaire, mais dynamiquement comme l'imbrication dans la forme des contraintes monétaires internationales de deux tendances qui coexistent et se combattent : une force de *fractionnement* par laquelle s'affirme l'autonomie des nations et une force *d'intégration* qui est liée aux fonctions de la monnaie développées au-delà des frontières nationales. Bien qu'elle trouve son expression précise dans le système monétaire international, la configuration hiérarchisée n'en est pas moins le produit des conditions réelles de la croissance, du développement inégal qui est inhérent à l'accumulation capitaliste, des différences considérables dans les rapports économiques entre les groupes sociaux d'une nation à l'autre.

Dans cette conception la crise d'une configuration historique particulière de hiérarchie (telle que l'hégémonie du dollar fondée sur la prépondérance de l'économie américaine) apparaît comme un processus de désagrégation des contraintes monétaires internationales sous l'effet d'un renouvellement profond des conditions de la croissance. L'accumulation des tensions dans le système monétaire international affaiblit sa force unificatrice, les monnaies nationales redevenant des armes politiques pour faire face à une concurrence exacerbée.

La recherche de configurations prospectives dans un tel contexte suppose que l'on soit capable de définir précisément à quel stade de désagrégation de l'ordre monétaire antérieur on se situe. Cela est indispensable pour envisager les bifurcations possibles et repérer les germes éventuels de réorganisation sous l'influence de l'une ou l'autre des tendances fondamentales, le fractionnement ou la centralisation.

A cet égard il nous semble que la conjoncture observée depuis l'aube des années 80 exprime des développements nouveaux dans la crise internationale par rapport aux caractéristiques, appelées cohérence de crise, qui avaient résulté d'un affaiblissement de la contrainte monétaire de balance de paiements à la suite de l'essor d'une économie d'endettement international fondée sur une dynamique financière privée. En replaçant ces développements nouveaux dans la perspective du fonctionnement de cette économie d'endettement, on peut définir des *hypothèses centrales* à partir desquelles des configurations prospectives sont décelables. Du point de vue méthodologique cela signifie que les hypothèses ne sont pas toutes à mettre sur le même plan. Les hypothèses centrales sont celles qui ont la prise la plus directe et la plus forte sur les tendances fondamentales du fractionnement et de l'intégration, les hypothèses secondaires leur sont associées à travers des implications logiques dont la mise en évidence est essentielle à la cohérence des scénarios. Il doit être bien entendu, en outre, que les hypothèses centrales retenues sont liées à l'horizon qui nous intéresse et qui ne dépasse pas la fin de la présente décennie. En effet, l'économie mondiale est traversée par des rythmes temporels

Croissance du volume du PNB dans la zone de l'OCDE

Pourcentages de variation par rapport à la période précédente, taux annuels désaisonnalisés

	1981 Part dans le total OCDE	Moyenne 1971 à 1981	1982	1983	1984	1982 II	1983 I	1983 II	1984 I	1984 II
Etats-Unis	38,4	2,8	– 1,7	3	4 1/2	0,6	2 1/2	6	4 1/2	3 3/4
Japon	14,9	4,8	3,0	3 1/4	3 1/2	4,3	2 3/4	3	3 1/2	3 3/4
Allemagne	8,9	2,5	– 1,1	1/2	1 3/4	– 1,8	1	1 1/2	1 3/4	1 3/4
France[a]	7,5	3,1	1,7	– 1/2	1/2	0,7	– 1/2	–1	3/4	1
Royaume-Uni[b]	6,5	1,4	1,2	1 3/4	2 1/4	2,7	1	2 1/2	2 1/4	2 1/4
Italie[b]	4,6	2,9	– 0,3	– 1/2	2	– 6,1	1	2 1/4	1 3/4	2
Canada	3,6	3,7	– 4,8	2	4 3/4	– 4,5	4 1/2	4 1/4	5	4 3/4
Total des pays ci-dessus	84,4	3,1	– 0,3	2	3 1/2	0,6	2	4	3 1/4	3
Autres pays de l'OCDE[c]	15,6	2,8	0,4	3/4	2	0,3	1/2	1 3/4	2 1/4	2 1/4
Total OCDE	100,0	3,0	– 0,2	2	3 1/4	0,6	1 3/4	3 1/2	3 1/4	3

a) Les agrégats ont été calculés sur la base des valeurs du PNB/PIB de 1981 exprimées en dollars de 1981
b) PIB
c) Les données semestrielles sont des estimations très approximatives : pour dix de ces pays, représentant près de 50 % du PIB de l'ensemble des petits pays, les taux de variation semestrielle ont été obtenus par simple interpolation.

Source : *Perspectives Economiques de l'OCDE*, N° 33.

futuribles

différenciés, en sorte que les transformations décisives ne sont pas les mêmes selon les horizons de la prospective.

Nous proposons de privilégier trois hypothèses centrales.

Les incertitudes de l'économie américaine

Compte tenu du pouvoir d'initiative des agents privés dans le système financier américain et de l'influence acquise par les créanciers étrangers sur les taux de change du dollar vis-à-vis des autres monnaies dans lesquelles peuvent être détenues les liquidités, les autorités monétaires américaines ont perçu à partir de 1978-79 les dangers d'un emballement de l'économie d'endettement. Elles ont accompagné et amplifié la concurrence des institutions financières pour capter les liquidités qui s'est traduite par une envolée des taux créditeurs répercutés sur les taux débiteurs. L'inversion spectaculaire et prolongée du mouvement des taux d'intérêt réels, intervenant dans une structure financière fragilisée par une décennie de recours à l'endette-

ment, est un changement considérable de la contrainte monétaire. Ce changement de cap est accompagné d'un pari délibéré pour modifier sensiblement le système des prix relatifs (politique énergétique) et la répartition des revenus (assaut contre les principes de la politique contractuelle des salaires en vigueur depuis le New-Deal et contre la progression des transferts sociaux). Regroupées sous le nom de politiques de l'offre, ces germes de transformations de la régulation économique commencent à avoir une influence prépondérante sur l'économie mondiale. Or leur devenir est incertain du fait de leurs contradictions internes, qui ont une expression globale dans l'antagonisme entre le renforcement de la contrainte monétaire et l'ampleur du déficit budgétaire, et du fait des réactions qu'elles peuvent provoquer dans les autres pays. Suivant le succès ou l'échec de l'expérience Reagan, suivant qu'un éventuel échec prenne la forme d'un marasme économique profond ou d'une résurgence des politiques keynésiennes, les configurations de l'économie mondiale seront contrastées.

Chômage dans la zone de l'OCDE

Définitions nationales

	1982	1983	1984	1982		1983		1984	
				I	II	I	II	I	II
Taux de chômage									
Etats-Unis	9,7	10 1/4	9 1/2	9,1	10,3	10 1/4	10	10	9 1/2
Japon	2,4	2 1/4	3	2,3	2,4	2 3/4	2 3/4	3	3
Allemagne	6,8	8 1/2	9 1/4	6,3	7,4	8 1/2	8 3/4	9	9 1/2
France	8,0	8 1/2	9 3/4	7,9	8,1	8	9	9 1/2	10 1/2
Royaume-Uni	11,2	12 1/4	12 1/4	10,7	11,6	12 1/4	12 1/4	12 1/4	12 1/4
Italie	9,1	10	10 1/4	9,1	9,0	9 3/4	10	10	10 1/4
Canada	11,0	12 1/2	12	9,6	12,4	12 1/2	12 1/2	12 1/4	12
Total des pays ci-dessus	7,9	8 1/2	8 1/2	7,5	8,3	8 1/2	8 3/4	8 1/2	8 1/2
Autres pays de l'OCDE	10,2	12	13	9,8	10,6	11 1/2	12 1/4	12 3/4	13
OCDE Europe	9,5	10 3/4	11 1/2	9,2	9,8	10 1/2	11	11 1/2	11 3/4
Total OCDE	8,4	9 1/4	9 1/2	8,0	8,8	9 1/4	9 1/2	9 1/2	9 1/2
Niveau du chômage (millions)									
Amérique du Nord	12,0	12 1/4	12 1/2	11,1	12,9	12 3/4	12 3/4	12 1/2	12 1/4
OCDE Europe	15,9	18 1/4	19 1/2	15,3	16,5	17 3/4	18 3/4	19 1/4	19 3/4
Total OCDE	29,9	33 1/2	34 1/4	28,3	31,4	33	34	34	34 3/4

Source : OCDE

futuribles

Les variables essentielles sur lesquelles porte l'incertitude américaine sont donc :
— L'évolution du taux d'intérêt réel, suivant que les taux d'intérêt nominaux suivent ou ne suivent pas une désinflation probable si le durcissement de la contrainte monétaire est maintenu ; les incidences de cette évolution et des caractéristiques des politiques de l'offre sur l'évolution du taux de change réel du dollar.
— Le niveau du taux d'investissement industriel, qui dépend de conditions financières capables ou non de créer un climat favorable à la mise en route de projets d'investissements indépendants des perspectives à court terme de la demande effective ; l'incidence en retour de ces projets d'investissements provenant d'un allongement de l'horizon économique sur la progression de la demande globale de l'économie américaine.

Le degré d'instabilité financière internationale

Les tendances dépressives, à l'œuvre depuis le début des années 80, sèment des germes déflationnistes dans les marchés internationaux dont on peut repérer les signes dans des baisses absolues des prix des matières premières exprimés en dollars. Dans le passé de tels indices ont signalé les retournements majeurs du commerce international lors des grandes crises structurelles qui scandent le développement du capitalisme. Certes les matières premières jouent un rôle direct moins important dans le commerce international de nos jours. Mais le changement en cours dans la forme de la contrainte monétaire internationale accroît l'instabilité des marchés financiers internationaux et des marchés de matières premières, les uns réagissant sur les autres. On trouve là un facteur d'incertitude de toute première ampleur pour les tendances au fractionnement ou à l'intégration dans les relations internationales. Les paramètres cruciaux de ce type d'hypothèse sont :
— Une limitation de l'expansion des liquidités internationales, provoquée par la réticence des banques privées à s'engager plus avant dans le financement de déficits rapidement croissants. Ce freinage du dynamisme de l'économie d'endettement peut être provoqué par le doute sur la solvabilité des débiteurs dans un contexte déflationniste où les charges financières pourraient devenir écrasantes du seul fait du renouvellement de la dette passée.
— L'évolution des termes de l'échange matières premières / produits manufacturés, qui dépend de la croissance des pays industrialisés et de la diffusion des nouveaux principes technologiques (économies d'énergie, économies de métal et révolution technique dans l'agriculture).
— La synthèse de ces éléments dans le pouvoir d'achat des exportations net des importations d'énergie, eu égard à la progression des charges financières, selon le niveau et la structure de l'endettement passé d'une part, le degré de diversification des exportations des pays en développement d'autre part.

L'interdépendance financière du système
(En milliards de dollars - flux cumulés 1967-1977)

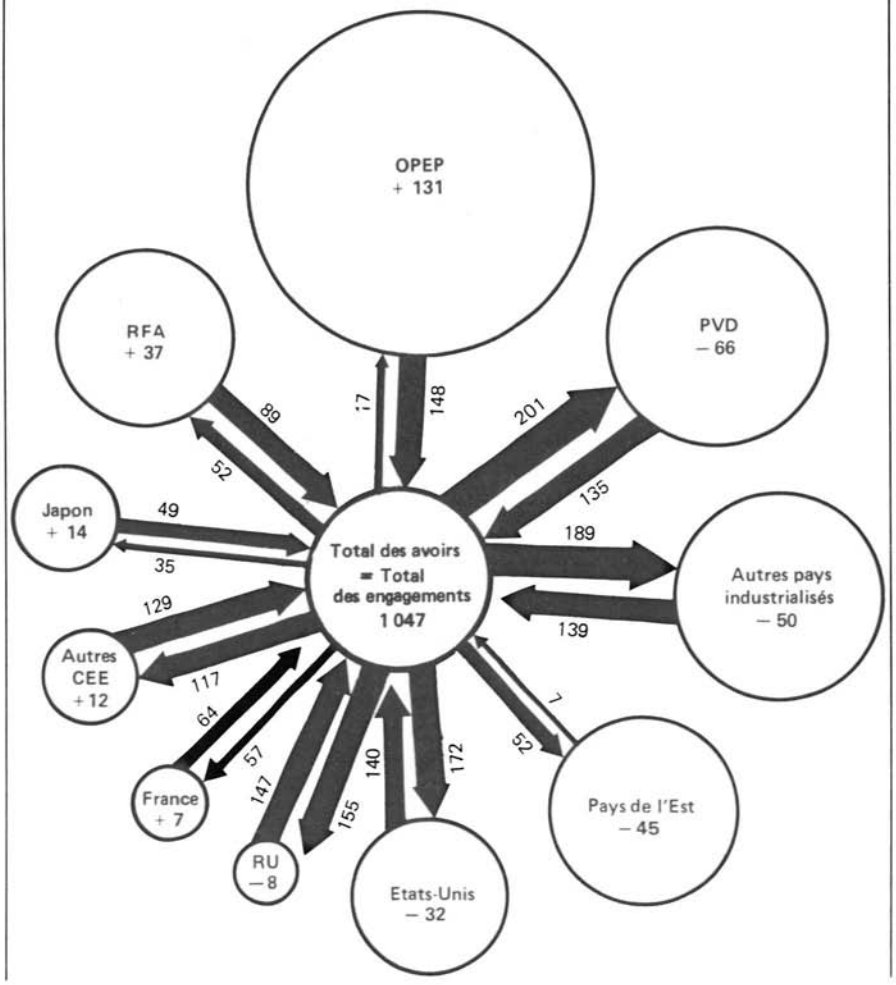

Les flèches partant des zones régionales vers le centre indiquent les avoirs ; celles de sens inverse indiquent les engagements. Le solde inscrit dans chaque zone signale les capacités des prêts ou les besoins d'emprunts.

Source : OCDE

Les risques de crises financières majeures peuvent provenir de tensions localisées soumises à la volatilité des taux d'intérêt internationaux dans une situation dominée par les tendances au fractionnement monétaire, dans laquelle le FMI serait impuissant à prendre le relais des banques privées.

En tout état de cause la *contrainte d'endettement* devient une hypothèse centrale et les réactions de différentes catégories de PVD pour limiter leurs déficits supposent une analyse spécifique.

La perception des tensions sociales à l'intérieur de l'Europe

L'Europe est particulièrement sensible aux nouvelles conditions monétaires internationales par ses faiblesses bien connues : forte hétérogénéité des politiques économiques et des régulations salariales, malgré des structures industrielles présentant une certaine proximité, affaiblissement de la compétitivité au cours de la décennie 70 et impuissance à mettre en œuvre les nouvelles technologies sur une grande échelle, divisions persistantes sur le devenir de la CEE. Dans une situation où dominent les risques de fractionnement, la cohérence économique européenne peut être menacée de désagrégation. C'est dans ce continent qu'à moyen terme peuvent se produire des bouleversements socio-politiques et que, par conséquent, les incertitudes peuvent avoir les répercussions les plus grandes à l'horizon qui nous intéresse.

En effet l'Europe subit une *montée des tensions sociales* qui est la forme de concentration des incertitudes susceptible de dominer les évolutions économiques. La fragilité des régimes politiques dans certains pays, des schémas culturels très sensibles à des cristallisations sous forme de luttes politiques frontales entre groupes sociaux, l'existence de projets incompatibles concernant le renouvellement de la croissance, toutes ces conditions font de l'Europe le lieu où la rupture du compromis tacite fondé sur la reconduction de la croissance passée peut avoir les conséquences les plus dangereuses.

Il s'agit d'une incertitude qui peut provoquer des bifurcations imprévisibles, pouvant aller de l'invention d'un nouveau type d'économie mixte à un déclin accéléré dont les frustrations seraient étouffées par des régimes autoritaires, en passant par une adaptation en ordre dispersé des différents pays européens aux impulsions diffusées par un renouveau du capitalisme américain.

Les variables essentielles en Europe sont le *niveau du chômage* et *la réduction du pouvoir d'achat des revenus des ménages*. L'ampleur de la dégradation de la situation dans différentes configurations nourries par les deux autres hypothèses centrales, eu égard à des seuils de tolérance imprévisibles et différents suivant les pays, constitue l'incertitude majeure.

La mise en correspondance de ces hypothèses centrales nous conduit à

définir quatre scénarios dont nous allons maintenant exposer précisément les paramètres principaux et la logique de cohérence.

(1) Scénarios de fractionnement
- (1a) Multipolarité et nouvelle croissance
- (1b) Déflation et récession prolongée

(2) Scénarios d'intégration
- (2a) Restauration de la vigueur du capitalisme américain
- (2b) Abandon des politiques de l'offre et instabilité monétaire.

On remarquera que les hypothèses centrales n'ont fait intervenir ni les pays de l'Est, ni le Japon. Cela correspond à notre méthodologie de hiérarchie des hypothèses.

En ce qui concerne les pays de l'Est, on peut envisager une poursuite du climat de tension politique Est-Ouest se traduisant par un affaiblissement des liens économiques tissés dans la période de détente, sans que cette situation interdise des configurations de zones économiques dotées chacune d'une grande autonomie dans les relations entre pays occidentaux.

En ce qui concerne le Japon, il s'agit d'un jugement appuyé sur un ensemble de travaux connus portant sur l'économie japonaise. A l'horizon étudié, le Japon ne subirait pas la transformation sociale qui serait nécessaire pour retrouver les bases d'une croissance endogène. En effet, les limitations internes de la demande intérieure japonaise ne tiennent pas à des choix de politique économique aisément réversibles mais à des blocages structurels considérables : contraintes d'espace et de pollution, insuffisances de la législation sociale, soutien de l'agriculture et incidences sur les rentes foncières. On est donc conduit à faire l'hypothèse que *l'extraversion* va demeurer une caractéristique nécessaire du dynamisme japonais. Nous verrons comment cette hypothèse s'inscrit dans les différents scénarios et contribue à leur explicitation.

Les configurations de fractionnement

Hypothèses communes

Sous ce titre sont rassemblés deux scénarios qui obéissent à la même hypothèse centrale pour ce qui concerne les Etats-Unis :

— Persistance de la contradiction entre monnaie et budget qui maintient des taux d'intérêt réels élevés dans les deux premières années.

L'emploi et le chômage

La dégradation du marché du travail s'est encore accentuée en 1981 et 1982 dans la plupart des pays de la Communauté économique européenne : fin 1982, le nombre des chômeurs y est évalué à près de 12 millions, soit 10,4 % de la population active civile contre 9,1 % un an auparavant.
En Allemagne fédérale, la détérioration a été particulièrement importante sur la période récente, après cinq années (1975-1980) d'amélioration de la situation de l'emploi et du chômage. Au cours de l'année 1982, l'accroissement du chômage enregistré a dépassé 30 % après une augmentation de 52 % en 1981. Le taux de chômage qui y était de 4,8 % en moyenne 1981 approche les 8 % à la fin 1982, taux qui reste cependant le plus faible de la CEE, Luxembourg excepté. Le cap des deux millions de chômeurs a été franchi en fin d'année. Dans le même temps l'emploi est resté à peu près stable en 1981 à un niveau analogue à celui atteint en 1979, et il a diminué en 1982.
Au Royaume-Uni, la chute de l'emploi a été très forte en 1981 et s'est poursuivie en 1982, elle a entraîné une nette augmentation du chômage enregistré (+ 31 % en 1981 puis + 12 % en 1982). Le taux de chômage dépasse les 12 % en moyenne en 1982, correspondant à plus de 3 millions de chômeurs en fin d'année. L'extension du chômage a aussi été particulièrement importante aux Pays-Bas.

A l'inverse, la situation de l'emploi et du chômage s'est relativement moins dégradée en Italie, et surtout en France où l'accroissement du chômage enregistré n'a été que de 6 % en 1982.

Aux Etats-Unis, le nombre de chômeurs à la fin 1982 était d'environ 12 millions soit près de 11 % de la population active. C'est dire que, comme dans la plupart des autres pays, la montée du chômage ne s'y est pas ralentie en 1982, l'augmentation sur l'année étant proche de + 30 %. Ceci peut s'expliquer par le recul de la production en 1982 et l'évolution défavorable du nombre de personnes actives occupées.

Le taux de chômage du Japon est mesuré selon des méthodes très différentes de celles des autres pays. On peut néanmoins noter une dégradations de l'indicateur depuis 1980, avec une aggravation de la situation en fin d'année 1982.

	Taux de chômage (1)				Variation du chômage enregistré de décembre 1981 à décembre 1982	Evolution annuelle de l'emploi		
	1975	1980	1981	1982 (2)		1975-1980	1981	1982
France	3,9	6,4	7,8	8,7	+ 5,8	+ 0,4	−0,8	−0,0
RFA	4,2	3,4	4,8	6,9	+ 30,5	+ 0,4	−0,8	−1,9
Royaume-Uni	3,8	6,9	10,6	12,3	+ 12,0	+ 0,1	−4,2	−2,5
Italie	5,3	8,0	8,8	10,4	+ 18,9	+ 1,0	+0,4	−0,4
Pays-Bas	4,0	4,7	7,2	10,0	+ 36,0	+ 1,2	−0,2	—
Belgique	5,3	9,4	11,6	13,8	+ 16,4	0,0	−2,1	—
Danemark	4,6	6,1	8,3	8,9	+ 2,6	+ 1,0	−1,4	—
CEE	4,3	6,2	8,1	9,7	+ 16,7	+ 0,4	−1,5	—
Etats-Unis	8,5	7,1	7,6	9,7	+ 29,0	+ 2,7	+1,1	−0,9
Japon	1,9	2,0	2,2	2,4	+ 13,4	+ 1,2	−0,8	+1,0

(1) Les taux ne sont pas d'une comparabilité parfaite et ne doivent donc être utilisés que pour suivre l'évolution des phénomènes observés.
(2) Provisoire

Sources : CEE et OCDE. *futuribles*

— Echec des politiques d'offre ; maintien d'un corportement tourné vers les rendements immédiats encore exacerbé par l'attitude des prêteurs. Le taux d'investissement ne se redresse pas et la productivité du travail dans l'ensemble de l'économie ne progresse que très faiblement.
— Il en résulte un marasme profond accompagné d'une désinflation. Mais cette dernière n'est que la conséquence d'un équilibre de sous-emploi, lequel alimente le déficit budgétaire car la compression des dépenses sociales rencontre une limite infranchissable.
— Ces caractéristiques provoquent un dollar fort parce que les placements à court terme demeurent attirants. Cette force du dollar est transformée par la désinflation en élévation du taux d'intérêt réel qui amoindrit la compétitivité de l'industrie.
— Cependant la réduction des importations d'énergie, les excédents agricoles même amenuisés par les efforts d'auto-suffisance de nombreux pays, un repli des investissements directs et la poursuite du rapatriement des profits, équilibrent tendanciellement la balance de base.

L'exacerbation de la concurrence internationale découlant d'une demande intérieure américaine déprimée, alors que la politique monétaire des Etats-Unis continue à exercer une énorme pression, avive les tendances au fractionnement de l'économie mondiale. Le processus se fait petit à petit sur deux plans :
— Des barrières aux mouvements de capitaux, pour déconnecter les taux d'intérêt du crédit bancaire dans les systèmes nationaux du taux international directement influencé par le marché monétaire américain.
— Une prolifération de barrières non tarifaires, gagnant de proche en proche toute l'industrie manufacturière pour tenter de protéger les emplois.

A partir de ces tendances dépressives diffusées par les Etats-Unis, il est possible de construire deux scénarios contrastés selon les bifurcations que peuvent receler les deux autres hypothèses centrales.

Scénario (1a) : multipolarité et nouvelle croissance

Il correspond à un fractionnement en trois zones : Etats-Unis / Europe / Japon. Ce scénario est optimiste car il postule une issue heureuse à la montée des tensions sociales en Europe : des formes nouvelles de régulation sociale sont inventées selon une synthèse originale qui enrichit les principes de la social-démocratie par une planification décentralisée qui sauvegarde la mobilité de l'emploi. Les conditions de possibilités externes de cette évolution découlent de l'autonomie acquise vis-à-vis des influences dépressives provenant des Etats-Unis. Mais les conditions internes sont plus difficiles à imaginer parce qu'elles supposent une inversion des principes de l'économie sociale de marché en Allemagne sous l'effet de l'exacerbation des tensions sociales.

Les transformations requises dans les pays membres de la CEE et dans leurs relations réciproques pour faire éclore un nouveau régime de croissance sont :

— Une coopération des politiques macroéconomiques pour élever le taux d'investissement dans chaque pays.

— Une coopération industrielle limitée dans les domaines qui découlent, le plus directement, de la recherche d'autonomie, de l'importance des objectifs de développement régional et de l'affaiblissement des impératifs de la division internationale du travail.

— Des rapports privilégiés avec l'Afrique, l'Europe occidentale extérieure à la CEE (et le Moyen-Orient ?) contractualisés dans les projets à long terme de codéveloppement.

Variation annuelle (en %) du coût moyen horaire de la main-d'œuvre

Ensemble des industries manufacturières — Ouvriers + employés

	France	RFA	Italie	Roy.-Uni	Pays-Bas	Belgique
1981/1980						
En monnaie nationale	+ 14	+ 5	+ 23	+ 12	+ 4	+ 8
En ECU	+ 11	+ 5	+ 16	+ 21	+ 3	+ 6
1981/1975 (moyenne annuelle)						
En monnaie nationale	+ 15	+ 7	+ 18	+ 15	+ 7	+ 10
En ECU	+ 12	+ 10	+ 10	+ 15	+ 9	+ 12

Source : *Intersocial*, février 1983 — *futuribles*

— Enfin et surtout des objectifs communs de lutte contre le chômage par *la baisse de la durée du travail*, la formation professionnelle, le développement d'activités non marchandes dans les collectivités locales.

C'est donc essentiellement *le contenu* de la croissance qui est transformé en Europe dans cette hypothèse.

Le Japon constitue le troisième pôle de cette économie mondiale fractionnée. Mais la zone dont il est le centre hiérarchique a des caractéristiques très différentes. En effet, les paramètres de l'industrie japonaise (coûts fixes élevés, productivité par rendements d'échelle) impliquent l'expansion extérieure dès lors qu'on admet des obstacles majeurs à la transformation intérieure des modes de vie. Rencontrant à l'extérieur des processus de fractionnement

qu'il ne peut renverser (3), le capitalisme japonais constitue une zone en Asie de l'Est et du Sud-Est sous le signe de *l'hégémonie* : investissements directs des entreprises japonaises dans ces territoires, ouverture sélective du marché japonais aux marchandises en provenance de cette zone.

Dans ce scénario on ne peut plus parler de marché mondial et de rapports Nord-Sud considérés globalement. Il s'ensuit que les relations monétaires et financières internationales sont profondément transformées :

— Le dollar et le yen ont chacun les attributs d'une monnaie internationale dans leur zone d'influence respective. Les relations monétaires intra-européennes devraient probablement évoluer dans le sens d'un système géré par les banques centrales (à l'exemple de l'UEP) amenuisant sensiblement le rôle des marchés privés des charges et extirpant l'instabilité subséquente.

— Les relations commerciales entre les pôles étant relativement faibles eu égard aux relations intra-zones, les déséquilibres de balances de paiements pourraient être gérés selon des accords entre les autorités monétaires des trois pôles (le pool des banques centrales en Europe) qui n'auraient pas besoin d'être institutionnalisés, mais qui donneraient une forme précise à la contrainte monétaire entre les pôles. Des degrés de liberté suffisants existent pour que l'on puisse considérer que ces règles d'ajustements sont a priori indéterminées.

— La promotion éventuelle des DTS dépendrait plutôt dans ce scénario du rôle beaucoup plus important que jouerait le FMI dans la gestion de la dette extérieure des PVD. En effet le fractionnement, joint au maintien de taux d'intérêt élevés sur l'eurodollar, se traduirait par des difficultés considérables de refinancement auprès des eurobanques, qui verraient d'ailleurs leur champ d'action fortement amoindri. Il y aurait un transfert des créanciers privés vers le public.

Scénario (1b) : déflation et récession prolongée

Il peut se définir en indiquant les domaines qui contrastent avec le précédent. La logique de fractionnement tourne mal. On peut penser que ce scénario est celui qui rend compte au plus près de la prolongation des tendances qui ont vu le jour depuis le début de la décennie.

Les Etats-Unis et le Japon obéissent aux mêmes hypothèses. C'est en Europe et dans les relations financières internationales que les phénomènes sont qualitativement différents. Les effets en retour sur les Etats-Unis et le Japon sont ceux d'un marasme plus profond sans que les fondements des stratégies capitalistes adoptées soient remis en cause.

Les pays européens subissent le mimétisme de la politique monétaire

(3) Ce qui signifie que le Japon ne peut pas devenir le centre d'une hégémonie mondiale, du moins à l'horizon étudié.

américaine et subissent le même choc. Mais la fragilité politique de ces pays, l'affaiblissement de leur compétitivité dans la période précédente et des rigidités beaucoup plus grandes dans la formation des revenus et la mobilité de l'emploi, ont des conséquences bien plus graves, d'autant que ces pays sont très dépendants les uns des autres. Aussi la réaction sociale à la baisse des niveaux de vie et à la montée du chômage provoque-t-elle *un fractionnement à l'intérieur de l'Europe*. Une avancée du dirigisme étatique se produit sous l'égide de gouvernements autoritaires. Les évolutions économiques développent des tendances en germe dès aujourd'hui :
— Désindustrialisation accentuée du fait de la contraction des marchés.
— Segmentation accentuée de l'emploi, déséquilibres régionaux.
— Expansion nécessaire de l'assistance, démoralisation corrélative de vastes couches sociales et révoltes de désespoir chez les jeunes.

Le contraste des deux scénarios, du point de vue de l'Europe, doit donc montrer que le protectionnisme n'est pas le bon cheval de bataille. Il peut être la condition du meilleur comme du pire. L'essentiel se trouve dans les issues que va rencontrer l'inévitable montée des tensions sociales.

Les marchés internationaux sont également très contrastés par rapport au scénario (1a). La désagrégation de l'Europe interdit la formation d'un système multipolaire et ajoute, au contraire, une instabilité financière à celle de l'endettement des PVD. Ces derniers se trouvent pris dans l'étau d'une hausse des taux d'intérêt réels, d'une baisse accentuée des termes de l'échange des matières premières, d'un fort ralentissement de leurs volumes d'exportations. On peut penser qu'il s'agit du contexte d'une *crise financière internationale* dont les conséquences pour les banques seront limitées par l'intervention des prêteurs en dernier ressort. Néanmoins il en résulterait certainement une *contraction du financement privé* par l'attitude de précaution des banques et les règles que leur imposeraient les banques centrales dans leurs opérations internationales. Cela suffirait pour entretenir une déflation des prix sur les marchés de matières premières.

Dans cette situation les pays du Sud auraient une influence négative sur l'économie mondiale par l'effet dépressif en chaîne (dont l'intensité devrait être évaluée) de la contraction brutale de leurs recettes d'exportation et de ses incidences sur leurs croissances internes.

Les configurations d'intégration

Hypothèses communes

Ces hypothèses sont nettement distinctes des configurations de fractionnement. Ce qu'il y avait de commun aux deux scénarios précédents provenait de la première hypothèse centrale : une évolution de l'économie américaine

qui suscitait des réactions de protection à l'étranger, lesquelles transformaient profondément le système monétaire international. Dans les configurations que nous étudions maintenant, c'est *l'unité du marché monétaire international qui est préservée parce que le système monétaire demeure centré sur le dollar*. Cette préservation est possible, bien que les évolutions des grandeurs nominales aux Etats-Unis puissent être très différentes. Ces différences vont être à l'origine du contraste entre les scénarios (2a) et (2b). Mais sont communes les hypothèses qui perpétuent le rôle dominant du dollar et qui sont :
— La reprise d'une évolution décroissante du taux de change réel du dollar, condition du dynamisme de l'économie américaine.
— Des termes de l'échange matières premières / produits manufacturés constants ou croissants, qui consolident la capacité d'achats des PVD et entretiennent le circuit international du dollar.
— Une réduction des taux d'intérêt, qui permet de limiter les contraintes financières et perpétue l'intermédiation internationale des banques privées, c'est-à-dire l'économie d'endettement, bien que les liquidités internationales progressent moins vite que dans les années 70.

Scénario (2a) : restauration de la vigueur du capitalisme américain

Ce scénario a en commun avec le scénario (1a) d'être une issue à la crise par un renouvellement des sources de la croissance. Mais il s'agit d'une restauration capitaliste et non pas des premiers pas de la démocratie économique ; les acteurs qui portent l'innovation sociale sont aux Etats-Unis et non pas en Europe.

L'hypothèse centrale est *le succès de l'expérience Reagan*.

Les politiques d'offre réussissent, stimulant l'investissement industriel à longue portée. Les industries anciennes sont régénérées par la mise en œuvre des processus automatiques de production et une organisation du travail plus souple. Cette dernière altère décisivement les relations salariales en soumettant plus étroitement la formation du salaire aux résultats des entreprises.

Des innovations, permises par la généralisation de l'électronique, réduisent les coûts sociaux dans des domaines essentiels : économies d'énergie (par l'autorégulation des processus de production), santé (par le diagnostic continu et le développement des prothèses), éducation (par la programmation vidéo).

On fait donc ici l'hypothèse d'un nouveau champ d'expansion à l'accumulation du capital qui parvient à faire sauter les verrous provoquant des coûts budgétaires élevés par une privatisation accrue et le remplacement de certains services par des marchandises reproductibles en masse. C'est donc ici la logique générale du capital qui poursuit sa marche en avant. On peut en attendre des conséquences macroéconomiques précises :

— Compatibilité entre croissance réelle et désinflation grâce à l'amélioration du taux d'investissement et à son incidence sur les progrès de productivité.
— Baisse des taux d'intérêt en dépit des besoins financiers de l'industrie grâce à la résorption progressive du déficit budgétaire.

Le dynamisme du marché intérieur américain est plus favorable aux Nouveaux Pays Industriels qu'aux pays rentiers parce que la division internationale du travail prolonge son évolution dans le sens d'une intensification des échanges interindustriels et de la réduction en volume de l'importance relative des matières premières. En outre on peut considérer que la stimulation du marché américain compense cette réduction relative sur les *termes de l'échange matières premières / produits manufacturés qui demeurent tendanciellement constants*.

Les relations monétaires internationales sont conformes aux hypothèses communes aux configurations d'intégration énoncées ci-dessus. Ajoutons que la dépréciation réelle du dollar est atteinte par une stabilisation nominale et une désinflation plus rapide qu'à l'étranger. En outre, la croissance américaine est suffisante quantitativement et assez diversifiée qualitativement pour être un principe de cohésion internationale qui permet d'apaiser les tensions financières dans l'économie mondiale.

Les aspects essentiels de ce scénario, du point de vue des relations internationales, ne se trouvent donc pas dans les rapports Nord-Sud mais dans les rapports des Etats-Unis avec l'Europe et le Japon.

Ce scénario confirme le déclin de l'Europe. Les différences dans les relations sociales jouent un grand rôle car elles déterminent le rythme auquel les pays européens vont pouvoir, *individuellement* et *séparément*, s'adapter aux nouvelles normes américaines. Les enjeux ne sont pas principalement monétaires dans ce scénario (2a) puisqu'il s'agit, en quelque sorte, d'une stabilisation de l'économie d'endettement. Ils tiennent au choc entre les rigidités sociales des pays européens et les nouvelles normes de production et d'échange dont les principes innovateurs sont outre-atlantique.

Les problèmes qui affectent l'Europe sont :
— La nécessité d'augmenter le taux d'investissement, de conclure des accords techniques avec les firmes américaines pour devenir de bons sous-traitants. Mais cela implique une mobilité forcée de la main-d'œuvre qui intensifie les déséquilibres régionaux.
— Une remise en cause des politiques sociales et un changement de la régulation salariale qui affecte la main-d'œuvre à statut. En effet les qualifications sont profondément remodelées et une baisse du salaire réel est transitoirement nécessaire avant que la désinflation et le changement de la spécialisation industrielle ne commencent à porter leurs fruits.

On peut penser que ce type d'adaptation favorisera l'Allemagne et que les différences de compétitivité et de rythme d'accumulation industrielle s'accen-

Coût moyen horaire de la main-d'œuvre, 1975-1981

Ensemble des industries manufacturières — Ouvrier + employés

Dates	France	RFA	Italie	Roy.-Uni	Pays-Bas	Belgique
	a) en monnaie nationale					
	FF	*DM*	*LIT*	*UKL*	*HFL*	*BFR*
1975	24,95	17,54	3450	1,66	20,24	268
1978	37,38	21,76	5403	2,51	25,22	374
1979	42,80	23,00	6310	2,80	27,10	406
1980	49,20	24,70	7500	3,40	28,40	442
1981	56,30	25,90	9210	3,80	29,50	479
1981 (avril)	54,40	25,40	8850	—	29,10	476
1981 (octobre)	58,10	26,30	9570	—	30,10	482
	b) en ECU					
1975	4,69	5,75	4,26	2,95	6,46	5,89
1978	6,51	8,51	5,00	3,78	9,16	9,34
1979	7,30	9,20	5,50	4,40	9,80	10,10
1980	8,40	9,80	6,30	5,70	10,30	10,90
1981	9,30	10,30	7,30	6,90	10,60	11,60
1981 (avril)	9,10	10,00	7,00	—	10,40	11,50
1981 (octobre)	9,50	10,80	7,40	—	11,20	11,30
	c) en SPA (1)					
1975	4,21	4,89	5,52	3,69	5,83	5,20
1978	6,29	7,13	7,09	5,05	7,83	7,95
1979	7,10	7,90	7,80	5,40	8,80	9,00
1980	8,10	9,00	8,60	6,00	9,70	10,50
1981	9,10	10,00	9,80	6,60	10,50	11,90
1981 (avril)	8,80	9,80	9,40	—	10,30	11,80
1981 (octobre)	9,40	10,10	10,20	—	10,70	11,90

(1) Standard de Pouvoir d'Achat
Source : *Intersocial*

futuribles

tueront au moins dans un premier temps. En tout état de cause la part extra-européenne des échanges extérieurs des pays de la CEE progresserait du fait de l'attraction exercée par les Etats-Unis. Le Marché Commun se fondrait progressivement dans le marché mondial.

Le déclin de l'Europe serait confirmé par *l'établissement d'un partnership entre les Etats-Unis et le Japon*. C'est en ce sens qu'on peut parler d'un basculement vers la zone pacifique du noyau central de l'économie-monde au sens

de Wallerstein (4), non pas dans le sens d'un remplacement des Etats-Unis par le Japon en tant que zone d'influence prépondérante. Un tel basculement aurait évidemment des conséquences, déjà largement engagées, sur l'économie américaine elle-même. Le déclin de la façade atlantique et de la région des lacs reflèterait celui de l'Europe, au bénéfice de la côte pacifique et de la Sun Belt.

Le Japon remplit, en effet, toutes les conditions pour tirer le maximum d'avantages d'une restauration dynamique du capitalisme américain :
— Il a besoin d'espaces extérieurs pour l'accumulation de son industrie, tout en étant déjà bien spécialisé sur les processus techniques et les types de valeurs d'usage qui réorienteraient la croissance américaine.
— Il serait plus réceptif aux demandes américaines d'ouverture de ses frontières dans une situation de croissance renouvelée. On peut en attendre une intensification des relations commerciales et financières. L'ouverture du marché financier japonais provoquerait d'abord une appréciation du yen suivie d'une stabilisation ultérieure avec le rééquilibrage de la balance de base du Japon.

Scénario (2b) : abandon des politiques de l'offre et instabilité monétaire

Ce scénario est construit sur un échec des politiques de l'offre. Mais, contrairement aux configurations du premier type, l'économie d'endettement ne subit pas l'étranglement d'une politique monétaire durablement restrictive. Il se produit aux Etats-Unis un désenchantement général aussi bien vis-à-vis de l'intermède Reagan que du monétarisme. Il y a donc *un retour par défaut aux politiques keynésiennes de soutien de la demande globale.* On revient à une croissance inflationniste avec le défaut que les stimulants inflationnistes ont un effet de plus en plus faible sur la croissance réelle. Ce scénario a donc le défaut de ne pas être viable à long terme. Mais il peut fort bien se perpétuer pendant une période transitoire. Il importe donc de saisir ses différences avec la reprise inflationniste qui a suivi le premier choc pétrolier.

Ces différences tiennent à une *instabilité accrue* qui n'est plus seulement *monétaire* mais qui est aussi *financière*, qui ne concerne pas seulement les taux de change mais aussi les taux d'intérêt.
— En effet, l'énormité du déficit public aux Etats-Unis nécessite un compromis avec les thèses monétaristes, faute d'établir un contrôle quantitatif sur le crédit. Il n'est plus possible de stabiliser les taux d'intérêt autant que dans les années 70. En conséquence une forte imprévisibilité demeure qui motive les comportements de précaution des prêteurs et des emprunteurs. L'indexation

(4) I. Wallerstein. — *Capitalisme et économie — monde.* — Paris, Flammarion, 1980.

générale des taux rend la mise en œuvre de la politique monétaire très difficile.
— L'échec des politiques de l'offre se retrouve aussi dans la dégradation de la balance commerciale. La conjonction d'une tendance au déficit et d'un regain d'inflation déclenche une nouvelle perte de confiance dans le dollar. La dépréciation réelle du dollar se fait de nouveau par une baisse nominale.

Le reste du monde doit donc subir une double instabilité secrétée par les Etats-Unis : celle du change et celle du taux d'intérêt. Son incidence sur le marché monétaire international devrait être un alourdissement de la contrainte d'endettement défavorable aux NPI.

En effet dans cette configuration une reprise de l'expansion inflationniste de l'économie américaine a toutes les chances de résorber les excédents pétroliers. A la moindre tension du marché libre les pays de l'OPEP chercheront à résorber les pertes de pouvoir d'achat qu'ils subissent depuis 1981. Comme toujours dans un rapport de forces où intervient la rente, un goulot d'étranglement peut produire une évolution brusque. Il est hautement probable que si un renversement des termes de l'échange se produit, il ne se fera pas continûment, mais *sous la forme d'un troisième choc pétrolier*. C'est peut-être là la limite de ce scénario. Il n'est pas évident que l'économie d'endettement puisse absorber un troisième choc pétrolier. Il pourrait y avoir crise financière et renversement déflationniste faisant basculer l'économie mondiale dans la configuration (1b).

Les conséquences des hypothèses centrales du scénario (2b) sur l'Europe et le Japon sont tranchées.

En Europe elles passent par les effets déjà connus d'une baisse nominale du dollar dans un contexte instable.

Il y aurait un déchaînement de la spéculation dont la conséquence serait inévitablement une surévaluation du deutsche mark que le Système Monétaire International ne pourrait pas contenir sous sa forme actuelle. Or dans ce scénario, la résurgence de l'inflation raviverait les divergences de doctrine qui ne laissent aucune chance à une coopération monétaire plus développée. On devrait donc observer :
— Les effets néfastes sur la RFA de la surévaluation du deutsche mark.
— Des risques de dérapage inflationniste dans les pays dont les monnaies se dévalueraient fortement par rapport au deutsche mark sous la triple influence de la hausse des prix des matières premières, des tensions sociales exacerbées, des déséquilibres de paiements extérieurs.

Ces évolutions défavorables seraient aggravées par l'expansionnisme japonais qui, dans cette configuration, prendrait la forme d'une *guerre commerciale*. Ne pouvant bénéficier du fractionnement en zone, parce qu'il n'a pas les moyens de réaliser cette solution à son initiative, le Japon subirait la concurrence américaine dopée par la baisse du dollar. On retrouverait l'insta-

bilité des cycles du change et de la balance des paiements japonaise qui se répercuterait directement dans une structure financière internationale fragile.

Conclusion

La mise au point de scénarios de l'économie mondiale qui puissent répondre aux besoins de la planification en intégrant «la multiplicité des registres par lesquels s'exprime notre interaction avec notre environnement» (5) impose de partir non pas d'un jeu de grandeurs quantifiées mais plutôt d'un ensemble d'hypothèses centrales qui servent de fondements aux configurations étudiées. Dans de telles conditions le problème du futur «prévisible» de l'économie mondiale n'est pas au centre de nos réflexions. Il s'agit plutôt, compte tenu du type de configurations retenues, d'en étudier la cohérence et les implications multinationales.

Les véritables critères d'évaluation des quatre scénarios proposés dans cette note se situent ainsi à trois niveaux :
— La pertinence de nos hypothèses centrales comme points d'ancrage et de différenciation entre scénarios.
— La prise en compte de configurations suffisamment tranchées autorisant l'élaboration de «stratégies de réponse» de l'économie française.
— Enfin, la possibilité d'agencer autour des scénarios proposés, un ensemble d'études de fonds faisant appel à des approches variées, macro-économiques, structurelles, politiques ou historiques. C'est bien entendu à ce troisième niveau que se pose le problème d'une quantification de scénarios pouvant servir non seulement à la réalisation de simulations de modèles macroéconomiques mais aussi au cadrage d'études plus structurelles. Il reste cependant essentiel de conserver à des chiffrages «périlleux» la vocation d'éclairer l'analyse prospective sans aboutir à la résumer de manière appauvrie.

Nous conclurons cette note par un retour sur les deux premiers niveaux d'analyse évoqués ci-dessus en laissant ouverte la question des travaux qui pourraient être engagés.

Une présentation synthétique des quatre scénarios

Le plan d'exposition suivi visait à mettre en avant une articulation de nos quatre scénarios en deux ensembles suivant la configuration, intégration ou fractionnement, de l'économie mondiale. En fait, comme on l'a souligné plus haut, la position cruciale qui restera celle de l'économie américaine à moyen

(5) Voir le Rapport du groupe «La prise en compte de l'extérieur dans la planification», CEPII, janvier 1982.

terme, conduit à lier le mode de fonctionnement de l'économie mondiale, soit à un nouvel essor de l'hégémonie des Etats-Unis, soit au contraire à l'instabilité engendrée par l'absence de hiérarchie établie entre les économies dominantes.

Les tableaux ci-après présentent un résumé synthétique des différents scénarios dont ils isolent les caractères communs et les divergences.

Les deux scénarios de fractionnement (1a) et (1b) sont associés à un échec des politiques de l'offre aux Etats-Unis. La déflation mondiale qui en résulte se présente alors de manière fort différente suivant que l'on retient l'hypothèse d'une cohésion de l'Europe (scénario 1a) ou au contraire d'un éclatement de la communauté dû aux trop grandes divergences des régulations nationales (scénario 1b).

Le scénario (1a) définit les conditions d'un nouveau mode de croissance pour l'Europe. Il invite à envisager dans le cadre d'un monde multipôlaire la possibilité d'une mise en cause de la division internationale du travail et d'une économie mondiale fortement intégrée. C'est au contraire une configuration tendancielle qui caractérise le scénario (1b) qui doit permettre d'évaluer l'ampleur des déséquilibres que pourrait induire la poursuite des politiques restrictives actuelles dans l'ensemble des économies dominantes.

L'alternative qui apparaît ainsi posée aux pays européens se dessine avec une relative précision : excluant l'hypothèse d'un renouveau européen qui prendrait le relais d'une Amérique défaillante, la configuration «positive» retenue décrit un positionnement qualitativement neuf de l'Europe au sein d'un monde où le problème de hiérarchie ne se pose plus au niveau des économies nationales mais au sein de chaque zone.

Les deux scénarios d'intégration durable de l'économie mondiale sont liés à l'hypothèse d'une réaffirmation du rôle hégémonique des Etats-Unis. Le point de clivage entre les deux cas de figure envisagés se situe au niveau de la nature du redémarrage de l'économie américaine. Dans un cas (scénario 2a) le succès des politiques de l'offre, c'est-à-dire la réussite de la stratégie Reagan, autorise une croissance non inflationniste ainsi qu'une stabilisation du système monétaire international autour du dollar. Dans l'autre cas (scénario 2b) au contraire c'est la tentative de revenir à des politiques keynésiennes traditionnelles, rendues impuissantes par le très fort niveau d'intégration multinationale atteint, qui explique la croissance et le développement de l'inflation. Un tel scénario n'apparaît compatible qu'avec une dégradation du système monétaire international mis en cause par l'érosion du dollar et l'incapacité des économies dominantes à supporter une grille de changes stables. Au total ces deux scénarios d'intégration mondiale sont bâtis sur un double postulat implicite :

— A moyen terme le retour à une hiérarchie stable au sein des économies dominantes ne peut qu'être le fait d'un renouveau de l'économie américaine.

	Configuration de l'économie mondiale	Fractionnement	
Hypothèses de base	L'économie américaine Taux de change réel du dollar Taux d'intérêt réels Structure de l'économie mondiale	– Les Etats-Unis retrouvent une croissance relativement soutenue – Le dollar se déprécie en termes réels – Réduction des taux d'intérêt mondiaux autrorisant la poursuite de l'économie d'endettement – L'unité des marchés internationaux est présevée grâce au renouveau de l'hégémonie américaine – Les prix réels des matières premières ne chutent pas – Le système monétaire international demeure centré autour du dollar	
	Titre de scénario	*II-a-Restauration de la vigueur du capitalisme américain*	*II-b-Abandon des politiques de l'offre et instabilité monétaire*
L'économie mondiale	Zones Système monétaire international	– Basculement du centre de l'économie mondiale vers la zone pacifique – Stabilisation du dollar et de l'ensemble des taux de change nominaux	– Disparition du SME – Instabilité du SMI et fréquents mouvements de parité
Les U.S.A.	Vue d'ensemble Politiques économiques	– Succès de la politique Reagan : renouvellement des sources de la croissance, développement de l'investissement industriel, économies d'énergie – *Désinflation* autorisant une dépréciation réelle du dollar malgré la stabilisation nominale – Mise en cause de la régulation salariale monopoliste – Réduction des transferts sociaux	– Echec des politiques de l'offre et retour aux politiques keynésiennes traditionnelles – Faible productivité – pas d'économies d'énergie – Forte *inflation* imposant une dépréciation nominale du dollar pour préserver la compétitivité – Aggravation du déficit budgétaire et de la balance des paiements
L'Europe	Vue d'ensemble Politiques économiques	– Déclin de l'Europe dominée par les Etats-Unis – Fractionnement accentué par les divergences de régulation et de sensibilité à la contrainte extérieure – Les normes de la régulation américaine s'imposent : sous-traitance, transfert de technologie, mobilité aggravée de la main-d'œuvre, politiques sociales et salariales restrictives – Les pays les plus aptes à adopter ces normes sont favorisés (RFA, Europe du Nord)	– Disparition du SME – Fractionnement de l'Europe – Dégradation de la situation économique de la RFA aggravée par la baisse nominale du dollar – Dérapages inflationnistes et politiques de dévaluation en France, en Royaume-Uni, en Italie
Le Japon	Vue d'ensemble Politiques économiques	– Partnership USA/Japon – Ouverture des marchés financiers japonais et appréciation du yen en termes réels – Croissance de l'économie	– Guerre commerciale USA-Japon avivée par la baisse nominale du dollar et la détérioration du solde extérieur des Etats-Unis – Instabilité de l'économie japonaise : cycles d'appréciation du yen
Prix réels des matières premières		Stabilisation du prix réel des matières premières (économie d'inputs)	– Hausse du prix réel des matières premières (*choc pétrolier*)
Les pays du Sud	Endettement Echanges commerciaux croissance	– Les NPI sont plus favorisés que l'OPEP par l'ouverture des marchés internationaux	– La modération de la croissance américaine, le choc pétrolier et l'instabilité financière aggravent la position des PVD
Système financier International		– Stabilisation du SFI autour des Etats-Unis – Pérennité de l'économie d'endettement	– Destabilisation du SFI liée à l'érosion du dollar et au déficit extérieur américain

	Configuration de l'économie mondiale	Fractionnement	
Hypothèses de base	L'économie américaine Taux de change réel du dollar Taux d'intérêt réels Structure de l'économie mondiale	– L'échec des politiques de l'offre aux Etats-Unis se traduit par une stagnation de la productivité et de l'investissement – Les Etats-Unis s'installent dans une récession durable accompagnée d'une déflation des prix – Le mouvement de désindustrialisation s'aggrave – Le dollar s'apprécie en termes réels et nominaux grâce au maintien de taux d'intérêt réels élevés – Les marchés mondiaux se fractionnent en zones – La division international du travail régresse	
	Titre de scénario	I-a-*Multipolarité et nouvelle croissance*	I-b-*Déflation et récession prolongée*
L'économie mondiale	Zones Système monétaire international	– *Trois zones* protégées de l'extérieur : USA – Japon – Europe – Fractionnement en trois zones monétaires unifiées autour du dollar, du yen et de l'écu	– Deux zones économiques cohérentes : autour des USA et Japon – Eclatement des institutions européennes (CEE, SME) – Instabilité du SMI
Les U.S.A.	Vue d'ensemble Politiques économiques	– L'économie américaine demeure en situation de stagnation et connaît un accroissement massif du chômage – Des politiques économiques restrictives contribuent à entretenir cette situation	
L'Europe	Vue d'ensemble Politiques économiques	– Contexte général de croissance modérée – Mise en place de nouvelles formes de régulation économique et sociale à l'intérieur d'une zone protégée : planification décentralisée, organisation du travail, distrition des revenus – Coopération très développée : investissement productif, recherche, réduction du temps de travail, protection sociale	– Pas d'unité européenne – La récession touche l'ensemble des pays européennes dont la désindustrialisation s'aggrave – La montée du chômage incite d'une part au développement du *protectionnisme* et d'autre part à la mise en cause de la régulation sociale : segmentation de l'emploi, baisse des salaires réels, diminution de la protection sociale – Cette situation implique un dirigisme centralisé et une érosion du pouvoir syndical
Le Japon	Vue d'ensemble Politiques économiques	– Formation d'une zone économique sous l'hégémonie du Japon – Forte croissance – Investissements directs du Japon dans les autres pays de la zone – Développement de la consommation de masse et du salariat dans la zone	– Par rapport à I-a, les conditions de croissance sont moins favorables compte tenu du déclin de l'Europe et des pays du Sud et de l'instabilité financière et monétaire internationale
Prix réel des matières premières		– Développement des accords contractuels avec les différentes zones – Stabilisation des marchés internationaux	– Baisse du prix réel des matières premières accentuée par la récession
Les pays du Sud	Endettement Echanges commerciaux croissance	– Le protectionnisme détériore la situation des NPI – La mise en place d'accords de co-développement autorise une croissance régulière	– Aggravation de l'endettement – La récession du Sud aggrave cumulativement la récession mondiale
Système financier international		– Extension des accords internationaux entre les trois grandes zones, stabilisation du SFI	– Risque de *crise financière internationale* liée à l'endettement des PVD et à l'instabilité des changes

— Dans de telles conditions l'initiative laissée à l'Europe, et au Japon à moyen terme, en matière de politiques structurelles disparaît. C'est alors le succès ou l'échec des politiques économiques américaines qui conditionne les évolutions de l'économie mondiale.

Quelles stratégies pour la France ?

Au vu de ces quatre scénarios se pose tout à la fois le problème de l'évaluation des conséquences qu'ils impliqueraient pour l'économie française et des stratégies de réponse qui pourraient être mises en œuvre.

Il est bien évidemment délicat de formuler un jugement abstrait sur chacun de ces scénarios fondé par exemple sur le niveau de la croissance ou du chômage. Deux scénarios aussi différents que (1a) et (2b) peuvent se traduire transitoirement par un niveau de chômage modéré correspondant dans le premier cas à une transformation profonde de l'organisation du travail (réduction du temps de travail, avancement de l'âge de la retraite, alternance de périodes de formation et d'activités professionnelles...) et dans l'autre à un emballement inflationniste conduisant à terme à une crise déflationniste. De même le problème de la stabilité de la Communauté Economique Européenne actuelle se pose en des termes fondamentalement différents suivant qu'il s'agit d'un repli volontaire d'économies confrontées à la montée du chômage (1a) ou d'un éclatement imposé par les contraintes extérieures (2a).

Ce sont aussi d'abord les objectifs de la planification nationale qui peuvent permettre de hiérarchiser les différents cas de figure. Il reste que seul le scénario (1a) contient, dans sa formulation même, une issue «positive» alors que les scénarios (1b), (2a) et (2b) visent à mettre en lumière un certain nombre de risques :

— Eclatement de l'Europe (1b, 2a, 2b).
— Montée du chômage et recul de la régulation salariale et sociale (1b).
— Crise financière internationale (1b).
— Adaptation coûteuse aux normes américaines pour les pays européens à forte inflation (2a).
— Cercles vicieux Dévaluation-Inflation et choc pétrolier (2b).

L'évaluation en termes de scénarios des formes que pourraient revêtir les contraintes extérieures permet de mieux cerner la nature des choix stratégiques qui se poseront à l'économie française à l'horizon des dix prochaines années. Il est ainsi possible d'en situer les principaux domaines :

— Les configurations envisagées ne laissent aucune place pour une stratégie strictement nationale. Dans chacun des cas de figure il est concevable de *délimiter des zones «optimales»* compte-tenu des contraintes qui s'exercent. Ainsi si tout invite dans le scénario (1b) à rechercher une forme de cohésion européenne qui pourrait être l'actuelle CEE, les scénarios 2 mettent en jeu des antagonismes qui interdisent une cohérence maintenue entre les pays à

forte inflation de l'Europe du Sud et les pays à faible inflation regroupés autour de la République Fédérale d'Allemagne.

— Les choix à faire en matière de *taux de change* ou plus exactement les degrés de liberté qui pourront se dessiner dépendent fondamentalement du type de fractionnement en zones que connaîtra l'économie mondiale et de la stabilité du SMI liée au sort du dollar. De ce point de vue les scénarios suggèrent une grande variété de configurations qui va de l'unification monétaire européenne (aboutissement de la) au retour au flottement généralisé du début des années 70 (2b) ou même à un système de changes fixes du type Bretton Woods (2a).

— Le contenu des politiques qui pourront être menées en termes de *régulation salariale et sociale* est clairement fonction des scénarios. Le scénario (2a), par exemple, est parfaitement compatible avec une mise en cause durable des avantages sociaux traduisant la tentative d'imposer le mode de régulation américain. L'étude de l'industrialisation des pays occidentaux comme des pays du tiers-monde montre cependant le caractère illusoire et instable de configurations qui essaient de briser les différenciations nationales (7). C'est au contraire en partant de la diversité des modes d'organisation sociale qu'il est possible de concevoir l'inflexion harmonieuse des systèmes socio-économiques envisagée dans le scénario (1a).

— Les politiques visant à *restructurer l'appareil productif* sont de natures profondément différentes suivant qu'on les envisage dans le cas d'une économie mondiale où les normes de production américaines dominent (2a) ou dans le cas où le fractionnement en zones génère la confrontation des systèmes productifs (1a).

— Enfin les conditions dans lesquelles pourra être mise en œuvre une nouvelle *politique de collaboration avec les pays du tiers-monde* seront fortement contraintes par l'hypothèse de configuration retenue. Le scénario (1a) trace un cadre de référence suggérant un nouvel ordre international qui s'oppose nettement aux stratégies protectionnistes qui devraient dominer pour (1b). Les scénarios 2 quant à eux, fondés sur une économie mondiale intégrée sous l'hégémonie américaine, impliquent une insertion accentuée des nouveaux pays industriels dans la division internationale du travail et l'aggravation de la situation des autres pays du Sud.

---

(6) Voir S. Berger et M. Piore. — *Dualism and Discontinuities in Industrial Societies*. — Cambridge, Cambridge University press, 1980.

Coûts salariaux en monnaie nationale
1970 = 100 échelle semi-logarithmique

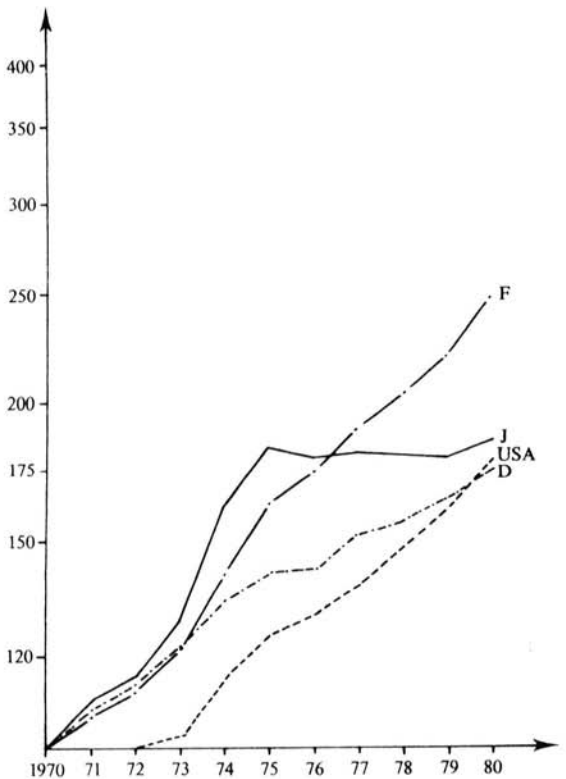

Coûts salariaux en monnaie nationale
1970 = 100 échelle semi-logarithmique

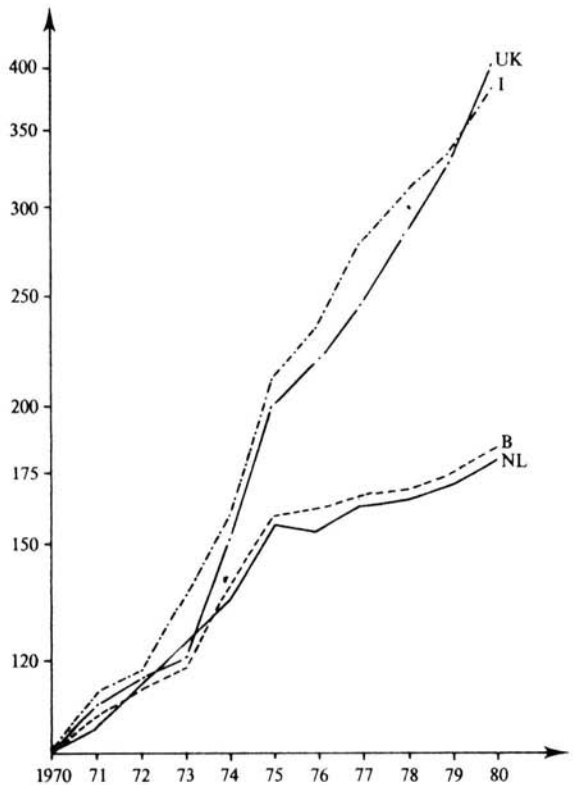

Source : BLS, Washington, in «La compétitivité des industries de la Communauté», Commission des communautés Européennes, 1982. *futuribles*

Pôles de compétitivité et nouvelle concurrence industrielle

Gérard Lafay, Anton Brender (1)

Ouverture ou fermeture de l'économie ? Telle est, schématiquement, l'alternative dans laquelle on voudrait enfermer les choix de la politique industrielle. La réalité de l'industrie mondiale de cette fin de XX^ème siècle paraît exiger une approche moins tactique : la façon dont a évolué la dynamique des échanges internationaux, la fermeté des stratégies menées par certains de nos concurrents, placent la plupart des pays européens devant la nécessité non plus seulement de s'ouvrir les uns aux autres, mais de construire ensemble des pôles de compétitivité sur lesquels ils pourront s'appuyer pour affronter, sur des terrains qu'ils auront choisi, la concurrence du reste du monde.

L'échange international n'est plus ce qu'il était

Le commerce international a changé de nature au cours des quinze dernières années (2). Les chocs pétroliers n'ont pas été un simple accident, ils ont été au contraire le révélateur d'une évolution profonde des relations économiques internationales, marquée par des phases successives.

Après la période de reconstruction qui a suivi la seconde guerre mondiale, et jusqu'à la fin des années soixante, le commerce international était caractérisé par une très grande stabilité des prix et jouait de la sorte un rôle anti-inflationniste. Ainsi se développait, conformément aux principes ricardiens, une spécialisation internationale qui confirmait les positions initiales et se traduisait par une intensification du volume des échanges. En valeur, pro-

(1) Directeurs Adjoints du Centre d'Etudes Prospectives et d'Informations Internationales (CEPII)

(2) Cf «Economie mondiale : la montée des tensions».— Rapport du C.E.P.I.I.— Paris, Economica, 1983.

LE MONDE EN 1880

Parts relatives dans la production manufacturière mondiale
(en pourcentage)

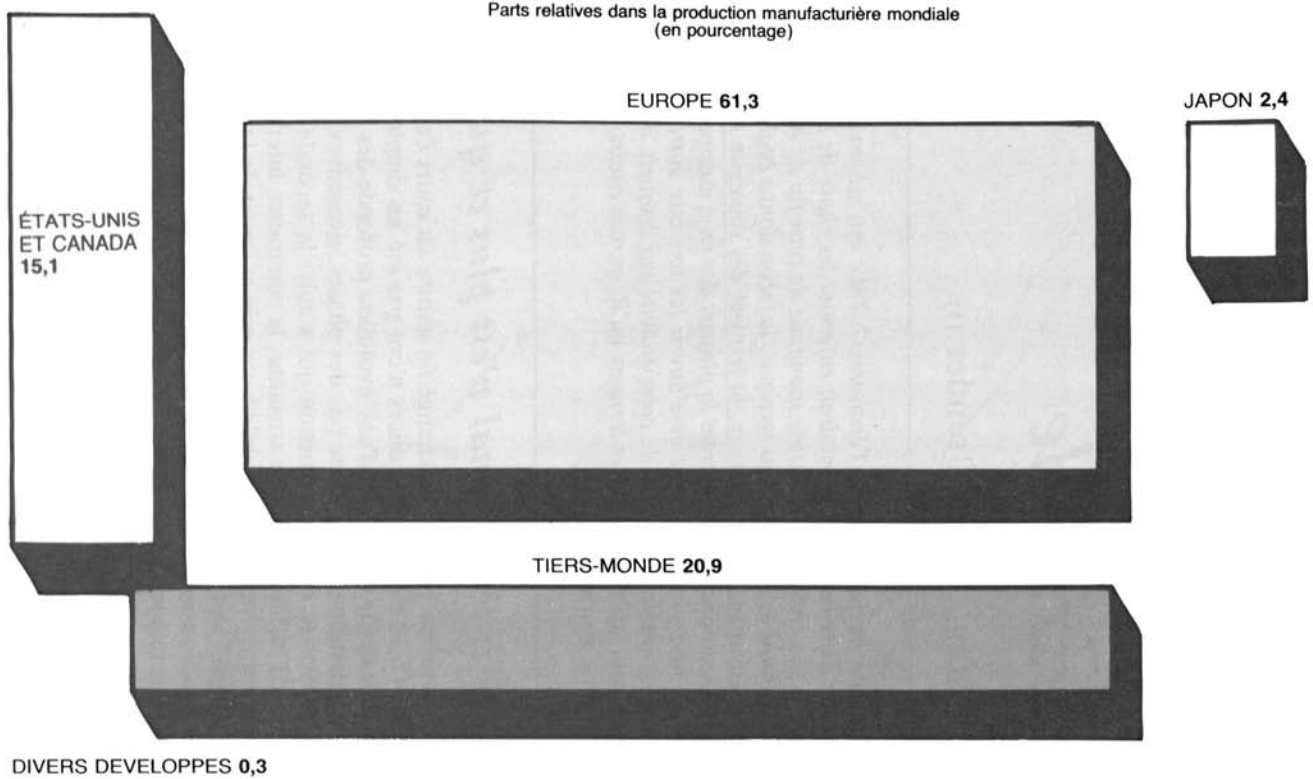

Source : P. Bairoche, International Industrial levels from 1750 to 1980, in l'*Expansion*, octobre 1982.

LE MONDE EN 1980

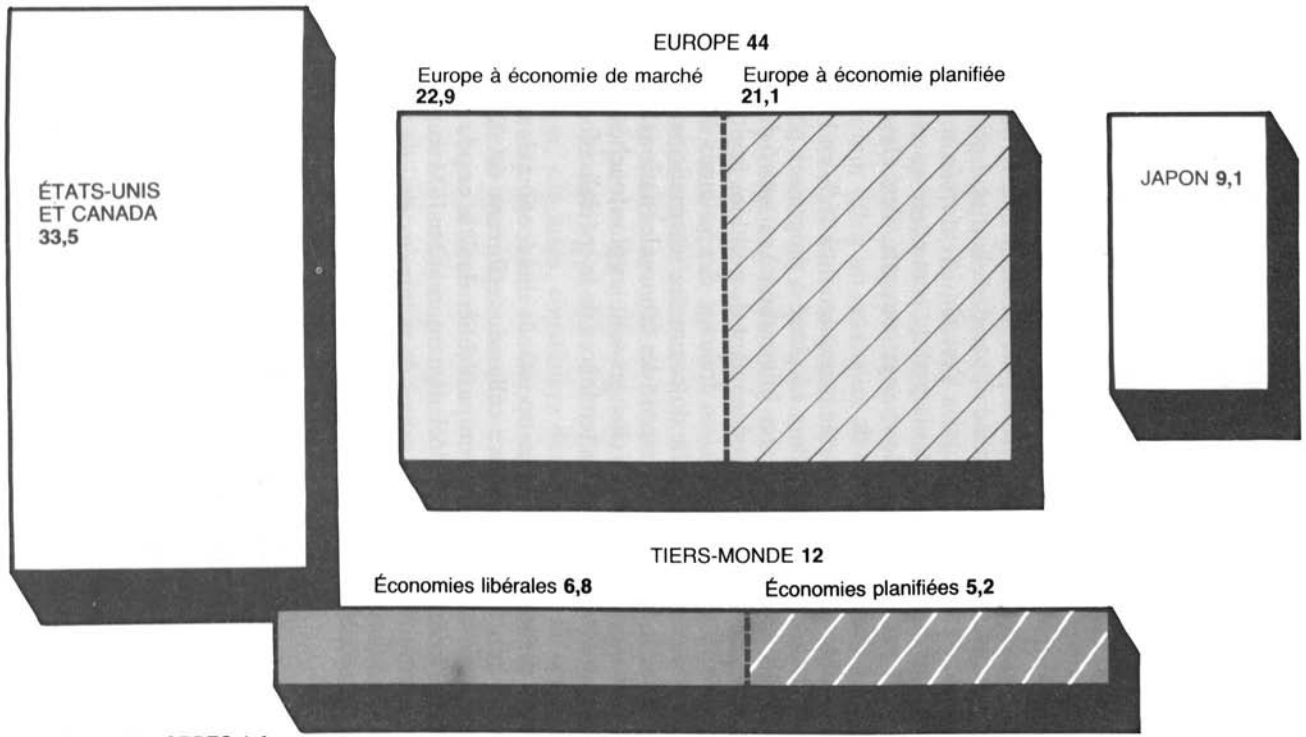

De l'Europe, le pôle dynamique de développement traverse, à la fin du XIX[e], l'Atlantique. L'Amérique du Nord est au sommet de sa puissance dans les années 1950 (47 % de la production industrielle mondiale). Le Japon prend ensuite le relais, créant dans le Pacifique un nouveau pôle. La «vieille Europe», divisée en deux, voit son influence se réduire (de 61,3 % à 44 %). Le tiers-monde, resté spectateur dans la course au développement, ne pèse plus que 12 % de la production mondiale en 1980.

futuribles

grès des volumes et baisse des prix relatifs se compensaient, si bien que par rapport au PIB mondial, la part du commerce international atteignait 9 % en 1967, soit un chiffre analogue à celui observé en 1960.

Dès la fin des années soixante, c'est-à-dire avant même le choc pétrolier de 1973, les prix du commerce international se sont mis à s'élever rapidement. L'excès de spécialisation ayant placé certains producteurs en positions dominantes, ceux-ci ont été d'autant plus incités à élever leurs prix que leur rentabilité a été affectée par des hausses de coûts salariaux ou la réévaluation de leur monnaie, et ils ont été d'autant plus en mesure de le faire que leurs produits avaient un attrait qui ne résidait pas dans leur seul prix. De 1967 à 1973, l'interdépendance des économies s'est ainsi renforcée sous le double mouvement des volumes et des prix : la part du commerce international dans le PIB mondial, aux prix et taux de change courants, s'est élevée régulièrement de 9 % à 12 % sur cette période.

Le premier choc pétrolier l'a portée brusquement à 16 % en 1974 et, après un léger recul l'année suivante, elle a continué à progresser pour atteindre 17 % en 1980. Toutefois, le commerce international est entré dans une nouvelle phase : à la hausse des prix — découlant de positions héritées du passé — se superpose, à partir de 1974, un freinage des volumes échangés. Ce ralentissement de la croissance réelle du commerce international n'est pas dû seulement à celui de la croissance interne des économies nationales, ni au fait que les produits qui font l'objet d'échanges sont les plus touchés par la crise, il tient aussi à un renversement des tendances de la spécialisation internationale.

On observe d'abord une réaction spontanée des économies affectées par les hausses de prix internationaux : celles-ci s'efforcent de diminuer leur dépendance car de telles hausses, en particulier dans le cas du pétrole, ont remis en cause l'intérêt même de l'échange international. Mais les nouvelles spécialisations résultent également, dans de nombreux cas, de stratégies de développement plus autonomes, mises en œuvre par le Japon et les «Nouveaux Pays Industriels».

La fin de la concurrence douce

La nouvelle logique d'échange internationaux qui se développe est plus «dure» que celle qui existait jusqu'au milieu des années soixante-dix. A une forme assez fine de division du travail, entre des pays dont les potentiels économiques étaient devenus relativement proches, se substitue (en partie au moins) une forme beaucoup plus tranchée, l'insertion des nations dans l'économie mondiale s'organisant autour d'un petit nombre de pôles de compétitivité.

Entre les pays industriels, en effet, les «avantages comparatifs» sont de

plus en plus rarement une donnée naturelle : désormais, ils doivent être construits et reconstruits sans cesse au prix d'investissements massifs, aussi bien au niveau de l'appareil industriel lui-même qu'en amont de celui-ci — dans la recherche et le développement — et en aval dans l'appareil commercial. La force du Japon dans des domaines comme l'électronique ou l'automobile ne repose sur rien d'autre qu'un effort systématique d'investissement effectué à ces *trois* niveaux depuis maintenant plus de deux décennies.

Ces pôles de compétitivité présentent à l'évidence un intérêt immédiat, dans la mesure où ils garantissent au pays un potentiel d'exportation important pour les produits de la branche concernée. Dans une perspective à plus long terme, toutefois, ils peuvent aussi constituer un atout décisif dans la dynamique de spécialisation internationale du pays : il est possible, à l'abri de leur puissance, de développer des activités nouvelles, et ce à une échelle suffisante pour leur offrir un maximum de chances de réussite.

Ainsi, l'automatisation de la production automobile japonaise, en même temps qu'elle a renforcé un pôle de compétitivité établi, a ouvert un débouché large et protégé aux fabricants japonais de biens d'équipement : la force actuelle de l'automobile japonaise contribue au développement d'une industrie qui constituera sans doute un nouveau pôle de compétitivité du pays. De même, la maîtrise qui s'affirmait déjà à la fin des années 1960 de segments importants du marché mondial de l'électronique grand public, a-t-elle été un atout décisif, par les débouchés qu'elle garantissait aux producteurs nationaux, pour le développement d'une industrie japonaise des composants (industrie qui, elle aussi, constituera demain un pôle de compétitivité pour cette économie). De même, enfin, est-ce en s'appuyant sur la compétitivité naturelle qu'elle avait dans une industrie de main-d'œuvre comme celle de l'habillement, que la Corée du Sud a pu «remonter» la filière textile et reconquérir son marché intérieur pour la production de fibres synthétiques (produit pour lequel elle n'avait cette fois aucun avantage naturel).

Ce dernier exemple attire l'attention sur un trait essentiel de la notion de pôle de compétitivité. Il ne suffit pas qu'une branche soit exportatrice pour qu'elle constitue un pôle de compétitivité : il faut que sa force compétitive soit le moteur du développement d'activités nouvelles, assure une protection à des activités plus fragiles. Si l'organisation industrielle d'un pays ne permet pas la transmission de tels effets d'entraînement, si elle ne permet pas le jeu de ces protections naturelles, il lui sera désormais de plus en plus difficile de se maintenir en position de force dans la concurrence internationale.

La vulnérabilité de l'Europe

A priori, cette nouvelle logique d'échanges pourrait paraître présenter des éléments positifs : en remettant en cause des positions acquises, elle

Productivité horaire en volume du secteur manufacturier
Taux de croissance annuel moyen en %

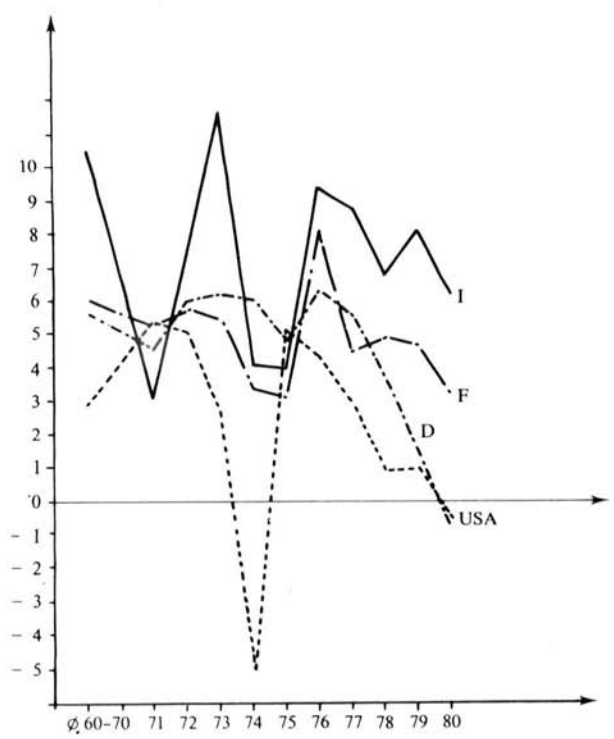

Productivité horaire en volume du secteur manufacturier
Taux de croissance annuel moyen en %

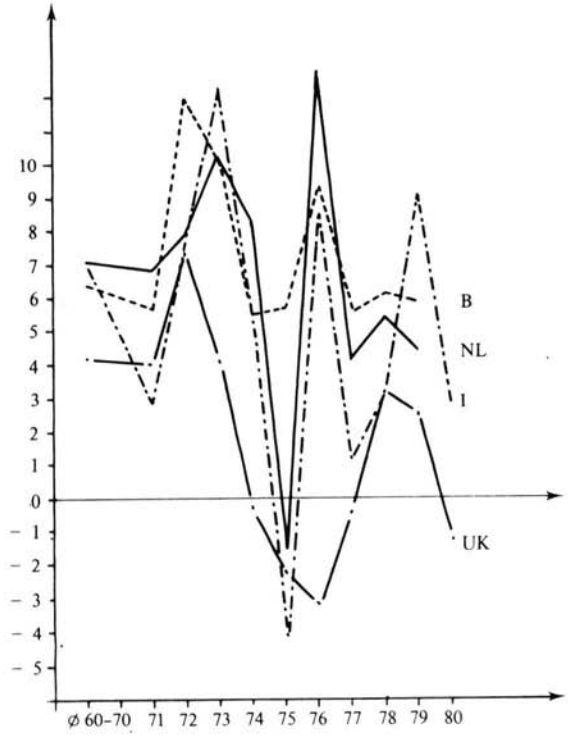

Source : BLS, Washington, in «La Compétitivité des Industries de la Communauté», Commission des Communautés Européennes, 1982. *futuribles*

engendre un renouvellement de la concurrence et semble susceptible de favoriser un ralentissement de la hausse des prix du commerce international dans les années quatre-vingts. Cependant, une concurrence trop forte est difficilement supportable, surtout en période de crise et dans la mesure où elle met en porte-à-faux toutes les économies qui étaient engagées dans une spécialisation plus fine. Elle souligne en particulier la vulnérabilité de l'ensemble des économies européennes.

Rien ne distingue, en effet, les échanges entre pays européens de l'ensemble des échanges internationaux. La spécialisation des économies européennes s'effectue de façon assez fine à l'intérieur de chaque branche, en suivant les principes décrits notamment par B. Lassudrie-Duchêne (3) : tantôt elle correspond à un souci de diversification des gammes de produits et permet de répondre à une «demande de différence», tantôt elle traduit une «décomposition internationale des processus productifs» fonction, à chaque instant, des coûts comparés. Pour les entreprises industrielles européennes, le «marché commun» n'est encore largement qu'un sous-ensemble du marché mondial.

On peut se demander si cette forme de spécialisation, bénéfique dans une période de croissance forte, ne devient pas un luxe en période de crise de l'économie mondiale. N'étant pas en mesure de construire avec vigueur de nouveaux pôles de compétitivité, susceptibles de résister aux variations brutales des taux de change, les nations européennes voient s'affaiblir leurs points forts sous les coups de boutoir de la concurrence extérieure. Sensible dans la chimie, la sidérurgie, la construction mécanique et électrique, le recul européen est particulièrement marqué dans le matériel de précision et l'électronique.

Désormais, le problème essentiel n'est pas de savoir si une économie est trop ou pas assez ouverte, mais d'analyser la nature de ses échanges avec le reste du monde. Un degré élevé d'ouverture de chacun des pays européens serait utile si les échanges à l'intérieur de l'Europe étaient conçus comme l'instrument d'une force commune. Les entreprises européennes procèderaient alors massivement à des accords de coopération industrielle du type Airbus : une spécialisation intra-branche de l'Europe lui permettrait ainsi de renforcer sa spécialisation inter-branche par rapport au reste du monde. Telle serait sans doute la meilleure façon de défendre le marché intérieur de chacun des pays européens vis-à-vis de la concurrence extérieure.

On mesure ici le chemin qui reste à parcourir pour créer une telle dynamique. Explorer les voies et moyens d'une Europe des projets industriels semble aujourd'hui hautement prioritaire, en tirant les leçons de l'expérience

(3) Cf «Décomposition internationale des processus productifs et autonomie nationale», par B. Lassudrie-Duchêne, dans *Internationalisation et autonomie de décision*, H. Bourguinat Ed.— Paris, Economica, 1982.

japonaise. Il faut se demander d'abord si les taux de change réels des pays européens ne sont pas restés trop élevés vis-à-vis des monnaies des pays les plus dynamiques. Mais il faut surtout observer que les entreprises japonaises se placent dans une perspective de rentabilité à long terme, qui conduit à privilégier une organisation de l'appareil industriel du pays autour de pôles de compétitivité plutôt qu'à prendre des décisions de production sous la seule pression de la rentabilité à court terme. A défaut d'actions rapides dans ce domaine, c'est l'Europe, dans son ensemble, qui serait dépassée par l'évolution de l'économie mondiale.

Profits, taux de rendement et investissement dans les industries manufacturières

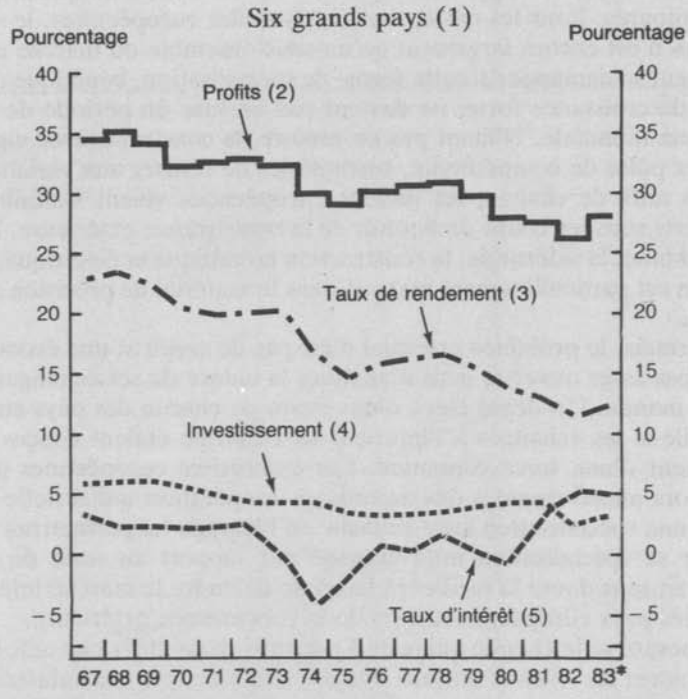

Source : OCDE
1. Etats-Unis, Japon, Allemagne, France, Royaume-Uni, Canada.
2. Excédent brut d'exploitation exprimé en pourcentage de la valeur ajoutée brute.
3. Excédent brut d'exploitation exprimé en pourcentage du stock de capital brut.
4. Variations de l'investissement réel brut.
5. Rendement des bons d'Etat à long terme diminué de la hausse des prix à la consommation.
* Prévision.

futuribles

Politiques économiques et sortie de crise

Du carré infernal à un nouveau New-Deal ?

Jacques Mistral, Robert Boyer (1)

La période récente est marquée par la montée des enjeux industriels : on peut même juger qu'il s'agit de la troisième phase de la crise, celle qui marquera les années 80. De fait, les tensions apparues au milieu des années 70 furent dans un premier temps interprétées comme le produit d'agressions extérieures : les économies occidentales devaient s'adapter à des prix de l'énergie durablement plus élevés et à la concurrence des « nouveaux pays industrialisés ». Ultérieurement, les déséquilibres macroéconomiques internes aux pays industrialisés furent progressivement reconnus comme facteurs de blocage de la croissance ; la politique monétaire se vit confier le rôle central pour restaurer la discipline des comportements. Dix ans après le premier choc pétrolier, il paraît toutefois insuffisant de mettre ainsi en cause les seules insuffisances des politiques globales ; les lenteurs dans l'adaptation à une « troisième révolution industrielle » expliqueraient plutôt, selon une conception désormais largement répandue, la longueur de la phase d'adaptation que nous traversons. Deux séries d'arguments importants peuvent être avancées à l'appui de cette thèse.

Rétrospectivement, d'abord, les années 70 sont marquées par une inflexion généralisée des gains de productivité, commune à l'ensemble des secteurs et des pays ; en second lieu, la chute des taux d'investissement dans l'industrie manufacturière explique une obsolescence accélérée de l'appareil productif ; il en résulte une sensibilité plus grande à la concurrence étrangère ; le phénomène de désindustrialisation — auquel seul le Japon semble échapper — sanctionnerait finalement les retards observés pour remodeler les structures industrielles. Par comparaison, le potentiel d'innovations technologiques disponibles semble en effet offrir d'importantes perspectives d'investissements rentables : il s'agit tout autant de diffuser de nouveaux biens de consommation que d'introduire de nouveaux équipemenents productifs ; c'est la modernisation des branches traditionnelles qui est en jeu tout autant que l'émergence de secteurs radicalement nouveaux. De nombreuses monographies l'auraient donc établi : il suffit

(1) J. Mistral, ENSAE/CEPREMAP — R. Boyer, CNRS/CEPREMAP.

de forcer la vapeur, de vaincre les résistances au changement et les années 80 pourraient voir se propager ce nouveau potentiel de croissance !

Le présent article analyse les conditions requises pour que se déploie sur ces bases une issue à la crise. La démarche adoptée, principalement macroéconomique, conduit à un jugement infiniment plus nuancé. Nous étudions d'abord la raison des blocages *successifs sur lesquels butent les efforts de restructuration industrielle. Une caractérisation plus fouillée montre qu'ils n'ont rien d'accidentel et traduisent la substitution d'un* «carré infernal» *au «carré magique» des années 60. Dans ce contexte, le scénario central de la décennie est — sans qu'on puisse écarter une déflation catastrophique — celui d'un* stop and go *généralisé. L'analyse minutieuse de cette alternance de phases contrastées est riche d'enseignements ; c'est la thèse centrale de cet article que d'y repérer une* lente altération, *une* progressive recomposition *des ressorts les plus fondamentaux de l'activité. Ce processus est nécessairement fait* de tâtonnements et d'erreurs *parce qu'aucun mécanisme économique ou politique n'est en mesure de dégager avec clarté les principes sociaux et organisationnels capables de libérer un nouveau potentiel de développement. Pour contrecarrer le jeu d'évolutions devenues largement défavorables, il est donc vital que* les politiques économiques *affrontent les innombrables difficultés de la conjoncture en s'attachant à définir progressivement une nouvelle cohérence aux transformations en cours.*

La modernisation industrielle prise en tenailles

L'expérience de la fin des années 70 a mis en pleine lumière le dilemme auquel se heurtent les politiques de modernisation industrielle : soutien de la demande ou gestion de l'austérité ne semblent ni l'une ni l'autre en mesure de fournir un cadre propice aux perspectives de modernisation industrielle. De fait, les politiques traditionnelles de relance de l'activité mises en œuvre aux lendemains du premier choc pétrolier (en Scandinavie et en France) ou, plus récemment, par le gouvernement socialiste français, butent rapidement sur les obstacles que sont la détérioration du solde extérieur, l'aggravation des déficits publics et la persistance de l'inflation.

Mais il y a plus grave : nulle part en effet le soutien de l'activité n'est parvenu à éclaircir suffisamment les anticipations de demande et de profitabilité pour impulser un dynamisme renouvelé de l'investissement productif. La stagnation enregistrée en France est d'autant plus significative à cet égard qu'elle intervient parallèlement au processus de nationalisation dont l'objectif était précisément de soustraire la formation de capital à la dictature des vues à court terme.

Le respect des exigences de compétitivité et la reconstitution des marges d'autofinancement ont donc, dans une autre perspective, mis à l'ordre du jour des politiques d'austérité visant à

comprimer les coûts salariaux et à limiter les déficits publics. Menées, avec rigueur en Grande-Bretagne, avec pragmatisme en Allemagne et en France après 1976, ces politiques n'ont toutefois pas eu les effets positifs attendus : au schéma baisse des coûts/amélioration de la rentabilité/ reprise de l'investissement (popularisé en son temps par le Chancelier Schmidt) s'est en fait substitué un schéma alternatif où la contraction de la demande détériore les profits, décourage l'investissement, ralentit les gains de productivité et durcit le partage du revenu national : ex-post, la rentabilité dans l'industrie reste des plus médiocres, très en-deçà des niveaux caractéristiques de la période de croissance passée.

Ainsi la leçon majeure des années 70 tient-elle finalement à la discordance désormais avérée entre les contraintes de rentabilité et de débouchés : il semble ne plus être au pouvoir des politiques macroéconomiques traditionnelles que d'agir sur l'un ou l'autre de ces volets. Cette contradiction a été amplifiée, plus qu'atténuée, par les autres composantes des politiques mises en œuvre. Il en est ainsi, en tout premier lieu, de la politique de change. Contrairement aux leçons du passé (dévaluations compétitives de l'entre-deux-guerres, ajustements de parité des années 60), le plus grand scepticisme s'est développé à la fin des années 70 quant aux effets positifs à attendre d'une modification de change : le poids des importations libellées en devises et la viscosité des courants d'échange repoussent à un avenir incertain l'amélioration de la balance commerciale, dans un contexte de changes fluctuants si ce n'est erratiques. L'augmentation du coût des importations amplifie les pressions inflationnistes internes. Dans ce nouveau contexte, la dévaluation apparaît ainsi comme un signe de laisser-aller sur les marchés : finalements, elle retarde la modernisation industrielle. C'est, paradoxalement, sur la même conclusion que débouche la politique alternative. Dans le prolongement de ce qui précède, la recherche d'une monnaie forte apparaît certes justifiée par la modération du coût des approvisionnements qu'elle entraîne ; surtout, la pression renforcée de la concurrence étrangère est une incitation permanente à la modération en matière de revenus et de prix, à l'amélioration des procédés de production et à la qualité des produits, bref, c'est une pédagogie de l'effort. Dans la pratique, elle se révèle plutôt destructrice : c'est du moins ce que suggère l'expérience française à la fin des années 70. La rigidité des évolutions nominales dans le secteur abrité de la concurrence étrangère et la montée des charges sociales et financières suscitent en effet, lorsqu'elles ne sont pas rapidement infléchies, une déformation des prix relatifs au détriment de l'industrie qui amenuise sa profitabilité. Il en résulte un déclin de l'investissement industriel, réduit aux seuls équipements de rationalisation indispensables, une pénétration accrue du marché intérieur et finalement une destruction progressive du tissu productif.

Une opposition de même nature se dessine enfin, quoique de manière plus complexe encore, en ce qui concerne la formation des salaires et la productivité. Les exigences de la concurrence conduisent en effet à rechercher une évolution modérée des coûts ; c'est même là une revendica-

tion massive et permanente des organisations professionnelles patronales. Sans doute deux règles minimales s'imposent-elles à cet égard pour préserver la compétitivité-prix de l'industrie : que les charges en niveau et en évolution, une fois corrigées des changements de parité, soient conformes aux données internationales. Mais que dire au-delà de cette règle de bon sens ? L'expérience de l'après-guerre suggère en fait que les «firmes à succès» ne s'imposent pas, dans la compétition internationale, par la régression des salaires et ses corollaires la déqualification du travail et une gestion autoritaire du personnel. Les travaux disponibles suggèrent plutôt une relation inverse : les économies où la modernisation et les reconversions industrielles ont été les plus spectaculaires sont également celles (Allemagne, Japon) où la croissance rapide des salaires réels est allée de pair avec la formation des hommes et leur implication active dans l'amélioration des produits et procédés. Ainsi bute-t-on là encore sur une alternative apparemment impossible à trancher : la compression des salaires par délocalisation des productions vers des zones à main-d'œuvre bon marché (cas des USA) ou par développement de l'économie souterraine (domaine dans lequel l'Italie remporte des succès spectaculaires) peuvent être des réponses habiles à court terme mais amorcent une évolution régressive à moyen terme. La modestie des gains de productivité qui résulte d'une telle stratégie — ce dont les USA donnent l'exemple — n'invite pas à anticiper un retour en force de ces économies dans la division internationale du travail. A l'inverse, une stratégie fondée sur la revalorisation du travail industriel est sans doute seule en mesure de draîner les compétences vers ce secteur, elle constitue à moyen terme une puissante incitation à la modernisation. Mais les obstacles auxquels elle se heurte à court terme semblent pratiquement incontournables : la rigidité de la hiérarchie des revenus conduirait à accélérer l'inflation ; la fragilité des structures productives héritées du

Evolution de la productivité

(Production par travailleur employé)

Moyenne annuelle en %

	70/60	73/70	76/73	79/76	82/79
France	4,9	5,1	2,7	3,0	1,6
RFA	4,5	3,6	3,1	3,0	0,8
Royaume-Uni	2,6	3,3	1,0	1,7	2,1
Italie	6,2	4,0	1,0	3,0	0,6
Etats-Unis	1,9	2,7	0,2	0,8	0,0
Japon	11,2	6,4	1,9	3,9	2,2

Source : INSEE.

Adhésion à la «troisième révolution industrielle» ?

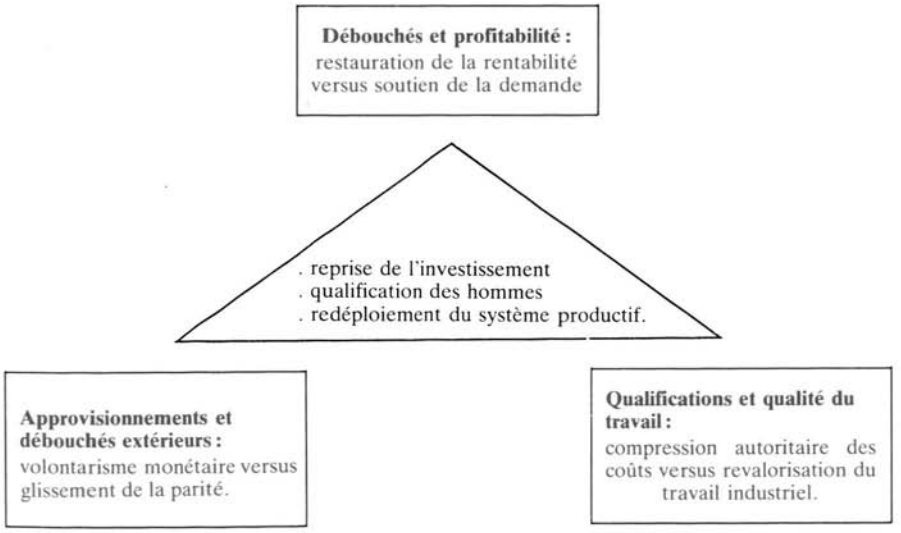

La modernisation industrielle prise en tenailles

passé ne résisterait pas à cette impulsion et conduirait à la fermeture de nombreuses entreprises. Comme le suggère l'exemple de l'Europe du Nord, la désindustrialisation semble là aussi limiter l'horizon.

Au total, le bilan des années 70 révèle la convergence des dilemmes auxquels se heurtent les stratégies de modernisation industrielle. Rien ne serait plus illusoire que de voir dans le choc récurrent sur l'un et/ou l'autre de ces obstacles le résultat, soit d'un volontarisme insuffisant pour faire passer la priorité industrielle, soit d'un laxisme coupable dégradant l'environnement de l'entreprise. En réalité, ces blocages traduisent une configuration des relations macroéconomiques originale par rapport à celles ayant caractérisé la longue période de croissance. Des travaux antérieurs (2) se sont attachés à proposer une analyse de ces blocages. Le présent article esquisse une autre démonstration du caractère profond et durable de la crise actuelle : au cercle vertueux productivité/croissance/investissement des années soixante succède le cercle vicieux stagnation/chômage/inflation/déséquilibre extérieur.

(2) Voir des mêmes auteurs : «Accumulation, inflation, crises», PUF, 2e éd. refondue 1983.

Du «carré magique» à un «carré infernal» ?

Durant longtemps, la croissance économique rapide et régulière a pu être interprétée comme le résultat fécond d'une action délibérée de l'Etat. Le «carré magique» constituait dans cette perspective une référence utile pour désigner les objectifs des politiques macroéconomiques. L'impuissance des thérapeutiques traditionnelles à assurer désormais, fut-ce de manière approximative, un niveau élevé d'emploi, une hausse modérée des prix et l'équilibre tendanciel des budgets publics et des finances extérieures est le principal argument mis en avant par les inspirateurs des politiques libérales en faveur d'un retour généralisé aux principes du marché.

En réalité, contrairement au principe du tiers-exclu, il se pourrait bien que les références keynésienne et monétariste soient insuffisante, pour l'une et inadéquate, pour l'autre. Se borner à opposer l'Etat et le Marché n'offre qu'une vue simpliste, bien mal adaptée au contexte de crise longue dominant la décennie 80. Entre l'Etat et le Marché c'est une combinaison plus subtile qu'il faut inventer : les prémisses de cette recomposition se mettent progressivement en place. L'étude des relations macroéconomiques duales du carré magique — l'investissement, l'emploi et les salaires, l'intervention publique, la contrainte extérieure — est un moyen de les déchiffrer.

L'investissement industriel : des opportunités sans suite ?

Facteur-clé de la croissance passée, support du progrès technologique, condition de la compétitivité externe, l'investissement productif est au centre des contradictions qui se manifestent depuis les années 70. Les tendances à l'érosion des marges de profit, latentes dès la fin des années 60, ont été brutalement amplifiées par les conséquences du premier choc pétrolier : l'augmentation des coûts salariaux et financiers, l'obsolescence d'équipements gros utilisateurs d'énergie, la sous-utilisation du capital ont sérieusement affecté les marges de profit. Restaurer la rentabilité semble donc une condition préalable à une reprise régulière de l'investissement. Tel est le sens de l'action engagée par la plupart des gouvernements occidentaux à la fin des années 70. Si des succès significatifs — bien que tardifs et souvent partiels — ont été enregistrés dans la lutte anti-inflationniste, aucun pays n'a jusqu'à présent été le théâtre des enchaînements vertueux qui étaient recherchés. On bute là, en réalité, sur l'un des paradoxes majeurs de la présente crise.

D'un côté, la prolongation des tendances antérieures en matière de soutien de la demande (maintien du pouvoir d'achat, gonflement des transferts sociaux, investisssements publics) atténue la gravité de la crise : un filet de sécurité réduit ainsi le risque d'une révision en baisse cumulative des investissements comme ce fut le cas dans les années 30. D'un autre côté, les politiques libérales désignent un vrai problème — celui de la rentabilité — mais recourent à des solutions dangereuses qui, en faisant sauter le filet de sécurité précédent, peuvent destabiliser le mode de croissance sans lui trouver de substitut, du moins à moyen terme. Ce dilemme est caractéristique d'une *crise longue* au sens où se mani-

La dilatation du carré magique

Le graphe suivant décrit pour l'ensemble des 7 grands pays de l'OCDE les résultats macroéconomiques usuellement jugés les plus significatifs ; ils sont fournis pour quatre sous-périodes (1966/1968, 1971/1973, 1976/1978, 1980/1982). La forme des losanges rappelle d'abord les résultats enregistrés durant les années 60 et au début des années 70 : inflation modérée, taux de chômage limité, maîtrise des finances publiques et des déséquilibres externes. Indépendamment des périodes marquées par les chocs pétroliers (1974/1975 et 1979/1980), la fin des années 70 et le début des années 80 enregistrent une détérioration significative et générale de ces résultats : c'est pourquoi le «carré magique» apparaît à beaucoup comme un «âge d'or».

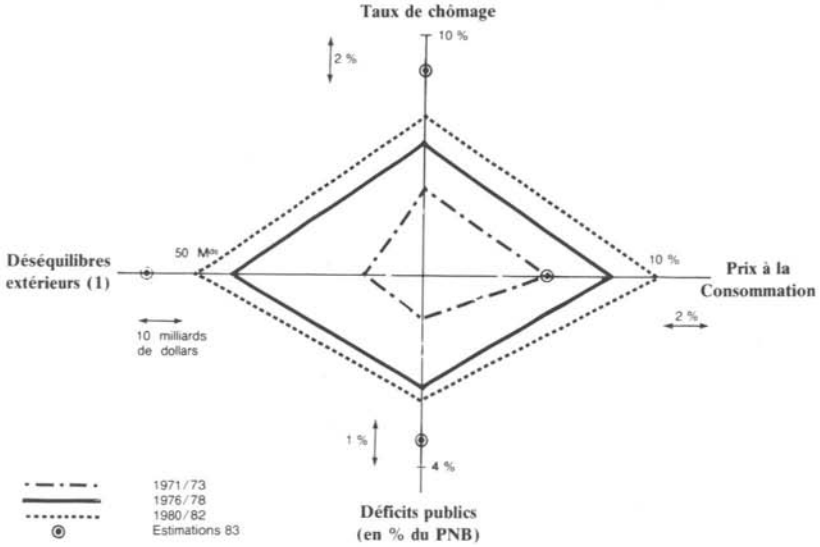

Résultats moyens pour les 7 grands pays (USA, Canada, Japon, Allemagne, France, Royaume-Uni, Italie)

(1) Somme algébrique des excédents et déficits des balances courantes.

Source : *Perspectives Economiques* — OCDE, juillet 83.

La période récente a été marquée par une réorientation des politiques dans un sens conservateur privilégiant la lutte contre l'inflation ; les résultats — quoique lents et inégaux — ont été significatifs et ont marqué une nette décélération des hausses de prix en moyenne dans l'OCDE. C'est au prix d'une sévère détérioration des résultats dans les autres domaines : il est en effet frappant de constater que ce nouvel arbitrage, opérant au détriment de l'emploi, s'accompagne d'une aggravation des déséquilibres pour les finances publiques et les balances extérieures. Cette déformation du losange est en particulier très typique de la situation économique aux USA : sous l'impact du Plan Reagan, la hausse des prix y est ramenée à des niveaux modérés (4 % en rythme annuel au 1er semestre 83) ; le taux de chômage dépasse 20 % en 1983, le déficit des finances publiques est proche de 5 % du PNB, la balance des opérations courantes atteint un déficit record de 25 milliards de dollars.

Taux d'investissement par pays

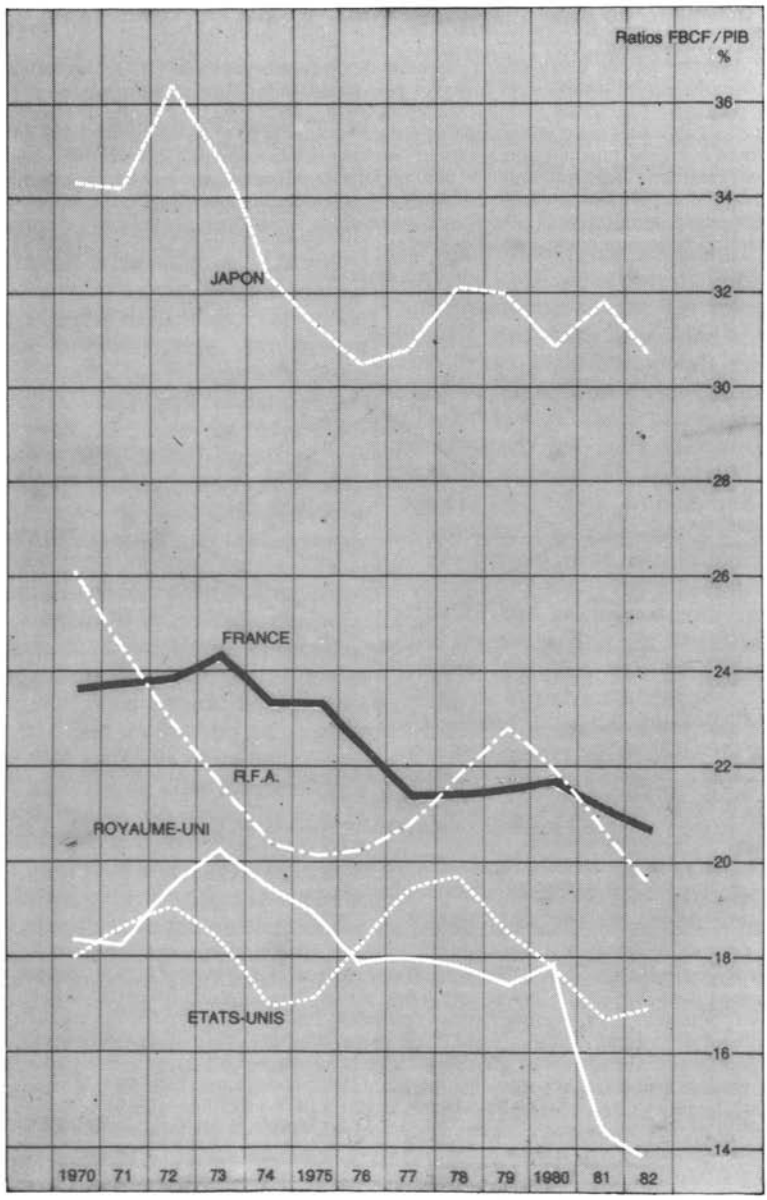

Source : INSEE

feste une inversion de la contrainte majeure portant sur la formation de capital.

En période de croissance garantie, en effet, les perspectives de croissance des marchés et d'amélioration de la productivité étaient suffisamment assurées pour que l'intégralité des investissements finançables soient effectivement réalisés : l'amélioration de l'autofinancement était alors de nature à relever les anticipations et à augmenter la production et l'emploi. En revanche, dans une période où dominent la pression immédiate des coûts et les incertitudes sur le régime de croissance futur, le relèvement ex-ante du profit ne débouche que sur un investissement de rationalisation : face à une demande mondiale stagnante, il conduit à une réduction de l'emploi, à une contraction de la masse salariale et finalement de la production elle-même puisque le progrès des exportations ne suffit pas à compenser la chute du marché intérieur.

Dans le contexte d'une crise longue, les facteurs de blocage macroéconomique peuvent inhiber la formation de capital et ne susciter finalement qu'une sous-utilisation du potentiel technologique. Dans cette hypothèse, les politiques volontaristes en faveur de la modernisation industrielle, qu'elles se concrétisent par une intervention étatique directe ou par un système plus diffus d'incitations, peuvent très bien n'enregistrer que des succès locaux voire même susciter des effets globaux négatifs, au moins sur le volume de l'emploi. En dehors de toute référence aux cycles de Kondratieff, dont le fondement analytique reste des plus vagues, deux raisons conduisent à penser que le mouvement permanent de croissance des branches nouvelles et de déclin des industries anciennes pourrait conduire, dans la perspective de la décennie 80 du moins, à une situation de ce type.

La transformation des modes de vie impulsée par les nouvelles technologies est en effet, à cet horizon, quantitativement et qualitativement différente de celle ayant caractérisé l'après-guerre, les années 60 par exemple. Aucun substitut d'abord ne se profile aux bouleversements majeurs qu'ont été l'urbanisation, la construction des grandes infrastructures et la pénétration de l'automobile qui sont maintenant arrivés à maturité. De plus, ces innovations technologiques ne concourent guère, toujours à cet horizon, à une réduction du coût de production des biens les plus nécessaires dans les budgets des ménages, ceux en particulier qui ont connu les progressions les plus rapides (santé, éducation, logement). Dans un contexte où les contraintes de court terme impliquent durablement une progression modérée du revenu total, on conçoit donc que ces nouvelles demandes se limitent à des substitutions au sein d'une consommation totale faiblement croissante. L'adhésion au changement technique peut alors se traduire par un infléchissement durable de l'emploi. Renforcée par la pénétration de l'électronique dans le secteur tertiaire, par la concurrence des pays les plus avancés pour les secteurs de pointe, par la délocalisation dans le tiers-monde de certaines industries traditionnelles, cette inflexion risque de se propager de branche en branche, décourageant l'investissement de modernisation et bloquant les débouchés des industries motrices.

Au total, l'enjeu de la présente crise

consiste bien à rechercher une nouvelle cohérence entre les transformations des conditions de production et des modes de vie. Suivant la présente problématique, il ne suffit toutefois pas de voir pointer les germes de technologies adaptées — tels les microprocesseurs — pour que l'issue aux déséquilibres actuels soit en vue. La décennie 80 a plutôt toutes chances d'être marquée par une exacerbation de la contradiction entre la pression des coûts nominaux et la stagnation de la demande solvable, entre l'économie maximale de travail (favorable ex-ante au profit) et la restauration de la rentabilité (qui n'est assise ex-post que sur l'élargissement des débouchés). Rien ne serait plus faux, pourtant, que de borner les fluctuations de l'investissement à une algèbre des agrégats globaux. Au-delà de la stagnation durable de la formation de capital, des restructurations de grande ampleur s'opèrent progressivement, de manière négative — sous les coups de boutoirs des cures d'austérité — ou constructive en suivant les signaux que livrent, parcimonieusement, les marchés et les politiques publiques. Elles sont loin toutefois de ne procéder qu'en fonction des contraintes ou opportunités technologiques et mettent plus fondamentalement en cause les relations sociales du travail.

Emploi et salaires : un rétrécissement du champ des compromis

La croissance d'après-guerre avait été marquée par une extension sans précédent des garanties des salariés, par une institutionnalisation accrue de leur statut, par un relèvement régulier des revenus directs et indirects. Dès cette époque, le recours à l'immigration, l'entrée des femmes sur le marché du travail, le développement du travail intérimaire traduisent la recherche par les firmes de nouvelles flexibilités dans l'utilisation de la main-d'œuvre. L'entrée en crise ouverte au milieu des années 70 conduit paradoxalement à amplifier chacune de ces deux tendances. On enregistre, d'un côté une amélioration des garanties existantes (indemnisation du chômage, soutien conjoncturel de l'emploi, actions en faveur des jeunes, etc.) et de l'autre la recherche d'une plus grande flexibilité (multiplication des statuts dérogatoires, horaires flexibles, formes de travail précaires, etc.).

Les stratégies gouvernementales privilégient — selon les pays, suivant les périodes — l'une ou l'autre de ces orientations ; elles ont pour trait commun d'engendrer une série de contradictions rendant difficile, voire impossible, la poursuite durable de ces politiques. Ainsi l'hypothèse déjà avancée d'une *crise longue* se trouve-t-elle étayée à un second niveau. L'approfondissement des relations sociales du travail suivant leur logique antérieure se heurte en effet bien vite à un déséquilibre marqué des régimes de protection sociale et des budgets publics ; le relèvement des impôts et/ou des cotisations sociales pèse sur le profit ou la consommation selon qu'il est supporté par les entreprises ou les ménages. Dans l'un ou l'autre cas s'amorce un cercle vicieux de contraction de l'investissement et de l'emploi et se renforcent les tendances à la précarisation du travail. Une stratégie opposée s'efforce de jouer au mieux de la segmentation du monde salarial (secteurs syndiqués/peu syndiqués,

L'exemple de l'investissement : «anticipations auto-réalisatrices» et/ou changement des contraintes macroéconomiques

Lorsqu'un régime de croissance est fermement établi, les perspectives de croissance de la demande et les transformations de l'organisation du travail justifient une utilisation accélérée du potentiel technologique dans l'appareil productif.

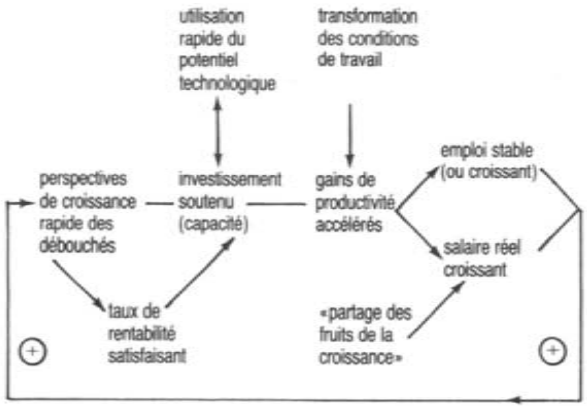

Le «partage des fruits de la croissance» protège la rentabilité contre les deux écueils de l'insuffisance des débouchés ou de l'excès des coûts et justifie ex-post les paris audacieux en matière d'investissement.

Dans une crise longue, la médiocrité des perspectives de la demande et de la pression immédiate des coûts justifient une politique prudente privilégiant l'investissement de rationalisation et l'économie de main-d'œuvre.

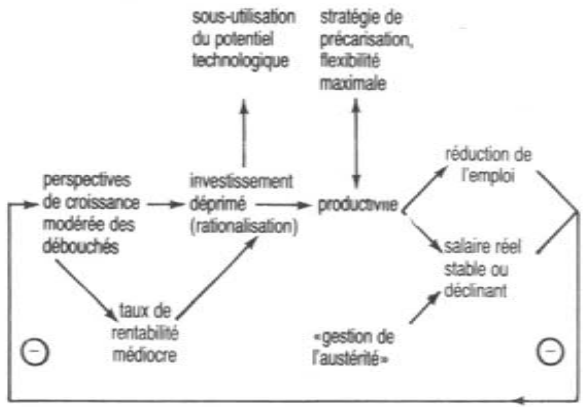

La «gestion de l'austérité» restreint la croissance de la demande, limite l'expansion des nouveaux marchés et justifie ex-post l'attentisme initial des investissements : le potentiel technologique peut rester durablement sous-utilisé.

travailleurs nationaux/étrangers, régions en déclin/zones en expansion récente) : mais les bases sur lesquelles le profit se trouve ainsi restauré sont d'une grande fragilité. D'une part, la dégradation des conditions d'existence implique le gonflement des interventions publiques que l'on entendait par ailleurs limiter ; les facilités mêmes que permet une plus grande flexibilité du travail inhibent d'un autre côté la recherche de nouveaux principes d'une organisation du travail qui dépasse les contradictions du fordisme, favorise la diffusion des nouvelles technologies et restaure les tendances à long terme de la productivité.

Au fil des années, les tensions dans les relations professionnelles apparaîtront donc de plus en plus manifestes ; leur gestion au sein des formes institutionnelles héritées du passé ne peut qu'interdire l'amélioration simultanée du revenu réel et de l'emploi ; le durcissement des relations sociales traduira à ce titre un rétrécissement du champ des compromis.

D'un côté, en effet, la quasi-disparition du surplus antérieurement lié à la croissance et l'impératif d'un redressement des profits impliquent une réduction durable du revenu réel des ménages... ce qui augure mal du déroulement de négociations où le patronat et les syndicats avaient pris l'habitude de s'affronter sur le partage d'un gâteau en rapide progression. Que négocier désormais si ce n'est la forme que prend la réduction des avantages acquis ?

D'un autre côté, les contraintes de la concurrence poussent les firmes à extérioriser les coûts liés à la montée du chômage et, plus généralement, ceux liés à la reconversion du mode de développement. Il en résulte une destabilisation des budgets publics et sociaux qui, dans la structure actuelle des prélèvements obligatoires, fait retour sur les entreprises.

Dans chacun de ces cas, l'appel à l'Etat se fait pressant : c'est finalement sur la monétisation des déficits publics que débouchent de manière symétrique la défense tous azimuts des compromis passés, tout autant que les déséquilibres cumulatifs résultant d'un ajustement passif aux contraintes du marché dans un contexte devenu défavorable.

Les conclusions partielles déjà livrées par l'étude de l'investissement se trouveraient ainsi étayées : il ne semble pas que les tendances à l'œuvre, en ce qui concerne les relations sociales du travail, permettent d'anticiper un retournement significatif du chômage.

Pourtant, rien ne serait plus faux que de réduire les perspectives de la décennie 80 à une simple alternance de phases de renforcement puis de remise en cause des avantages et des droits des salariés.

D'une part, la durée de la crise induit progressivement la disparition des formes d'organisation incapables de résister à une concurrence de plus en plus vive ; de ce fait, au-delà de la régularité des évolutions macroéconomiques (telles que les cernent les statistiques globales) est, là aussi, à l'œuvre une forme de recomposition par destruction et élimination : décroissance de l'emploi dans les plus grands établissements, perte d'influence des syndicats dans les secteurs arrivés à maturité, remise en cause de la forme et du contenu des négociations collectives, réaménagement de la législation sociale sont autant d'éléments de ce processus.

D'autre part, la gravité de la crise favorise l'émergence de formes d'organisation originales ou la diffusion de formes déjà présentes mais qui ne correspondaient pas à la logique du développement antérieur. Le dynamisme des établissements de taille moyenne, la capacité d'initiative de certaines directions patronales dans la révision des politiques sociales, l'exploration de nouvelles possibilités d'aménagement du temps ou d'organisation du travail, le renouvellement des modes de consultation du personnel, la réaction des organisations syndicales elles-mêmes à la recherche de nouvelles stratégies et formes d'organisation autorisent une multiplicité d'expériences, de tâtonnements, d'essais et d'erreurs...

Tout le péril de la présente décennie tient peut-être au fait que ni ces destructions, ni ces expérimentations ne garantissent la compatibilité globale de la configuration sociale et de la régulation portées par ces transformations ; elles risquent même plutôt de buter sur la montée des déficits.

Monétisation des déficits et transformation des contraintes monétaires

L'une des grandes nouveautés de la période postérieure à la seconde guerre mondiale fut l'instauration durable d'une monnaie de crédit soumise à la seule contrainte de convertibilité externe. Après la période de reconstruction, la création monétaire a été alimentée de plus en plus par les crédits destinés à l'investissement, à l'exportation et à la consommation, le rôle des déficits publics devenant tout à fait secondaire. Le mouvement se renverse à la fin des années soixante, tout particulièrement aux Etats-Unis, puisque la montée des dépenses militaires et des transferts sociaux se fait alors en grande partie par financement monétaire. Cette évolution, associée à la montée des problèmes de rentabilité, n'est pas étrangère à l'accélération progressive de l'inflation.

Après 1973, cette configuration se généralise à la plupart des autres pays de l'OCDE : le ralentissement progressif de la croissance ne permet plus d'assurer l'équilibrage tendanciel des budgets publics et sociaux. On enregistre ainsi une convergence des déficits dans le budget de l'Etat : montée en flèche des allocations de chômage, poursuite de la croissance des dépenses de santé, multiplication des aides au secteur privé (emploi, formation, retraite, reconversion industrielle) aussi bien que public (programmes d'équipement, utilisation anti-inflationniste des tarifs publics). Si le premier choc pétrolier avait été une simple récession, plus marquée mais de même nature que les précédentes, cette action contracyclique sur les budgets et la monnaie aurait dû garantir une reprise de la croissance et un rééquilibrage progressif des comptes publics. Or tel n'est pas le cas lors d'une crise longue où les politiques financières se heurtent à deux séries de contradictions.

— D'un côté l'adoption de politiques monétaires garantissant le refinancement de l'ensemble des banques revient à valider la quasi-totalité d'une production dont la crise marque pourtant l'inadaptation sectorielle aussi bien que le volume global. En conséquence, le secteur productif enregistre une montée de son endettement, sans reprise de la rentabilité : à une masse accrue des profits nomi-

Taux de profit pur

Taux de rendement de l'investissement diminué du taux réel d'intérêt à long terme ; industries manufacturières

	Etats-Unis			Japon			Allemagne		
	Taux de rendement de l'investissement[a] (1)	Taux d'intérêt réel[b] (2)	Taux de profit pur (1)-(2)	Taux de rendement de l'investissement[a] (1)	Taux d'intérêt réel[b] (2)	Taux de profit pur (1)-(2)	Taux rendement de l'investissement[a] (1)	Taux d'intérêt réel[b] (2)	Taux de profit pur (1)-(2)
1965-69	23,4	1,7	21,7	36,5	3,0	33,5	19,3	4,5	14,8
1970	16,4	0,6	15,8	39,5	1,6	37,9	18,9	5,0	13,9
1971	17,7	1,4	16,3	34,1	1,7	32,4	17,5	2,8	14,7
1972	18,9	2,3	16,6	32,4	2,1	30,3	16,4	2,4	14,0
1973	18,9	0,1	18,8	32,4	– 2,6	35,0	16,5	2,4	14,1
1974	15,1	– 4,0	19,1	25,0	– 12,8	37,8	15,4	3,4	12,0
1975	15,7	– 2,2	17,9	18,5	– 2,5	21,0	13,7	2,4	11,3
1976	17,3	1,0	16,3	20,3	– 0,3	20,6	14,9	3,1	11,8
1977	18,1	0,6	17,5	19,7	– 0,7	20,4	14,6	2,4	12,2
1978	17,5	0,3	17,2	21,4	2,8	18,6	14,6	3,1	11,5
1979	15,4	– 2,5	17,9	21,2	4,3	16,9	14,9	3,4	11,5
1980	12,3	– 2,5	14,8	20,8	1,0	19,8	13,0	3,1	9,9
1981	12,4	2,5	9,9	20,8[c]	3,6	17,2[c]	11,6[c]	4,5	7,1[c]
1982[c]	10,0	5,8	4,2	19,7	5,4	14,3	11,6	3,5	8,1

	France			Royaume-Uni			Canada		
	Taux de rendement de l'investissement[d] (1)	Taux d'intérêt réel[b] (2)	Taux de profit pur (1)-(2)	Taux de rendement de l'investissement[a] (1)	Taux d'intérêt réel[b] (2)	Taux de profit pur (1)-(2)	Taux rendement de l'investissement[a] (1)	Taux d'intérêt réel[b] (2)	Taux de profit pur (1)-(2)
1965-69[e]	16,9	2,9	14,0	10,8	4,0	6,8	14,5	2,6	11,9
1970	18,7	3,0	15,7	9,2	4,2	5,0	12,5	4,3	8,2
1971	18,3	3,0	15,3	9,1	0,5	8,6	12,7	4,1	8,6
1972	18,3	1,9	16,4	9,3	2,8	6,5	13,7	2,5	11,2
1973	18,3	1,8	16,5	9,2	2,6	6,6	15,3	0,0	15,3
1974	20,2	–2,4	22,6	6,3	0,8	5,5	15,8	– 1,8	17,6
1975	13,1	–1,5	14,6	5,5	– 8,6	14,1	13,1	– 1,7	14,8
1976	13,0	1,0	12,0	5,7	– 1,5	7,2	12,5	1,5	11,0
1977	13,0	1,5	11,5	7,7	– 2,7	10,4	11,4	0,7	10,7
1978	13,2	1,2	12,0	7,8	4,6	3,2	11,9	0,4	11,5
1979	13,8	0,5	13,3	5,9	0,1	5,8	13,4	1,2	12,2
1980	..	..	..	5,1	– 3,9	9,0	13,2	2,4	10,8
1981	..	..	..	4,1	3,7	0,4	12,7	2,9	9,8
1982[c]	..	..	..	4,3	4,9	– 0,6	10,1	3,3	6,8

a) Excédent brut d'exploitation exprimé en pourcentage du stock de capital brut.
b) Rendement des bons d'Etat à long terme diminué de la hausse des prix à la consommation.
c) Estimations préliminaires.
d) L'excédent brut d'exploitation comprend l'appréciation des stocks.
e) France : 1967-69.

Source : OCDE.

naux peut correspondre une chute des profits réels et donc des possibilités de réinvestissement. A l'extrême, la poursuite d'une telle politique de validation monétaire peut déboucher sur une hyperinflation trouvant sa sanction dans un effondrement du système monétaire, comme ce fut le cas entre les deux guerres.
En fait, dans la présente crise ce mouvement cumulatif se heurte au problème de convertibilité externe, en sorte que les pays où l'inflation s'accélère le plus butent sur une crise de change, appelant aussi bien un changement dans la politique monétaire, qu'une réorientation souvent radicale de la politique sociale et économique.

On comprend dès lors aisément que l'orthodoxie keynésienne ait pu être supplantée par le retour en force des préceptes monétaristes : l'inflation étant avant tout un phénomène monétaire, seul le contrôle de la base monétaire peut assurer la décrue du niveau général des prix. Mais cette orientation se heurte à son tour à une autre série de difficultés. D'une part, l'annonce de normes d'évolution pour la monnaie et les prix ne saurait, à elle seule, convaincre les acteurs économiques tant qu'ils observent le maintien de l'ensemble des pratiques de formation des revenus génératrice d'inflation. Ainsi s'explique sans doute l'échec des politiques anti-inflationnistes qui ne reposent que sur une action psychologique, fut-elle amorcée par un blocage des prix ou une réduction de la fiscalité indirecte.
— D'un autre côté l'application plus dogmatique des préceptes monétaristes, les mesures de dérégulation, la réduction de la couverture sociale précipitent des enchaînements à l'opposé du modèle idéal de concurrence. L'incompatibilité entre ce projet et l'état des relations économiques déclenche l'opposé de ce qui était prévu : la dureté de la contrainte monétaire et des choix budgétaires implique une chute de l'activité qui creuse le déficit public que l'on entendait précisément réduire. La montée des taux d'intérêt nominaux et surtout réels, qui ne devait être que transitoire, s'avère durable de sorte que se prolonge le blocage de l'investissement, celui de la croissance et donc de la productivité. L'aboutissement de ce processus n'est pas une reprise durable de la croissance, mais une aggravation des déséquilibres économiques et sociaux. A la limite, de telles politiques peuvent précipiter la faillite de pans entiers du secteur industriel voire celle du système financier dans son ensemble.
Ainsi s'explique le fréquent basculement d'une position à l'autre selon que l'on bute successivement sur les dangers d'un emballement inflationniste ou d'une récession cumulative et/ou d'une faillite financière généralisée. Cette conduite à l'apparence erratique des politiques économiques montre que l'enjeu dépasse l'opposition traditionnelle et quelque peu artificielle entre keynésiens et monétaristes : l'une et l'autre de ces orthodoxies, se polarisant sur un seul des aspects de la gestion monétaire et financière, ne permettent pas de saisir le véritable enjeu de la présente décennie qui n'est autre que la constitution très lente d'un nouvel ensemble de formes d'intervention publique et de régulation monétaire. Divers indices permettent d'étayer ce point de vue.
La crise de l'État-Providence conduit en effet à une guerre de maquis où la

nécessité conjoncturelle de financer les déficits publics et sociaux se heurte à une défense active des droits reconnus que facilite le degré poussé d'institutionnalisation de la vie sociale : c'est donc par essais et tâtonnements que les gouvernements recherchent les contours d'une réforme fiscale ou de l'assiette des prélèvements sociaux, qu'ils s'attachent à infléchir la dépense de santé ou à relever l'efficacité du système d'éducation et de formation. D'un autre côté, on est aussi frappé par la multiplicité des innovations monétaires qui ont caractérisé la dernière décennie, en particulier aux USA : pour la plupart elles ont visé à tourner les règles imposées par les banques centrales, et ont donné lieu à la floraison de nouveaux instruments de placements à court terme. Le paradoxe est cependant que ces innovations ont renforcé plutôt que réduit la déconnexion entre le rendement élevé des placements financiers et la rentabilité plus que médiocre de l'industrie. De la même façon le développement des marchés à terme fournit plus d'occasions à la spéculation qu'il ne définit d'orientations claires sur la recomposition des systèmes productifs.

Ainsi ces germes d'une réorganisation des systèmes monétaires et financiers ne parviennent-ils pas plus que dans le domaine des nouvelles technologies ou des relations sociales à dégager une nouvelle cohérence elle-même capable de s'intégrer dans une régulation d'ensemble qui dépasserait les déséquilibres actuels. En effet, on ne saurait cantonner la gestion budgétaire et monétaire à de simples aspects techniques. Au niveau national l'enjeu est plutôt de rechercher de nouveaux compromis, capables de supporter des principes d'intervention publique et de redistribution compatibles avec les tendances de l'appareil productif et la pression de l'environnement international. Au plan monétaire, il s'agit fondamentalement de définir des règles de gestion bancaire et de refinancement public qui rendent compatibles un système de formation des prix résumant l'ensemble des règles de fixation des revenus direct et indirect, et le maintien impératif d'un étalon-monétaire à peu près stable, ou tout au moins dont l'évolution soit modérée et prévisible par la plupart des intervenants. Il ne s'agit rien moins que de dégager une formule qui éviterait les deux écueils opposés d'une validation ex-post à guichet ouvert d'une part, de la menace permanente d'illiquidité de l'ensemble du système bancaire de l'autre. Le sauvetage de certaines municipalités américaines et les discussions sur le refinancement de la dette extérieure des P.V.D. initient une réflexion en ce sens, hélas encore embryonnaire. Quoi qu'il en soit, dans l'attente de cette recomposition, c'est le plus souvent sur la trop célèbre «contrainte extérieure» que bute la conduite des politiques nationales.

Environnement extérieur : des contraintes sans contrepartie ?

La croissance d'après-guerre s'est développée dans un contexte de libéralisation des échanges mondiaux sans précédent historique ; l'ouverture des frontières a facilité et accéléré la croissance économique, en particulier en Europe. Aujourd'hui, l'environnement extérieur apparaît comme la plus stricte des contraintes ; les menaces d'un retour au protectionnisme se

Variation des soldes budgétaires de 1979 à 1982

Estimation de l'OCDE en pourcentage de PNB/PIB,
– = variation dans le sens d'un déficit

	Variation effective	Incidence des variations de l'activité économique	Incidence de l'augmentation des intérêts versés[b]	Variation apparente «*ex ante*»[c]
Royaume-Uni	1,1	– 4,4	– 0,5	6,0
Japon	1,5	– 0,7	– 1,2	3,4
Canada	– 4,4	– 5,7	– 1,3	2,6
Allemagne	– 1,4	– 2,8	– 0,7	2,1
France	– 2,2	– 2,5	– 0,9	1,2
Italie	– 2,9	– 2,3	– 1,8	1,2
Etats-Unis	– 4,3	– 3,5	– 0,6	– 0,2
Moyenne des sept pays[d]	– 2,3	– 3,0	– 0,8	1,5

a) Besoin de financement des administrations publiques.
b) Au titre de la dette publique, dans l'hypothèse où un tiers des intérêts versés revient à l'Etat sous forme d'impôts.
c) C'est-à-dire à l'exclusion de l'incidence respective des variations de l'activité économique et de l'augmentation des intérêts versés au titre de la dette publique.
d) Pondération par le PNB/PIB et taux de change de 1981.

Source : OCDE.

font tous les jours plus nombreuses. Pour chaque pays pris isolément, la contrainte extérieure manifeste une dépendance incontournable vis-à-vis d'une évolution considérée comme donnée au niveau mondial. Cette contrainte pèse bien sûr de manière particulièrement lourde sur les pays peu compétitifs du fait de leur rythme d'inflation tendancielle excessif ou de leur médiocre spécialisation. Mais les économies les plus performantes comme l'Allemagne et le Japon voient également leur croissance limitée par l'inflexion durable de la demande mondiale. Les USA eux-mêmes n'échappent plus à cette dépendance vis-à-vis de l'environnement extérieur, tant il est vrai que leur commerce — et donc l'emploi — dépend désormais de manière cruciale de la demande externe, ainsi que de la parité du dollar.

Dans un contexte d'interdépendance mondiale accrue, deux stratégies s'offrent à chaque pays pris isolément pour faire face à ces contraintes : étroitement nationales, l'une et l'autre sont largement inadéquates pour répondre aux défis d'une crise longue, dans laquelle la recomposition des relations internationales elle-même constitue un enjeu majeur.

Le volet externe d'une stratégie libérale, d'un côté, implique une adhésion rapide aux signaux du marché mondial : repli dans les activités traditionnelles, remise en cause des rigidités

affectant les industries mûres, engagement dans les futures industries motrices. Cette stratégie exige donc que l'on fasse d'abord sauter le filet protecteur ayant jusqu'ici évité une amplification cumulative de la crise : dangereuse à court terme si chaque pays s'engage dans cette voie, cette solution est incertaine à plus long terme. Le choix des créneaux porteurs est difficile à opérer a priori ; par ailleurs, la concentration de nombreux projets nationaux sur ces créneaux risque très vite d'y susciter une concurrence exacerbée ; enfin l'internationalisation de la production peut conduire à la délocalisation de segments importants de la production, plus qu'à la mise en place de capacités nouvelles dans les pays à haut salaire.

Il serait donc illusoire d'imaginer que le Japon soit un exemple généralisable, les succès qu'il enregistre ayant un caractère principalement différentiel, au détriment de ses partenaires moins compétitifs. Certes, ce pays a jusqu'ici pu préserver le système antérieur des relations sociales pour en faire même le terrain favorable d'une adhésion rapide aux nouvelles technologies. Le corollaire en est une extraversion accentuée de la croissance qui comporte désormais une fragilité lourde de conséquences : la poursuite de ce cercle vertueux, à un rythme d'ailleurs modéré par rapport aux tendances antérieures, suppose la bonne santé des principaux partenaires commerciaux et le maintien de l'ouverture des frontières. Or l'écrasante supériorité de l'industrie japonaise dans certaines branches-clés conduit précisément à une poussée de mesures protectionnistes et à la généralisation de politiques d'austérité, interdisant la poursuite d'une croissance reposant de plus en plus sur le dynamisme des seules exportations. Finalement, l'exacerbation des déséquilibres internationaux risque de remettre en cause la forme d'organisation du pays le plus compétitif lui-même.

Par ailleurs, la pression conjuguée des pays les plus avancés et des économies à bas salaire redonne leur actualité à des thèses mettant en avant une réindustrialisation volontaire fondée soit sur la reconquête du marché intérieur soit sur le recours au protectionnisme. Ecartant les justifications académiques en faveur du libre-échange, ces thèses peuvent non sans raison dénoncer les libertés prises avec les règles du jeu libéral par des partenaires plus puissants ; elles peuvent aussi en appeler à une longue tradition de protectionnisme offensif illustré de manière exemplaire par l'histoire allemande à la fin du XIX^{e} siècle ou plus récemment japonaise. Mais la mise en œuvre de ces orientations se heurte à de sérieux obstacles. Le premier tient à ce qu'un effort d'investissement accrû n'est supportable, du point de vue des finances extérieures, qu'au prix d'une contraction drastique de la demande intérieure, conjoncture évidemment peu propice à la modernisation industrielle. Le second tient aux modalités de mises en œuvre d'une telle stratégie : comment réunir les ressources financières qu'implique cette stratégie ? A quelles activités les affecter ? De la nationalisation au projet de «fonds salariaux», l'expérience française récente montre la difficulté qu'il y a à vouloir ainsi ruser avec le marché. Quant à la référence à un protectionnisme offensif on peut s'interroger pour savoir dans quelle mesure elle est bien adaptée pour des

industries arrivées à un degré avancé de maturité comme le Royaume-Uni, la France ou les USA : ne peut-on pas craindre que la protection, une fois amorcée, serve plutôt à la défense des emplois existants et au maintien des compromis éprouvés ? Dans cette hypothèse, on reviendrait plutôt à l'argument dit «de protection de l'industrie sénile».

En définitive, il se pourrait bien que le débat entre nouveaux protectionnistes et libres-échangistes, entre tenants du volontarisme étatique et partisans du laissez-faire, ne fasse que reproduire une polarisation intellectuelle qui était surtout adaptée aux crises antérieures et en particulier à celle des années trente. En fait, la gravité de la présente crise mondiale tiendrait — à son niveau le plus fondamental — à ce que les Etats-Unis ont cessé d'être porteurs du modèle de développement dont la diffusion a stabilisé le régime de croissance international d'après-guerre ; ils ne sont donc plus en mesure d'assurer simultanément la cohésion du système mondial dans son ensemble et la réaffirmation de leur prééminence industrielle à travers laquelle passerait la définition de nouvelles normes en ce qui concerne l'organisation de la production et les modes de vie.

Dans ce contexte, l'instabilité d'une économie mondiale livrée aux seules forces du marché est une réalité désormais avérée. L'expérience des années soixante-dix a permis à cet égard de dissiper beaucoup d'illusions entretenues par la doctrine monétariste. La désorganisation des relations mises en place à Bretton-Woods a fourni en effet un terrain favorable à l'expérimentation d'un système de changes flexibles. Contrairement aux attentes de ses partisans, la transmission internationale de l'inflation n'en a pas été atténuée, pas plus que n'ont été réduites les contraintes externes pesant sur l'autonomie des politiques nationales, ou résorbé l'écart entre évolutions «vertueuses» ou «vicieuses». Mais au-delà de ce constat négatif, l'erreur fondamentale tient sans doute à l'illusion qui consiste à croire que des variations amples, rapides et parfois extrêmes, des taux de change, offriraient un substitut à la recherche d'un nouveau système international, codifié et négocié par les Etats et tenant compte des formes contemporaines de l'internationalisation des flux financiers, commerciaux, et de la production elle-même.

Il est à cet égard frappant de constater la faiblesse des progrès enregistrés dans les discussions sur la définition d'un successeur au système monétaire international. Si l'on exclut le lien modeste établi entre l'émission de nouveaux D.T.S. et l'aide à certains pays en voie de développement, aucun des sommets récents, réunissant les Gouverneurs des Banques Centrales, les Ministres des Finances ou les Chefs d'Etat, ne semble avoir jugé opportun ou réaliste d'engager cette tâche de reconstruction. En conséquence à une défense aggressive du dollar, s'opposent les tentatives de coordination au niveau européen dans le cadre du S.M.E., sans que leur conjonction ne définisse une modalité stable et durable de cohésion du système international. Seuls les rapports Nord/Sud ont suscité un effort de réflexion en ce sens, liant une atténuation des déséquilibres actuels à l'organisation de transferts financiers massifs, sous l'égide de nouvelles agences

internationales, dotées dans certains cas de prérogatives supranationales.

Les propositions avancées jusqu'ici restent modestes alors qu'il s'agit de dégager un compromis viable entre débiteurs et créditeurs, de restaurer un lien entre le financement des déséquilibres de balances et leur ajustement tendanciel, de dégager les ressources longues indispensables à l'industrialisation du tiers-monde. En fait, le bilan des sommets ou des conférences convoqués à cet effet n'a abouti à aucune proposition d'ampleur significative, ne serait-ce que parce que les divers pays dominants — mais aussi dominés — ont eux-mêmes des intérêts souvent opposés, leur concurrence étant encore aggravée par la crise. A ce titre, la gravité de la situation présente tiendrait au fait que l'atténuation des déséquilibres Nord-Sud supposerait la résolution des conflits entre les Etats-Unis, le Japon et l'Europe... ce dont les années récentes ne fournissent pas l'image. Enfin, l'Europe de l'Est et le monde islamique, eux-mêmes soumis à des crises spécifiques et de plus en plus dépendants de leur insertion mondiale, introduisent une fragilité supplémentaire dans un système qui n'en manque pas.

Au terme de cette analyse, l'hypothèse d'une crise longue caractérisant la décennie 80 se trouve solidement étayée. Sa logique réside dans la contradiction entre la permanence des formes institutionnelles progressivement mises en place dans l'après-guerre et l'épuisement du régime de croissance alors en vigueur. Ce contexte donne à la conjoncture présente ses traits stagflationnistes spécifiques, il explique pourquoi les propriétés auto-stabilisatrices des fluctuations cycliques antérieures sont désormais impuissantes à restaurer les bases de la croissance. Dans cette perspective quatre points majeurs méritent d'être mis en relief.

1. Au sein des formes d'organisation antérieures, l'évolution spontanée des économies dominantes a été, et risque fort d'être, marquée par l'alternance de *stop and go* c'est-à-dire de relance puis de mesures d'austérité, leur rythme pouvant même s'accélérer par rapport à la décennie soixante-dix. Ces changements rapides de cap sont favorisés, du fait même de la crise, par l'alternance de coalitions politiques... sans pourtant s'y réduire ni en constituer l'origine.

2. Une exception peut-être à ce pronostic. Si en effet les politiques conservatrices se généralisent à la totalité des économies dominantes et des nouveaux pays industrialisés, on ne peut rejeter le risque d'une destruction des différents filets de sécurité qui ont jusqu'à présent interdit un effondrement catastrophique du type de celui qui intervint de 1929 à 1932.

3. Au-delà de ce scénario, il serait erroné de considérer que les atermoiements dans la crise ne sont qu'un éternel recommencement. En effet, la décennie passée a enregistré, au plan international de même que dans chaque économie nationale, un intense mouvement de destruction des formes institutionnelles passées tout comme de multiformes innovations et expérimentations tendant à en dégager de nouvelles ; de sorte qu'aujourd'hui les structures productives, les rapports de force et les projets politiques sont loin d'être l'équivalent de ce qu'ils étaient après le premier «choc pétrolier».

Année 80 : le cheminement contradictoire vers un nouveau régime de croissance

Le carré magique a longtemps constitué une référence utile pour désigner les objectifs des politiques macroéconomiques ; le «réglage fin» de la conjoncture aurait favorisé la croissance rapide et régulière typique des années 60.

Les effets d'entraînement de la concurrence étrangère, le dynamisme de l'investissement, la transformation des relations sociales, l'extension de l'intervention publique se sont conjugués dans l'après-guerre en un régime de croissance qui a constitué la charpente du développement à long terme. C'est ce contexte qui donnait aux fluctuations conjoncturelles des propriétés auto-stabilisatrices et qui a garanti une efficacité au moins approximative des politiques économiques.

L'impuissance des politiques économiques dans la période récente ne provient pas fondamentalement d'une détérioration de leur qualité intrinsèque mais plutôt de l'épuisement de ce régime de croissance.

La nouvelle configuration des relations macroéconomiques impose un aménagement des contraintes extérieures, une transformation des structures productives, une recomposition des relations du travail, un redéploiement des interventions publique : aucune main invisible n'assure toutefois la compatibilité de ces transformations locales. Les ajustements conjoncturels sont donc impuissants à jeter les bases d'un nouveau régime de croissance et prennent la forme typique d'un *stop and go* structurel.

4. Tout le péril est cependant qu'aucune main invisible n'assure la compatibilité de ces différentes avancées, de manière à ce qu'elles se conjuguent en un nouveau mode de développement. Ces perspectives spontanément défavorables rendent d'autant plus nécessaire la recherche de politiques économiques qui, dépassant les difficultés du court terme, s'attachent à définir et expliciter un type de cohérence aux transformations en cours. Discuter certains axes d'une telle recomposition d'ensemble fait l'objet d'un dernier paragraphe.

Quels axes et quels lieux de recomposition ?

Trouver une issue à une crise longue suppose bien autre chose que l'optimisation de la politique sociale, économique et financière au voisinage d'un mode de développement constitué et stabilisé par le jeu d'une régulation adéquate. Pourtant, de façon récurrente, chacun des épisodes de cette crise voit ressurgir le laxisme et la mauvaise gestion comme seule origine des difficultés rencontrées ; d'où l'espoir, toujours vain, d'une solution qui se situerait à la marge des formes d'organisation héritées du passé. D'un autre côté, la tentation est souvent aussi grande de considérer comme strictement répétitives les grandes crises du capitalisme, de sorte qu'il suffirait d'appliquer à nouveau les mesures du New-Deal dont on suppose qu'elles permirent la sortie de la crise de 1929. Cette référence historique mérite d'être analysée avec soin pour éviter d'être trompeuse.

Les innovations socio-politiques véhiculées par le New-Deal, d'abord, furent loin de définir instantanément une issue aux contradictions accumulées : ce fut plutôt la guerre qui se chargea de les dénouer. De plus, aucun acteur — même les firmes les plus puissantes et les plus dynamiques — ne fut en mesure d'impulser de manière isolée la modernisation industrielle permise par l'état des techniques (pensons à A. Citroën !). Aucun acteur non plus — même l'Etat — ne fut en mesure d'imposer une recomposition achevée des rapports sociaux. En fait, ces transformations techniques et sociales résultèrent plutôt, de manière souvent imprévue, de stratégies contradictoires et de conflits dont l'enjeu immédiat était presque toujours partiel et rarement global. A cet égard il serait donc dangereux de surestimer l'impact des idées des théoriciens, tout autant que le volontarisme des hommes politiques : que seraient-ils s'ils n'étaient portés par des mouvements sociaux et par des stratégies de firmes leur permettant de s'incorporer en un système adéquat de représentations, de formes d'organisation et de comportements ?

En second lieu, le New-Deal fut une réponse à une crise dérivant d'un excès de productivité par rapport à la demande effective engendrée par les modalités de formation des revenus (suscitant ce que l'on appelle un chômage «de type keynésien»). Par contraste, la situation actuelle apparaît bien différente, voire opposée : insuffisance des gains de productivité et rentabilité médiocre font face à une demande de consommation qui demeura longtemps dynamique au sein même des formes antérieures de

fixation des revenus directs et indirects.

On ne peut, finalement, échapper à une vision plus dialectique entre forces du marché et formes d'organisation. Deux principes s'imposent donc pour rechercher une conception moins manichéenne des processus à l'œuvre dans la présente crise :

— au plan économique, il s'agit moins de redistribuer un surplus existant que de promouvoir des formes d'organisation lui garantissant une croissance à nouveau durable ;

— au plan institutionnel, il s'agit d'intégrer des effets jusqu'alors externes de manière à ce que des principes de gestion décentralisée surmontent les conflits et contradictions dont on a montré l'entrelacement.

Force est finalement d'innover et non de reproduire en bégayant les leçons du passé. De ce fait, rien ne conduit à penser qu'existe une seule et unique forme de recomposition, une solution inéluctable découlant de quelque loi d'airain : il faut plutôt explorer les axes et les lieux de cette recomposition, l'entreprise, l'Etat-nation, l'Europe.

La réforme de l'entreprise : impossible mais impérative !

La crise des années trente a été surmontée par l'émergence d'un nouveau type d'entreprise associant l'organisation scientifique du travail et la division des tâches de gestion selon un principe managérial : de même, la période actuelle marque sans doute la recherche tâtonnante d'une nouvelle configuration de l'entreprise. De fait, telle est bien la structure de base à partir de laquelle se nouent les relations sociales les plus fondamentales,

La crise actuelle n'est pas la répétition des années 30

L'argumentation développée dans le texte s'appuie sur une comparaison entre la crise actuelle et celle des années 30 ; elle fait référence à des travaux plus systématiques dont il n'est pas inutile de rappeller un enseignement principal. Suivant ces analyses, la période de l'entre-deux-guerres est en effet marquée par un divorce entre la capacité de production et l'insuffisance des débouchés : des gains de productivité industriels très rapides sont d'un côté permis par les progrès du machinisme et «l'organisation scientifique du travail» (taylorisme) ; d'un autre côté, les mécanisme de formation des revenus n'ont pas subi une transformation aussi substantielle, ils conservent un caractère concurrentiel marqué et n'assurent qu'une progression modérée de revenu salarial et donc de la consommation (voir données sur la France ci-dessous). Marquée par l'insuffisance de la demande, le chômage des années 30 est donc bien de nature «keynésienne».

France : croissance annuelle	1870/1895	1895/1913	1920/1930	1930/1937	1949/1959	1959/1973
Productivité	2,3 %	0,3 %	5,8 %	2,8 %	4,9 %	4,8 %
Salaire réel	2,0 %		2,2 %	1,5 %	3,9 %	4,1 %

La période postérieure à la Seconde Guerre mondiale est au contraire marquée, en France comme dans les principaux pays, par un retour en parallèle des tendances de la productivité et du revenu réel. Cette concordance repose sur de profondes transformations du marché du travail : une large indexation du salaire sur l'évolution passée des prix, la prise en compte des gains des productivité, un «effet de poussée» dû à la hausse des salaires minimaux, l'élargissement de la protection sociale sont autant de mécanismes progressivement mis en place durant la période de croissance qui restent pour l'essentiel à l'œuvre dans la crise.
Cette robutesse des déterminants du revenu explique dans une large mesure le caractère non cumulatif et inflationniste de la présente crise, par opposition avec la déflation catastrophique des années 30. De cette analyse découlent les deux références utiles au raisonnement développé dant le texte :
— d'une part, les solutions libérales n'offrent, à travers le retour des mécanismes concurrentiels en particulier sur le marché du travail, guère de perspective : leur seul horizon semble bien être une récession cumultative à laquelle les économies industrialisées ont jusqu'ici échappé grâce à leurs «rigidités» !
— d'un autre côté, la présente crise n'est pas la répétition de celle des années 30 ; l'application d'un programme fondé sur le soutien de la demande ne peut s'avérer qu'inadéquat puisque sont en cause le relèvement de la productivité et la refonte des mécanismes de fixation des revenus directs et indirects.

s'organisent la production et la formation du revenu, s'élaborent les linéaments du mode de vie. Combiner plus d'autonomie et de sécurité pour les travailleurs avec de nouvelles formes de mobilité et de responsabilité, intégrer une décentralisation de la production avec une cohérence d'ensemble des choix financiers, commerciaux et techniques, constituent deux des traits fondamentaux de cette figure de proue qu'est l'entreprise «moderne», capable de promouvoir une nouvelle productivité. Trois axes de recomposition se profilent à cet égard.

Le premier concerne bien évidemment la maîtrise et la diffusion des techniques liées au traitement de l'information et à l'automatisation : celle-ci sera d'autant plus rapide qu'elle concourt à dépasser les blocages antérieurs. Au gigantisme et à la production standardisée se substituent par exemple les impératifs de souplesse, de qualité, de différenciation des produits. De même, une incertitude accrue sur les marchés compromet la division traditionnelle, trop rigide, entre conception, production et commercialisation. En fait, la prolongation des tendances antérieures de la division du travail fait obstacle à la propagation impétueuse de ces opportunités techniques. D'abord le fordisme reposait pour l'essentiel sur la déqualification des travailleurs et la parcellisation des tâches ; or la recherche de la productivité et de la qualité suppose au contraire participation et intéressement des opérateurs aux résultats de leurs activités. D'autre part, la polarisation des conflits du travail sur les augmentations de salaires crée des tensions potentiellement explosives dès lors que le contexte macroéconomique n'en permet plus la réalisation automatique. De même, l'extension d'un «chômage technologique» conduit les firmes à repousser individuellement sur les budgets publics le coût des reconversions, alors qu'il est impossible au système productif dans son ensemble de se soustraire à cette charge, en l'état des relations

contractuelles. De ce fait, la tentation est grande d'utiliser l'automatisation pour destabiliser les syndicats et organiser un démantèlement de pans entiers de la législation sociale au nom du mot d'ordre «à bas les rigidités, vive la flexibilité !»: le développement des conflits sociaux qui en résulte nécessairement ne peut que retarder la diffusion des nouvelles technologies.

Ainsi l'adhésion au changement technique requiert-elle fondamentalement un approfondissement du système des relations professionnelles contractuelles, seul en mesure de transformer le progrès en productivité. On ne saurait à cet égard oublier que les «rigidités» d'aujourd'hui ont été les conditions de la croissance passée, de sorte que l'enjeu n'est pas la destruction complète des formes institutionnelles passées, mais leur recomposition assurant un nouvel arbitrage entre flexibilité et garanties. Il paraît à cet égard essentiel d'élargir le champ des pratiques contractuelles, et de rendre leur déroulement plus dynamique, de manière à dégager de nouveaux terrains sur lesquels des compromis positifs soient possibles: entre conditions du travail et qualité des produits, entre sécurité et mobilité, entre formation et nouvelles technologies... Il s'agit de passer d'un affrontement destructeur sur la réduction des droits acquis à de nouveaux compromis assurant la défense d'emplois productifs.

Dans cette optique, la réduction de la durée du travail dans un sens favorable au maintien ou à la croissance de l'emploi devrait être la variable-clé permettant d'ajuster la recomposition de l'appareil productif et la recherche d'une plus grande autonomie des salariés. En outre, la formation des salaires doit intégrer de nouvelles formules d'indexation par rapport aux prix et préserver une certaine parité dans l'évolution des salaires par qualification, par secteur ou par localisation; mais elle doit surtout incorporer une plus grande sensibilité aux résultats économiques de la firme ou de la branche afin que la désindustrialisation ne soit pas, comme aujourd'hui, la variable balai apurant l'ensemble des déséquilibres macroéconomiques.

Enfin un troisième axe vise à resserrer les liens inter-industriels pour enrayer un processus dans lequel le succès de quelques unités particulièrement performantes se fait au détriment des sous-traitants ou plus généralement des secteurs amont et aval. Sur ce plan encore on ne saurait se borner à prolonger les formes d'interventions publiques concernant la concurrence ou les pratiques des grandes firmes qui ont caractérisé les années soixante. Une certaine forme de coopération des diverses firmes appartenant aux mêmes secteurs ou aux mêmes filières s'avère nécessaire pour la mise en œuvre et plus encore la recherche de nouveaux produits, le développement de nouvelles technologies, la prospection de nouveaux marchés. La difficulté est à cet égard de trouver les formes adéquates de coopération qui permettent à la concurrence, véhiculée par le marché, de déployer l'efficacité que l'on sait dans les choix à court terme. Par ailleurs, l'entrée en crise de secteurs industriels arrivés à maturité, tout comme l'ampleur des capitaux nécessaires aux technologies nouvelles, tendent à bouleverser les conceptions

reçues concernant les entreprises nationalisées. Mais l'expérience française récente n'enrichit à cet égard que lentement la connaissance de principes de gestion capables de rendre cohérents les impératifs microéconomiques et les objectifs macroéconomiques concernant l'équilibre extérieur, l'emploi, l'inflation...
La mise en œuvre de tels principes, assurément difficile et contradictoire, peut contribuer à desserrer les tenailles retardant la modernisation industrielle. Elle ne peut réussir que dans un contexte plus large où l'intervention publique s'attache à rompre le «carré infernal» précédemment analysé.

La planification : délaissée, elle reste une ardente obligation !

Prolongeant les raisonnements antérieurement développés, on admettra comme point de départ la nécessité d'abandonner les oppositions héritées du passé, qui polarisent les représentations et les débats de politique économique par référence au mode de développement d'après-guerre. Par exemple la gestion de la monnaie et de la fiscalité ne saurait se réduire au choix entre les enseignements keynésiens et l'orthodoxie monétariste : en fait de nouvelles règles de création monétaire et d'orientation des dépenses publiques sont nécessaires pour éviter les deux écueils d'une gestion restrictive porteuse de germes déflationnistes d'une part, de la validation aveugle des déficits privés d'autre part. De même il s'agit moins de réduire ou d'étendre quantitativement le volume global des interventions publiques, que d'en redéfinir les domaines d'application et les moyens d'action : selon la formule consacrée, les années quatre-vingt appellent à la fois plus d'Etat dans certains domaines, moins dans d'autres. Quant au change, il importe de dépasser l'opposition dogmatique entre l'impératif d'une monnaie forte et celui d'une monnaie fondante utilisée pour stimuler une compétitivité défaillante.

Pour autant, les gouvernements ne sauraient attendre de la conjonction de mesures ponctuelles, pragmatiques, individuellement «rationnelles» une solution aux difficultés de l'heure. Bien au contraire, on l'a montré, la résorption des déséquilibres dans un secteur se répercute pour aggraver ceux enregistrés dans les domaines connexes : le rééquilibrage des comptes sociaux se fait au détriment du budget de l'Etat ou de l'autofinancement, la modération du crédit aggrave la chute de l'activité et creuse le déficit de l'assurance chômage, l'augmentation des moyens consentis à la restructuration industrielle entre en contradiction avec les politiques d'austérité menées par ailleurs... Face à la prédominance logique et politique des préoccupations conjoncturelles, la planification pourrait constituer un levier puissant pour soustraire les politiques de sortie de crise à la dictature du court terme. Encore faut-il lui donner un objectif renouvelé et les moyens de rompre le carré infernal.

Un premier objectif pourrait donc être de mimer les déséquilibres potentiellement associés à la conjugaison des stratégies des grands groupes sociaux, afin de mieux faire ressortir l'impossibilité d'une stricte prolongation du passé et la nécessité de recher-

cher de nouveaux compromis. Les effets à en attendre seraient multiples. L'apprentissage d'une nouvelle pédagogie des négociations sociales d'abord : on pourrait passer ainsi d'une guerre de tranchées à un Kriegspiel qui pour être simulé n'en serait pas moins éclairant. En second lieu une expérimentation préalable des grandes réformes : celles-ci sont souvent périlleuses, certains effets inattendus et pervers n'apparaissant que trop tard pour être corrigés (ne dit-on pas que ce fut le cas de la loi des 40 heures en 1936 et que c'est encore partiellement un objet de réflexion utile à propos du passage récent aux 39 heures ?). L'interaction entre le comportement anticipé des groupes sociaux et l'utilisation raisonnée de modèles macroéconomiques pourrait donc réamorcer un débat original, dépassant l'affirmation de positions doctrinales. Mais peut-être est-il utopique d'imaginer qu'un processus bureaucratique puisse corroder, voire dissoudre des représentations idéologiques validées par des décennies de pratiques collectives et individuelles ! Telle est tout au moins l'une des orientations susceptibles de donner vigueur à un processus de planification qui risque sinon d'être coupé des enjeux de la crise.

Au plan des moyens, l'essentiel est comme on l'a vu de briser les enchaînements pervers que suscite immanquablement une approche exclusivement sectorielle des déséquilibres macroéconomiques. En conséquence, seul un redécoupage des champs et des moyens de la politique économique peut permettre de réinitialiser des cercles vertueux, les diverses interventions se conjuguant alors pour engendrer un processus cumulatif. Ainsi, pour autant qu'elle soit possible, une politique industrielle doit-elle par exemple se fonder sur une conception claire des effets sur le système productif du mode actuel des prélèvements fiscaux et sociaux et des déterminants à court et moyen terme du taux de change : c'est à cette condition que les mesures sectorielles concernant la substitution capital-travail, le marché financier, le crédit, l'encouragement à l'innovation ou la formation et la requalification des travailleurs prennent sens et efficacité. De la même façon la gestion des banques et du système financier se doit d'incorporer dans ses critères de choix les contraintes et objectifs essentiels de la politique industrielle après que ceux-ci aient été explicités en termes de priorité mais aussi de non-priorité.

Au total, rechercher une issue à la crise suppose une redéfinition des politiques publiques et des stratégies des agents, comparable à celle qu'introduisit la révolution keynésienne : c'est dire que le pouvoir politique ne saurait «camper» sur une quelconque orthodoxie héritée du passé. Il s'agit au contraire — et c'est là un troisième objectif de la planification — de favoriser la connaissance puis la diffusion des innovations sociales et institutionnelles à l'œuvre dans le pays ou chez nos partenaires étrangers. Ce serait le moyen d'écarter le recours à des modèles mythiques (allemand, japonais...). Ce serait aussi le moyen d'encourager les expériences puis la diffusion de leurs résultats, restaurant de nouveaux cercles vertueux entre dynamisme économique et solidarité sociale, innovation technologique et progression de l'emploi, rééquilibrages extérieurs et reprise de la

formation de capital. Ce serait finalement reconnaître que la société ne se change ni par décret ni par le verdict du marché, mais qu'elle se transforme sous les effets conjugués, bien souvent contradictoires, de stratégies privées et de tentatives de normalisation par la puissance publique.
De tels principes seraient de nature à rendre moins contraignant le poids des contraintes macroéconomiques s'exerçant dans une crise longue ; il en est une, pourtant, qui mérite une attention particulière puisque c'est sur la contrainte extérieure que butent le plus sèchement les politiques de sortie de crise. Dans le cas des pays d'Europe, c'est par référence à la construction communautaire que se pose principalement cette question.

L'Europe : de la crise à un nouveau Messine

Tenter de porter au niveau de la Communauté Européenne les problèmes qui ne peuvent être résolus à l'échelle des Etats-membres constitue une ligne d'action séduisante : taille du marché, moindre dépendance vis-à-vis de la contrainte extérieure, possibilités de complémentarités et de synergies, ouvrent autant de perspectives à des politiques de sortie de crise à l'échelle européenne. Mais les sceptiques ne manquent pas de faire ressortir les obstacles majeurs à de telles actions : risques de rejet des disciplines qu'impliquerait un renforcement de la coopération européenne, espoirs placés dans le dynamisme de partenaires extra-européens, hétérogénéité des structures nationales et des attentes vis-à-vis des politiques communes. Est-il réaliste d'attendre une sortie de crise d'une construction européenne, elle-même soumise à des forces centrifuges et à des tensions considérables ? Ces doutes ne sont pas pour surprendre lorsqu'on considère le processus sans précédent de construction communautaire : l'homogénéisation de l'espace économique y est associée à une concentration des pouvoirs débordant la rationalité des Etats-nations. On comprend que ce processus porte en germe la tension la plus violente entre les deux tendances à l'intégration et au fractionnement ; il n'y a rien de surprenant à ce que la construction européenne ait du mal à adapter ses méthodes à la situation nouvelle que crée la crise. Paradoxalement, ces mêmes analyses montrent aussi la double nécessité, externe et interne, d'un renforcement de l'Europe :

— En premier lieu, dans le contexte d'un monde en voie de multipolarisation, l'action commune donne seule à chacun des pays européens les moyens de peser significativement sur la construction d'un nouveau régime international et d'en être l'un des éléments constitutifs ; elle est de ce fait l'une des plus sûres garanties de l'autonomie de chacun.

— Ensuite, les nations d'Europe dépendent étroitement les unes des autres et ne répondront que collectivement aux défis — le plus souvent communs — auxquels elles sont confrontées dans le contexte d'une crise longue. Une politique de chacun pour soi serait plus que risquée et ne procurerait que des avantages temporaires aux pays qui s'engageraient dans cette voie.

Menacée de dispersion vis-à-vis du monde extérieur, l'Europe doit donc affir-

mer son identité et refaire ainsi de la construction communautaire un processus à somme positive ; c'est là une condition nécessaire pour adhérer aux disciplines collectives et contrecarrer les menaces de division interne.

L'expérience de la dernière décennie conduit à écarter deux interprétations erronées de la «relance européenne» : l'alignement des politiques économiques sur un programme libéral (réputé seul rigoureux face aux contraintes financières), ou la généralisation de politiques expansionnistes (supposées seules efficaces contre le sous-emploi), offrent des solutions inadaptées dans le contexte politique européen, inadéquates pour répondre à une crise longue. La relance européenne consiste plutôt à créer, sur un espace de taille continentale, des conditions propres à soutenir de manière constructive le processus de destruction / recomposition des structures productives et formes de la régulation dans chaque économie nationale. Cette évolution n'est en rien spontanée, le jeu des forces de marché, tout comme la défense des positions acquises, poussant plutôt au fractionnement, à la désagrégation de la Communauté. La survie même de l'Europe lui interdit donc de vivre simplement sur son acquis. Desserrer la contrainte extérieure, utiliser au mieux les potentialités et degrés de liberté, proposer des perspectives de recomposition à moyen terme pourraient constituer autant d'objectifs d'une reprise de l'Europe — un nouveau Messine ? — dans les domaines commerciaux, industriels, sociaux et monétaires.

Faire en sorte que les industries européennes tirent le plus large profit d'un marché continental suppose ainsi des mesures à même de renverser les tendances défavorables actuelles. Quelques-uns des moyens d'une telle stratégie : lutte contre les barrières non tarifaires internes, recherche de procédures de normalisation efficace, créations d'instruments d'intervention sur les importations équivalents à ceux dont disposent les grands pays, sélectivité du tarif extérieur commun en fonction d'une stratégie industrielle.

En effet, face à une détérioration de la compétitivité de la Communauté, l'équivalent de ce qui fut entrepris pour le charbon, l'acier et surtout l'agriculture, doit être engagé pour promouvoir une offre compétitive dans les secteurs de haute technologie et la modernisation des secteurs arrivés à maturité. Programmes conjoints de recherche et développement dans les secteurs d'avenir, croissance de la part des budgets européens consacrée aux actions industrielles, attitude commune vis-à-vis des investissements étrangers pourraient définir l'amorce d'une stratégie active d'unification de l'espace industriel européen, condition essentielle à la survie du projet communautaire.

— Mais ces efforts seraient vains s'ils n'étaient associés à une relance sociale. Concernant l'aménagement et la réduction du temps de travail, des orientations communautaires sont indispensables pour contribuer à l'homogénéisation des politiques sociales dans les différents pays et éviter la distorsion artificielle des rapports de compétitivité. Un second axe d'intervention : préserver et aménager par la négociation les systèmes européens de protection sociale et de relations industrielles dans un sens

alliant adaptation et mobilité ascendantes et promotion de nouvelles solidarités.

Enfin, l'Europe industrielle et sociale ne se fera ni dans le désordre monétaire, ni dans la déflation. Le Système Monétaire Européen constitue indéniablement un progrès institutionnel significatif, mais il reste inachevé et souffre d'être le couronnement par la monnaie d'un projet qui reste en suspens : la convergence des économies. Deux avancées possibles : faire du SME l'instrument d'une discipline minimale en fonction d'objectifs communs ; rechercher une intégration plus poussée visant l'institution d'une monnaie européenne.

C'est à ces conditions que pourrait être abordée, avec quelques chances de succès, la perspective d'une relance macroéconomique européenne...
Face à l'ampleur d'un tel programme, aux incertitudes majeures et résistances auxquelles il risque de se heurter, le lecteur peut légitimement nourrir quelques doutes sur la validité des analyses qui précèdent. D'où l'irrésistible séduction des idées simples et de la référence nostalgique aux solutions du passé : pour l'école libérale, pourquoi ne pas se borner à «suivre le marché» ? ; pour les keynésiens, quel meilleur programme que le New-Deal ? Pourtant, dans le contexte des années quatre-vingt, où s'impose la recherche de nouveaux principes d'organisation sociale et de régulation économique, la pire des solutions est peut-être le conservatisme. Dès lors, les solutions les mieux éprouvées seraient les plus fallacieuses selon un paradoxe dont les précédentes grandes crises furent coutumières : quels furent les contemporains qui anticipèrent les conditions d'une sortie de la crise de 1929 ?

Sidérurgie japonaise : le pari de la qualité

A une période de croissance rapide de la production sidérurgique mondiale de 1950 à 1973 (10,5 % par an), a succédé une période de stagnation liée aux chocs pétroliers et au ralentissement du rythme de croissance économique des pays développés. Les résultats financiers des firmes sidérurgiques et la montée du protectionisme dans les pays industrialisés attestent de l'insuffisance ou de l'inadéquation des plans de restructuration adoptés. Dans ce contexte, l'industrie sidérurgique japonaise fait figure de modèle.

L'analyse de l'évolution de la demande, de la stratégie de développement et de rationalisation de l'appareil productif, ainsi que celle de la diversification et de l'internationalisation des sidérurgistes japonais devrait permettre d'ébaucher le devenir de ce secteur à l'horizon 1990.

Le rôle déterminant de la structure de la demande

Les résultats d'une étude récente de la Fédération Japonaise des Industries Sidérurgiques (1) montrent que le facteur explicatif principal de la baisse de la demande des produits sidérurgiques réside dans la modification structurelle de la demande, la récession économique jouant le rôle d'amplificateur de la tendance. En effet, alors que la production japonaise d'acier s'accroissait en même temps que le P.N.B. jusqu'au premier choc pétrolier, on constate ces dernières années une inversion de la tendance, nettement plus marquée après le deuxième choc pétrolier (tableau 1).

L'évolution des structures économiques (croissance relative des branches consommatrices de produits sidérurgiques, augmentation des

Tableau 1 — **Taux de croissance annuel moyen du PNB et de la consommation d'acier brut au Japon en %**

Taux de croissance \ Période	1973/65	1980/73	1982/80
PNB	9,6	4,8	3,2
Consommation apparente d'acier brut	15,0	– 1,8	– 6,4

Note : estimation pour l'année 1982
Source : Industria mai/juin 1983

(1) Document publié en février 1983 par la «Japan Iron and Steel Federation.»

Tableau 2 — **Structure de la consommation de produits d'acier ordinaire par branche consommatrice (1975-80)**

	1975	1980
Construction	44,2	47,1
Automobiles	14,2	17,9
Machines	14,9	17,0
Machines industrielles	7,9	8,7
Machines électriques	4,5	5,7
Construction navale	12,8	6,7
Divers	11,5	9,7
Consommation totale	100	100

Note : Consommation exprimée en quantité physique
Source : calculé d'après les données de Nippon Steel

exportations de produits à faible contenu d'acier : électronique grand public par exemple...), ainsi que la baisse de la consommation unitaire d'acier par produit sont à l'origine de ce changement structurel de la demande.

La stagnation de la demande d'acier à l'horizon 90

L'évolution de la consommation d'acier ordinaire par branche consommatrice entre 1975 et 1980 a introduit des changements sensibles dans la hiérarchie de ces branches (tableau 2). A l'horizon 90, La Fédération Japonaise des Industries Sidérurgiques prévoit un ralentissement du taux de croissance de consommation d'acier ordinaire pour deux secteurs grands consommateurs : «construction» et «automobile» et une progression de ce taux pour les secteurs «machines» et «construction navale» — ce dernier secteur opérant un lent redémarrage (cf. tableau 3). A partir de cette approche sectorielle, les prévisions de la demande intérieure japonaise d'acier s'établissent en 1985 et 1990 à 82 et 91 millions de tonnes, respectivement (2). L'hypothèse d'un taux de croissance du PNB de 4,1 % (3) par an entre 1980-90 retenue pour ces prévisions semble optimiste. En effet, sauf nette reprise économique mondiale dans la seconde moitié des années 80, ce taux ne sera pas atteint et les prévisions devront être révisées à la baisse. Les projections de l'IISI à l'horizon 1985-90 (4) portant la demande intérieure japonaise d'acier à 74 et 79 millions de tonnes, respectivement, semblent plus plausibles.

Les exportations de produits sidérurgiques plafonnent : le marché américain (environ 1/4 des exportations sidérurgiques japonaises en valeur), celui de l'OPEP et même ceux des pays d'Asie du Sud-Est sont menacés à moyen terme, dès lors que les sidérurgistes japonais se situeront dans la gamme des aciers ordinaires.

(2) Ref. The long term forecasts of Japan's steel Industry, JISF mai 82

(3) Au Japon

(4) International Iron and Steel Institute, 16e Conférence octobre 1982.

Conscients de cette menace, les sidérurgistes japonais ont radicalement changé leur politique d'exportation dès la fin de la décennie 70 : d'une politique de volume (5), ils sont passés à une politique de qualité (produits à haute valeur ajoutée).
Les perspectives de consommation de produits sidérurgiques ne laissent pas prévoir de reprise de la demande en volume aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur (exportations indirectes limitées, recours des branches consommatrices à des produits plus fins, plus légers et de taille plus réduite...), les sidérurgistes japonais se sont donc résolument engagés sur la voie de la qualité.

Les modalités d'ajustement

Les programmes d'extension des capacités de production d'acier brut au Japon (1974-78) ont correspondu à une période de diminution de la production, aussi les taux d'utilisation des équipements ont-ils baissé rapidement : 85,3 % en 1973, 71,3 % en 1978, 64 % en 1981, 61 % en 1982 et moins de 60 % en 1983 (6). Pourtant les sidérurgistes japonais réalisent des profits avec des taux de marge proche de 60 % à partir de 1978, alors que l'appareil productif n'était rentabilisé qu'avec des taux de plus de 80 % avant 1975 (7). Quels sont les facteurs explicatifs de cette réussite ?

Tableau 3 — **Evolution de la consommation apparente d'aciers ordinaires à l'horizon 1985-90**

Secteurs	Aciers ordinaires	
	Evolution du taux de croissance	Causes
Construction	–	– Baisse des investissements publics – Stagnation de la construction de logement privés – Baisse du ratio $\frac{\text{Construction}}{\text{Investissements en capital privé}}$
Automobile	–	– Ralentissement de la croissance de la production – Diminution de la consommation spécifique (véhicules + légers...)
Construction navale	+	– Redémarrage de la demande mondiale (navires économes en énergie, navires circulant à faibles vitesses...)
Machines industrielles	+	– Demande intérieure stable – Croissance des exportations
Machine électriques	+	– Demande intérieure et exportations : perspectives favorables (X : machines électriques lourdes et électriques)

Source : d'après le rapport : The Long Term Forecasts of Japan's Steel Industry, Japan Iron and Steel Federation 1982

(5) En terme de quantité physique

(6) Source : OSI, OCDE, JISF. 1981, 82 et 83 : estimations

(7) «Les scénarios de l'industrie sidérurgique à horizon 90», ONUDI juin 1982

Les efforts d'investissement des sidérurgistes japonais apparaissent plus soutenus que ceux de leurs homologues américains et européens depuis le milieu des années 60, avec toutefois une pause marquée de 1978 à 1980. Ainsi, en 1980, la moyenne d'âge des équipements sidérurgiques japonais étaient de 9,5 ans ; 80 % de ceux-ci avaient moins de 15 ans contre 52 % aux Etats-Unis (8).

Depuis le second choc pétrolier, l'impératif est à l'économie de matières premières et à la production d'aciers à plus haute valeur ajoutée.

La généralisation de l'emploi du système de coulée continue, qui permet d'économiser énergie et matières premières, est l'un des plus importants facteurs de compression de coûts des sidérurgistes japonais : en 1981 le pourcentage d'acier brut produit par ce système était de 70,7 % pour le Japon, 53,6 % pour la RFA, 51,3 % pour la France et 21,1 % pour les Etats-Unis.

Ainsi, les économies de pétrole réalisées aux différentes étapes de la production sidérurgique ont permis aux sidérurgistes japonais de passer de 128 litres par tonne d'acier en 1973 à 41 litres en 1981 (9). D'après les experts, ces possibilités d'économies auraient désormais atteint leur limite.

L'accroissement du rendement a été également rendu possible grâce à l'introduction d'améliorations technologiques aussi bien au niveau du processus d'élaboration de l'acier qu'à celui du laminage (contrôle informatisé de la marche des hauts fourneaux, laminage contrôlé, traitements thermomécaniques, traitements thermiques dans la chaude de laminage...). Autant de procédés qui permettent une production de masse de produits de haute qualité.

D'ici à 1990, la compétitivité des produits sidérurgiques passera par la maîtrise des techniques de production d'aciers extrêmement purs, d'utilisation en aciéries d'appareils de préaffinage et l'introduction de technologies nouvelles pour la coulée continue, les aciéries électriques et le laminage.

Outre l'effort d'amélioration de la qualité et de baisse du coût des produits sidérurgiques, les sidérurgistes japonais amorcent un mouvement de diversification de leurs activités et des tentatives d'internationalisation.

L'activité «ingénierie» est le domaine de diversification où le developpement est le plus frappant. En 1979, elle représentait 5 à 10 % du chiffre d'affaire des 5 grands sidérurgistes japonais (10), mais les demandes extérieures d'assistance et de conseils techniques sont de plus en plus nombreuses (Chine, Asie de Sud-Est, Amérique Latine, Algérie). La carbo-chimie et les nouveaux matériaux sont deux autres secteurs en pleine expansion. Les capacités d'investissements dont disposent les sidérurgistes japonais devraient conduire à un développement rapide de ces activités dans l'avenir. Le mouvement d'internationalisation, qui commence tout juste à s'ébaucher au Japon (uniquement en direction des Etats-Unis), semble relativement peu probable à grande échelle et devra s'appliquer à des cas bien précis : fermeture de marchés actifs sur le plan technologique, en particulier...

La sidérurgie n'est plus, au niveau mondial, une industrie de «vendeurs» imposant leurs produits. Elle doit et devra de plus en plus s'adapter à une demande spécifique. Par le modernisme de leur appareil de production, une main-d'œuvre à haut niveau de qualification, une stratégie d'introduction rapide des technologies nouvelles, les sidérurgistes japonais se sont dotés des atouts nécessaires à la prévention du déclin de leur secteur dans le futur. De plus, la politique de maintien d'un haut niveau de capacités de production leur laisse une large marge de manœuvre en cas de redémarrage de l'économie mondiale.

Evelyne Dourille
Chargée de Mission
Département Structures
Industrielles — CEPII

(8) Source : *Journal of Japanese Trade and Industry*, n° 6, 1982

(9) Source : document publié en février 1983 par la «Japan Iron and Steel Federation» et l'OFTA (Observatoire Français des Techniques Avancées)

(10) Nippon Steel, Sumitomo Metal Industries, NKK, Kawasaki Steel, Kobe Steel

Tiers-monde et économie mondiale

Développement, blocage ou marginalisation ?

Christian Coméliau (1)

Autant il était inconcevable dans un volume consacré à l'économie mondiale de ne point faire mention des perspectives de développement des pays du tiers-monde, autant était-il vain de prétendre dans une même livraison rendre compte en détails de l'ensemble des problèmes économiques mondiaux. Face à ce dilemme, Christian Coméliau a bien voulu ici résumer quelques-uns des problèmes majeurs auxquels se trouvent confrontés les pays «du Sud», du fait à la fois du poids des contraintes internationales liées à la montée des interdépendances et des problèmes internes à ces pays dont la situation, au demeurant, se diversifie rapidement.

Partant des transformations récentes de l'économie mondiale, l'auteur montre d'abord que les pays du Sud subissent un processus différencié de marginalisation. Il montre ensuite quelles sont les limites des perspectives de développement actuellement esquissées par les instances internationales et termine en exposant quels sont les enjeux majeurs, communs à l'ensemble de la communauté internationale, et ceux plus spécifiques des pays en développement et du Nord dans ses relations avec le Sud.

L'usage veut, lorsque l'on analyse le redéploiement de l'industrie à travers les diverses régions du monde, que l'on situe ce redéploiement sur la toile de fond des «perspectives de développement» de ces régions. C'est l'usage, au moins pour le tiers-monde à qui l'on applique, par habitude, le terme de «développement» parce qu'il est supposé être le lieu d'un tel processus. On résume généralement ces perspectives en quelques tableaux chiffrés qui présentent des taux de croissance jugés les plus vraisemblables, ainsi que les besoins de financement correspondants. Depuis une dizaine

(1) Commissariat Général du Plan. France

d'années, ces tableaux se sont démultipliés en plusieurs «scénarios» : l'une de leurs fonctions étant certainement de voiler le très grand embarras de leurs auteurs devant un avenir dont les données leur échappent. Telle est au moins, sans trop de caricature, la présentation de «perspectives de développement» que l'on trouve aujourd'hui dans les rapports des organisations économiques ou financières internationales.

Deux chocs pétroliers, deux récessions profondes auxquelles aucun pays n'a échappé ; des transformations dans la structure des échanges mondiaux, dans les conditions de la concurrence et dans les prix (matières premières, main-d'œuvre, capitaux, change) ; une diversification accélérée entre pays du Sud, au point que l'on se demande s'il est encore légitime de parler du «Sud» ou du tiers-monde comme d'un ensemble unique ; une explosion spectaculaire de l'endettement, qui a pu faire redouter un effondrement du système financier ; une succession de conférences internationales, qui paraissent s'enliser peu à peu dans un véritable blocage du dialogue ; l'annonce d'une reprise jugée indispensable, mais qui sans cesse se dérobe et demeure, encore aujourd'hui, extrêmement incertaine... L'avalanche de faits qui a marqué les dix dernières années a bien évidemment modifié en profondeur les perspectives de développement du Sud et celles des rapports entre le Nord et le Sud, mais dans quel sens ? comment distinguer l'essentiel de l'accessoire, comment pondérer ces faits les uns par rapport aux autres ? comment esquisser, aujourd'hui, des perspectives de développement, alors qu'aucune interprétation du passé récent et du présent ne fait l'unanimité des analystes et que, bien au contraire, ces faits paraissent détruire la plupart des schémas d'analyse, des modèles de référence et même des idéologies sans doute simplistes qui avaient fondé les courants de pensée de la période précédente ?

Comment réconcilier, d'ailleurs, les discours radicaux de ces pensées, qu'ils soient conservateurs, réformistes ou révolutionnaires, avec la multiplication d'évolutions en apparence chaotiques et non maîtrisées ?

Pour tenter non pas de prédire l'avenir, mais de se donner au moins quelques points de repère, on va rappeler d'abord quelques-unes de ces transformations récentes de l'économie mondiale, ou plus exactement des rapports entre le Nord et le Sud ; ceci sans répéter longuement des analyses qui ont été faites par ailleurs, mais en suggérant que ces transformations, même lorsqu'elles donnent un poids accru au Sud, n'impliquent nullement un développement généralisé et provoquent souvent une marginalisation d'importance considérable. On évoquera ensuite, sur cette base, quelques analyses traditionnelles de «perspectives de développement» en termes de contraintes. On essaiera d'identifier, enfin, quelques-uns des principaux problèmes et des principaux choix que suppose le développement du Sud, au niveau de l'ensemble de la communauté internationale, pour les pays du Sud eux-mêmes, et enfin pour les pays du Nord.

Croissance de la production et du produit intérieur brut d'après un scénario de faible croissance (1)

Groupes de pays	Produits intérieur brut		PIB par habitant	
	1980-1990	1990-2000	1980-1990	1990-2000
Pays développés à économie de marché	2,6	2,6	2,0	2,0
Pays développés à économie planifiée	3,5	3,6	2,7	2,9
Pays en développement à économie de marché	4,8	4,8	2,2	2,5
Pays importateurs de pétrole	4,6	4,7	2,1	2,4
Pays a faible revenu	3,4	3,3	0,9	1,1
Pays les moins avancés	3,5	3,5	0,6	0,8

Source : Projections du Département des affaires économiques et sociales internationales, Secrétariat des Nations Unies.
(1) Le taux moyen de croissance annuel du produit intérieur brut du PIB par habitant est calculé au prix et aux taux de change de 1975.
Extrait de *Tendances à long terme du développement économique.* — Paris, Economica, 1983.

futuribles

La marginalisation du Sud

En vingt ans (1960-1980), selon le CEPII (2), la part du tiers-monde dans l'économie mondiale (Chine comprise) est passée de 67,3 à 72,4 % pour la population, de 25,2 à 30,1 % pour la production, et de 15,3 à 19,2 % pour le revenu. La croissance annuelle du produit global a été plus rapide au Sud qu'au Nord (6,0 % contre 5,0 % de 1960 à 1973, 5,1 % contre 2,8 % de 1973 à 1979), encore que cette différence disparaisse pour le produit par tête (de 1960 à 1981, en moyenne pondérée : 3,4 % dans les pays industriels à économie de marché, 2,9 % dans les pays à faible revenu, 3,7 % dans les pays à revenu intermédiaire) (3). La progression est indéniable, *mais il reste qu'aujourd'hui près des trois quarts de la population mondiale assurent moins d'un tiers de la production et reçoivent moins d'un cinquième du revenu.* Aussi sommaires soient-ils, ces premiers chiffres suggèrent à eux seuls les ordres de grandeur qu'il faut garder à l'esprit quand on compare des perspectives de développement et de croissance pour le Nord et pour le Sud.

Les transformations survenues en dix ans de «crise» de l'économie mon-

(2) CEPII, 1983, p. 20 à 24 (voir références bibliographiques en annexe).
(3) Source : Banque Mondiale.

diale ne peuvent guère se résumer en quelques lignes. On a choisi ici, de manière un peu arbitraire, de rappeler trois catégories de faits :
— le rôle du tiers-monde dans les échanges mondiaux, et plus particulièrement dans ceux des pays industrialisés ;
— la gravité des problèmes d'«ajustement» que la crise de l'économie mondiale impose au tiers-monde ;
— le blocage actuel de ce que l'on appelle encore le «dialogue» Nord-Sud.

Les échanges

Dans les années 60, caractérisées par une forte croissance du commerce mondial, c'était les échanges entre pays de l'OCDE qui constituaient l'élément dynamique de cette croissance, les échanges avec le Sud étant entraînés par les premiers. Depuis le début de la crise, on assiste à un renversement complet de cette situation : de 1973 à 1981, période de croissance ralentie des échanges mondiaux (ceux-ci ont même reculé en valeur en 1982), *ce sont les échanges de l'OCDE avec le tiers-monde qui ont été les plus dynamiques*. La part du tiers-monde (Chine non comprise) dans les échanges extérieurs de l'OCDE est ainsi passée, entre 1973 et 1981, de 21 % à 31 % pour les importations et de 19 % à 27 % pour les exportations (4).

Cet accroissement provient, bien sûr, du gonflement en valeur des importations pétrolières, mais aussi d'une part croissante d'importations manufacturières en provenance du tiers-monde. La part des combustibles dans les importations de l'OCDE en provenance du Sud est en effet passée de 38 à 63 % ; celle des produits manufacturés, dans le reste des échanges (c'est-à-dire hors combustibles) est passée de 34 à 52 % (5). Ainsi, pour la première fois, *les produits manufacturés, représentent, dans les exportations du Sud vers le Nord, pétrole non compris, une part supérieure à celle des produits primaires*. L'image traditionnelle d'un Sud réduit à échanger ses matières premières contre les produits transformés par le Nord industrialisé ne se vérifie donc plus. On notera d'ailleurs que le Nord a augmenté lui-même ses exportations de produits primaires (particulièrement alimentaires) presqu'autant que ses exportations manufacturières.

Cette transformation, certes importante, constitue cependant un bon exemple du *danger des raisonnements sur des données excessivement agrégées*. Ainsi, si les pays en développement exportateurs de produits manufacturés constituent bien les principaux bénéficiaires (avec les exportateurs de pétrole) de ce « retournement », il ne faut pas oublier :
— que la part de ces exportateurs ne représente encore en 1981 que 11,1 %

(4) Source : O.C.D.E.
(5) Source : O.C.D.E.

des importations manufacturières des pays de l'OCDE (contre 7,5 % en 1973) :
— que ces pays exportateurs ne sont pas plus de 25 environ, parmi lesquels les sept «nouveaux pays industriels» (NPI) non membres de l'OCDE (Brésil et Mexique ; Corée, Taïwan, Hong-Kong, Singapour ; Yougoslavie) assurent une part prédominante (7,9 % sur les 11,1 % cités ci-dessus), tandis que ce que l'on est convenu d'appeler les «nouveaux exportateurs dynamiques» (Haïti, Indonésie, Macao, Malte, Malaisie, Maurice, Maroc, Sri-Lanka, Tunisie, Pérou, Philippines, Thaïlande) n'en assurent que 1,2 %, et les autres exportateurs traditionnels (Argentine, Colombie, Inde, Israël, Pakistan et Uruguay) le reste, soit 2 % ; alors que plusieurs dizaines d'autres pays n'ont soit presque rien, soit des produits primaires à exporter ;
— qu'une part au moins de ces échanges s'effectue entre filiales de firmes transnationales du Nord (6) ;
— enfin que dans la majorité de ces pays, et surtout dans les plus grands, les retombées favorables de l'industrialisation exportatrice ne concernent, en définitive, qu'une faible minorité de la population.

Ainsi, parce que l'OPEP a bouleversé le marché de l'énergie, parce que les NPI concurrencent certaines de nos industries, on parle d'une interdépendance réciproque, on veut oublier la dépendance du Sud à l'égard du Nord. Les brèves remarques qui précèdent suffisent à suggérer le danger d'analyses aussi rapides : le Sud croît et se différencie, certes, mais les évolutions sont lentes quand on les compare au chemin à parcourir, et la suprématie du Nord n'est pas sérieusement mise en cause à ce stade.

Ce que montrent aussi ces remarques, c'est le caractère extrêmement réducteur, par rapport à la réalité sociale, des statistiques élémentaires sur l'économie mondiale : l'image du système mondial que l'on en dégage le plus souvent est celle d'un système dont le fonctionnement présent et l'avenir semblent tout entier résumés dans ce qui concerne une minorité de la population du monde, vivant dans les pays industrialisés du Nord et dans quelques centres pétroliers, industriels et financiers du Sud.

L'ajustement

Voyons maintenant une deuxième catégorie de faits : celle qui décrit la situation actuelle et les problèmes immédiats de développement du Sud. Sans revenir sur la longue liste des indicateurs de niveau de vie, et sur l'étendue

(6) Un article récent rappelant ce point fait cependant remarquer que les flux d'investissements directs extérieurs :
— n'assurent aux NPI qu'une part minime de leurs besoins en capitaux extérieurs
— sont le plus souvent motivés par des perspectives de croissance des marchés intérieurs dans ces pays.
Voir P. Judet et al. (1982).

des phénomènes de misère et d'inégalité qu'elle ne dévoile que très imparfaitement, rappelons simplement :
— que pour le tiers-monde considéré dans son ensemble, 1982 constituait la troisième année successsive de réduction du revenu par tête ;
— que la contraction récente des échanges mondiaux accule le tiers-monde à l'une des plus redoutables crises d'ajustement qu'il ait jamais eu à affronter.

L'ajustement à un déséquilibre des échanges extérieurs peut prendre diverses formes : effort de promotion de l'exportation, réduction de l'importation, recherche de financement. Les premières ont provoqué, on l'a vu, une diversification profonde dans laquelle les gagnants ont été, notamment, une poignée de pays exportateurs de produits manufacturés ; mais ces politiques ne sont guère susceptibles d'extension aussi longtemps que la reprise mondiale ne se matérialise pas. Le recours à l'emprunt, largement utilisé au cours des années 70, ne posait pas de problème insurmontable aussi longtemps que les exportations suffisaient à assurer le service de cet emprunt : le ratio du service de la dette en pourcentage des exportations était pratiquement au même niveau en 1980 (13,6 %) qu'en 1970 (13,5 %) malgré un gonflement considérable des montants empruntés (l'encours est passé de 69 milliards de $ en 1970 (7) à plus de 600 milliards en 1982). C'est la récession mondiale qui a suivi le second choc pétrolier, avec la contraction des échanges et la hausse des taux d'intérêts, qui a brutalement aggravé les exigences de l'ajustement et a obligé ainsi la plupart des pays à réduire drastiquement leurs importations. Cette réduction, avec l'ensemble des mesures restrictives qui l'ont accompagnée, comporte une double conséquence :
— à court terme, elle réduit le niveau de vie de l'ensemble de la population jusqu'à un niveau souvent proche de l'intolérable, et donc de la rupture violente de l'équilibre social ;
— à moyen et long terme, elle réduit l'investissement — l'équipement demeurant encore importé pour la plus grande part —, et aggrave ainsi les difficultés de reprise et de croissance soutenue.

Le blocage du dialogue Nord-Sud

Le dialogue Nord-Sud a connu de multiples vicissitudes au cours de la dernière décennie, mais celles-ci apparaissent dominées par un double retournement de pouvoir : à celui qui, suite à la décision de l'OPEP de 1973, avait brusquement mis le Sud en position de force dans les instances internationales, s'oppose l'image de la sixième CNUCED en 1983, où le tiers-monde appauvri, endetté, épuisé par l'effort d'ajustement, renonce à l'«approche

(7) *Source* : Banque Mondiale. Si l'on y ajoute la dette à court terme, l'encours dépassait, fin 1982, les 800 milliards.

globale» qu'il avait privilégiée depuis la première exigence d'un «Nouvel Ordre Economique International» en 1974, et ne présente qu'un programme relativement modeste de demandes d'interventions internationales en sa faveur. Il s'y heurte, cependant, à l'arrogance d'un Nord à nouveau dominé par les Etats-Unis et persuadé que les «forces du marché» devraient suffire à la reprise, n'autorisant donc aucun programme spécial de mesures en faveur du Sud. Cette impasse appelle au moins deux remarques :

— elle constitue un témoignage supplémentaire du blocage croissant de la *coopération internationale* qui affecte l'ensemble des relations internationales, tant au sein de l'OCDE (et peut-être même de l'Europe), qu'entre l'Est et l'Ouest et entre le Nord et le Sud ; elle montre notamment comment les institutions internationales peuvent tourner à vide en se renvoyant mutuellement la charge des négociations à entreprendre (8) ;

— elle témoigne d'un phénomène classique d'escamotage des problèmes les plus importants que provoquent les situations de crise, concentrant l'attention sur les difficultés de *court terme*. A en juger par de telles négociations, en effet, la communauté internationale semble préoccupée avant tout de permettre le remboursement des créanciers, mais elle néglige les conditions minimales de l'équilibre social interne des pays débiteurs ; elle interdit pratiquement toute stratégie de reprise dans l'immédiat et tout effort d'investissement qui permettrait de rétablir une croissance soutenue à moyen terme.

Les conséquences pratiques d'un tel blocage sur les perspectives de développement du tiers-monde ne sont pas faciles à apprécier, d'autant plus qu'un fait supplémentaire vient encore obscurcir le débat ; c'est l'existence d'un double discours exprimant les problèmes et revendications du tiers-monde. L'un est radical, préoccupé d'abord de justice sociale et d'indépendance, souvent général et abstrait, parfois doctrinaire, et ne laisse guère de place au compromis : c'est celui des théoriciens, des universitaires, des intellectuels. L'autre est réformiste, pragmatique, préoccupé d'efficacité, de demandes et de résultats concrets, orienté vers la négociation : c'est celui des responsables gouvernementaux, des diplomates, des fonctionnaires internationaux. Les premiers reprochent aux seconds de ne pas aller au fond des choses et ne s'étonnent guère d'un blocage qu'ils jugeaient inéluctable : les seconds répliquent que c'est précisément l'intransigeance et l'irréalisme de prétentions trop globales qui isole le discours tiers mondiste des décisions politiques et économiques concrètes (9). Plus profondément, l'opposition entre ces deux discours sépare ceux qui rêvent d'un système mondial différent, moins

(8) Voir l'intervention de Edgar Pisani à Belgrade, déclarant que l'échec relatif de la CNUCED «pose le problème de ce genre d'institution : quand il n'y a plus de dynamique mondiale, elles tournent sur elles-mêmes» (cité par G. Viratelle dans «Le Dialogue Nord-Sud à nouveau dans l'impasse», *Le Monde Diplomatique*, août 1983).

(9) Voir par exemple Albert Bressand, 1983.

dominé par la logique marchande, plus juste et plus égalitaire, et ceux qui pensent essentiellement à améliorer la position de leur pays, ou de leur groupe social, au sein du système existant, et donc à prendre part davantage aux bénéfices et privilèges de ce système. Dans la pratique, cependant, les deux discours sont souvent étroitement mélangés, sans que les contradictions logiques qui en découlent soient nécessairement apparentes au premier abord. C'est ce qui explique, par exemple, une certaine inconsistance des revendications formulées autour du thème du «Nouvel Ordre Economique International» ou celui du «développement autocentré» : le vocabulaire et les thèmes sont empruntés au discours radical, le contenu est une addition de revendications pragmatiques et réformistes dont la compatibilité ne semble vérifiée par personne. Conséquence pour l'analyse des perspectives de développement : il est plus que jamais indispensable de prendre une certaine distance par rapport à la rhétorique de la négociation internationale, d'analyser la diversité croissante des intérêts et des positions au sein du Sud — comme d'ailleurs au sein du Nord —, même et surtout si l'on reconnaît la volonté politique du tiers-monde de surmonter ses divergences et de présenter un front uni aux prétentions hégémoniques du Nord.

Les perspectives de développement

Transformation du poids et du rôle du Sud dans les échanges mondiaux, diversification accélérée au sein du tiers-monde ainsi qu'au sein de chacune des sociétés nationales (notamment les plus dynamiques), aggravation profonde des conditions de vie en raison des exigences de l'ajustement aux nouvelles conditions de l'économie mondiale, incertitude de la reprise et mise en cause des conditions de la croissance soutenue à moyen et long terme, impasse du dialogue Nord-Sud, rendu de plus en plus difficile par l'opposition des intérêts, au moins à court terme, mais aussi par les contradictions et les incohérences des positions en présence. A partir d'un tel constat, et sur la base des données statistiques généralement disponibles, on peut proposer une réflexion de type traditionnel sur les perspectives de développement, en termes de croissance et de contraintes à la croissance, en reprenant, notamment, les travaux récents des organisations internationales spécialisées. On peut aussi considérer que cette réflexion traditionnelle est de moins en moins satisfaisante, face à la complexité nouvelle des situations observées, ainsi qu'à l'aggravation des tensions qu'elle engendre, et tenter alors de poursuivre la réflexion de manière différente en s'interrogeant sur certains postulats du raisonnement traditionnel. C'est ce type de réflexion que l'on esquissera plus loin : on se bornera aux premiers pas d'une telle approche, en suggérant quelques-unes des questions que soulève la situation observée. Il ne s'agit pas, remarquons-le, d'opposer une nouvelle fois pensée réformiste et pensée radi-

cale, mais de se demander si les faits eux-mêmes n'obligent pas la première, au-delà du blocage sur lequel elle débouche, à se prolonger et à s'enrichir par quelques-uns des thèmes principaux de la seconde.

Rappelons d'abord quelques traits de l'analyse traditionnelle en termes de contraintes. Ces contraintes résultent notamment des faits évoqués plus haut. Au-delà des problèmes de rareté de facteurs internes (épargne, technologies adaptées, capacité d'entreprise et de gestion, etc.), les perspectives de la croissance dans le tiers-monde sont largement freinées par l'environnement international ; elles butent désormais, et plus que jamais, sur des obstacles extérieurs, de nature à la fois commerciale et financière.

La contrainte extérieure

Sur le plan commercial, la croissance du tiers-monde est étroitement liée au commerce extérieur, parce que dans la plupart des cas, une fraction non négligeable de la consommation essentielle, et la plus grande partie de l'équipement ou des biens intermédiaires, doivent encore être importées ; les marchés extérieurs constituant le débouché principal d'une part importante de l'appareil productif installé, ces exportations constituent ainsi la source de revenus qui permettent les importations indispensables. Or, on a pu montrer (10) combien les fluctuations des exportations du tiers-monde demeuraient liées à celles de la production et du revenu des pays industrialisés : d'où l'importance cruciale de la reprise dans ces pays. Plusieurs fois annoncée, celle-ci demeure embryonnaire et très incertaine (11) ; et les perspectives d'échanges demeurent en outre assombries par la montée du protectionnisme.

Sur le plan financier, le recours des pays en développement à l'emprunt n'est pas nouveau ; il constitue d'ailleurs un moyen parfaitement rationnel de financement du développement. La situation de l'endettement n'est devenue une menace qu'à partir du moment où les revenus d'exportation, qui en garantissent le remboursement, se sont fortement réduits (contraction des échanges mondiaux, effondrement des cours des matières premières), alors que les charges d'intérêt s'accroissaient considérablement (12). Il a fallu toute l'autorité du F.M.I., non pas pour rétablir un fonctionnement satisfai-

---

(10) Le dernier *Rapport sur le développement dans le monde* de la Banque Mondiale présente un graphique saisissant sur cette corrélation : voir figure 3.2. page 33 de l'édition française.

(11) Les titres de chapitre des rapports internationaux récents sont significatifs de ce point de vue : «Une récession prolongée», «Une reprise qui se fait attendre» (Banque Mondiale) ; «Une reprise très aléatoire» (Nations-Unies) ; «Durabilité de la reprise : risques et incertitudes» (OCDE) ; etc.

(12) Les échanges mondiaux n'ont cru que de 1,5 % en volume en 1980, ils ont stagné en 1981 et se sont réduits de quelque 2 % en 1982. Les cours des produits de base sont aujourd'hui à un niveau comparable à celui de la grande crise des années 30.

sant du marché des capitaux, mais simplement pour éviter un effondrement en chaîne de l'appareil bancaire et pour rétablir des flux de capitaux suffisants pour que les principaux débiteurs puissent faire face aux échéances. Si de ce point de vue les objectifs semblent avoir été atteints — le système bancaire ne s'effondrera pas —, rien n'est résolu sur le plan des conditions de financement du développement à moyen terme : les taux réels demeurent nettement plus élevés que les espérances de croissance, les emprunts nouveaux servent essentiellement à rembourser les précédents, les demandes de rééchelonnement se multiplient et leurs péripéties, face à la situation à court terme des plus gros débiteurs, sont devenues un thème quotidien de la grande presse, tandis que la majorité des pays — il faudrait peut-être dire : la majorité de la population du tiers-monde — se trouve désormais interdite d'accès au soutien des capitaux extérieurs.

Taux de croissance du PIB passés et prévisionnels, 1960-95
(variation annuelles moyennes en pourcentages)

Groupe de pays	1960-73	1973-80	1980-82	1982-85	1985-95 Hypothèse basse	1985-95 Hypothèse moyenne	1985-95 Hypothèse haute
Tous pays en développement	6,0	4,7	1,9	4,4	4,7	5,5	6,2
Pays à faible revenu							
Asie	4,6	5,4	4,1	4,5	4,5	4,9	5,3
Afrique	3,5	1,4	0,5	2,9	2,7	3,3	3,9
Pays à revenu intermédiaire							
Pays importateurs de pétrole	6,3	5,2	1,2	4,5	4,4	5,7	6,9
Pays exportateurs de pétrole	7,0	3,7	1,7	4,0	5,3	5,7	5,8
Pays industriels	5,1	2,5	0,4	3,0	2,5	3,7	5,0

Source : Banque Mondiale : «Rapport sur le développement dans le monde 1983».

L'incertitude des projections récentes

Dans ces conditions d'extrême contrainte, les projections de croissance à moyen terme sont difficiles. La Banque Mondiale vient cependant de publier trois scénarios de croissance qui sont résumés dans le tableau ci-dessus.

Les trois scénarios reposent sur des hypothèses communes d'amélioration des politiques internes (en matière d'épargne, de rendement des investissements, de limitation des importations et de promotion des exportations) ; dès lors, la variable essentielle de différenciation des trois scénarios réside dans les taux de croissance des pays industriels avancés et dans les conséquences de ces taux sur les recettes extérieures des pays en développement. Il faut

tenir compte, en outre, de la ventilation proposée de ces projections par région ou par groupe de pays.

On ne peut aborder, ici, une critique approfondie de l'exercice proposé par la Banque Mondiale. Bornons-nous à une seule constatation, mais elle est centrale : c'est *le contraste entre l'optimisme de ces projections* (les pays industriels croissent à 3 % en moyenne de 1982 à 1985, ce qui implique une véritable reprise dès à présent ; ils croissent ensuite à 3,7 % dans l'hypothèse moyenne ; les pays en développement «améliorent» tous leurs politiques internes, et atteignent dans l'hypothèse moyenne une croissance supérieure à celle de la période 1973-1980) et *l'absence de toute proposition de transformation profonde du système mondial*, non seulement pour résoudre les problèmes structurels des pays industrialisés (ce n'est pas le rôle de la Banque Mondiale) mais surtout pour transformer les relations entre cette économie mondiale et les pays du Sud, particulièrement en ce qui concerne la régulation monétaire et financière de ce système. Ce contraste n'est certes pas inattendu mais, dans le contexte international actuel, il jette tout de même un sérieux doute sur le réalisme et même l'intérêt de telles projections.

L'étude de l'ONU sur l'économie mondiale 1983, par contre, ne fournit aucune prévision chiffrée mais se contente d'affirmer, parlant des années 1980, que «la première moitié de la décennie sera sans doute marquée par la stagnation, non par le développement. Pour la seconde, de nombreuses incertitudes persistent encore (...). S'il n'est pas exclu que les taux de croissance s'améliorent quelque peu, les pays en développement n'ont guère de chances, vu les orientations internationales actuelles, d'approcher de l'objectif de 7 %, retenu dans la stratégie internationale du développement pour la troisième décennie des Nations-Unies pour le développement, avant la fin des années 80». Quant à l'O.C.D.E., elle semble avoir renoncé à poursuivre la réflexion à long terme amorcée entre 76 et 78 dans l'exercice «Interfuturs», et ne publie que des prévisions à 18 mois pour les pays industrialisés, dont les dernières se rapprochent toutefois des taux vigoureux impliqués par les projections de la Banque Mondiale (13). Le Fonds Monétaire, enfin, évoque un

(13) Les *Perspectives Economiques de l'OCDE* publiées en juillet 1983 annoncent pour l'ensemble des pays de l'OCDE les taux de croissance suivants :

	1983		1984	
	I	II	I	II
Ensemble des pays de l'OCDE	$1\frac{3}{4}$	$3\frac{1}{2}$	3	
dont Etats-Unis	$2\frac{1}{2}$	6	$4\frac{1}{2}$	$3\frac{3}{4}$
autres pays	$1\frac{1}{4}$	2	$2\frac{1}{2}$	$2\frac{1}{2}$

scénario de croissance 1984-1986 des pays en développement non pétroliers avec un taux moyen de 4,4 % (14).

On ne poursuivra pas plus loin cet inventaire des projections récentes de croissance à moyen-long terme : elles se font d'ailleurs rares, l'évolution de plus en plus chaotique de l'économie mondiale paraissant avoir interrompu, au moins provisoirement, la mode des exercices de prospective qui avait marqué les années 70. Mais on doit surtout s'interroger sur l'utilité de ce type de travaux dans les circonstances actuelles de l'économie mondiale, au moins si l'on n'accorde pas une attention égale à ce qui, précisément, leur échappe. C'est pourquoi il faut rappeler, sans en entreprendre ici une critique approfondie, les insuffisances majeures de ce type d'analyse : son *économisme*, c'est-à-dire son refus systématique d'analyser en profondeur les facteurs politiques et sociaux ; sa référence mécanique à la *reprise*, attendue dans les pays industrialisés, sans analyse des conditions additionnelles qui devraient être réunies pour que cette reprise au Nord entraîne effectivement celle du Sud ; enfin, et surtout, la sous-estimation évidente des réformes *institutionnelles* nécessaires, dans le domaine monétaire et financier, pour assurer les conditions internationales permettant le développement à long terme du Sud.

Ce sont de telles interrogations que l'on essaiera maintenant d'aborder, en identifiant sommairement les principales questions (et donc les choix) que le développement du Sud au sein de l'économie mondiale pose à la communauté internationale, aux pays en développement, aux pays industrialisés.

Problèmes et choix pour le développement

Problèmes communs à l'ensemble de la communauté internationale

Il y a peut-être un certain irréalisme, voire une certaine hypocrisie, à poursuivre un discours en termes d'«objectifs de développement de la communauté internationale», au moment où l'exacerbation des conflits d'intérêts met en doute l'idée même de l'existence d'une telle communauté, et où les ambitions de la troisième décennie du développement paraissent, on l'a vu, plus que jamais hors d'atteinte.

Ce sont cependant des objectifs relativement modestes que l'on évoquera ici : ils constituent moins des éléments d'un monde «idéal» ou même simplement «meilleur», que ceux d'un monde et de relations internationales «viables». On identifiera ainsi, sans les détailler, quatre problèmes avec les choix

(14) IMF, *World Economic Outlook 1983*, p. 207.

Taux annuels moyens de croissance du PNB et valeur ajoutée dans l'industrie manufacturière, par groupements économiques
(chiffres effectifs et projections)

	PNB	Agriculture	Industrie (2)	Industrie manufacturière	Services
Pays développés à économie de marché :					
1960-1970	4,9	1,8	5,4	5,8	4,9
1970-1980	3,1	1,5	3,1	3,6	3,3
1980-1990 A (1)	2,6	1,5	2,7	2,9	2,6
B (1)	3,3	1,7	3,5	3,6	3,2
C (1)	4,0	1,7	4,1	4,3	4,0
1990-2000 A	2,6	1,6	2,9	3,0	2,6
B	3,5	2,0	3,8	3,8	3,4
C	4,1	1,9	4,5	4,3	4,0
Pays en développement :					
1960-1970	6,1	2,8	8,7	7,5	6,1
1970-1980	5,2	2,4	6,1	6,6	5,6
1980-1990 A	4,8	2,1	5,4	6,1	5,1
B	5,5	2,5	6,4	6,7	5,7
C	7,0	3,9	8,3	9,0	6,7
1990-2000 A	4,8	2,3	5,2	5,4	5,0
B	5,6	2,6	6,2	6,2	5,8
C	7,0	4,0	8,1	9,0	6,5

Source : Département des affaires économiques et sociales internationales du Secrétariat de l'ONU. Les estimations pour 1980-1990 et 1990-2000 sont des projections.
(1) A – Scénario «faible croissance» ; B – Scénario «Croissance moyenne» ; C – Scénario «SID».
(2) L'industrie est définie comme comprenant les industries extractives, l'industrie manufacturière, l'électricité, le gaz et l'eau et la construction.
Extrait de *Tendances à long terme du développement économique*. — Paris, Economica, 1983.

futuribles

politiques qu'ils impliquent : les conditions de la reprise, l'exigence de régulation, le processus de marginalisation, la signification de l'approche globale.

La *croissance* demeure une nécessité pour l'économie mondiale dans son ensemble, même si, comme on le dira plus loin, l'exigence de croissance ne s'analyse pas du tout de la même manière selon les diverses catégories de pays.

Mais la «reprise» de l'économie mondiale ne peut pas être attendue des seules forces du marché comme un simple retour du balancier conjoncturel. Et parmi les multiples mesures, d'ailleurs déjà amplement discutées, qui doi-

vent permettre une telle reprise, les plus importantes sont celles qui devraient assurer, non pas l'amorce plus ou moins trompeuse d'un mouvement de reprise, mais une croissance soutenue à moyen terme : la principale d'entre elles, aujourd'hui la plus compromise, est sans doute le redémarrage de l'investissement. Ce ne sont ni les politiques restrictives au Nord, ni les politiques de stabilisation imposées au Sud qui le permettront, même si elles paraissent aujourd'hui bénéficier d'une attention prioritaire.

L'intensification des relations internationales a accru la nécessité d'une *régulation* institutionnelle de ces relations. Cette nécessité se trouve rendue plus urgente par le fait que l'économie mondiale est en mutation : les institutions monétaires et financières qui ont accompagné les trois décennies de croissance sous hégémonie américaine, se trouvent remises en cause par le bouleversement des rapports de force, le ralentissement de la croissance et les divers besoins qui en découlent ; la montée du protectionnisme appelle de nouvelles formes de régulation commerciale ; l'internationalisation de la production réclame de nouvelles formes de contrôle, ou tout au moins de contrepoids, au pouvoir des grandes unités transnationales ; enfin les institutions politiques apparaissent paralysées face à la montée des tensions mondiales et des risques pour la paix. Ces formes multiples de régulation nouvelle ne peuvent être établies à bref délai ; mais c'est à bref délai qu'il convient d'inscrire la réflexion à leur propos à l'agenda des gouvernements et au calendrier des négociations internationales, notamment sur le plan monétaire et financier. On sait cependant que cette exigence n'est pas reconnue par de nombreux pays, qui préfèrent compter sur le jeu du marché pour assurer la simple viabilité de l'économie mondiale ou le maintien de leur position hégémonique.

Une exigence moins généralement reconnue que les deux précédentes paraît découler des faits et des tendances évoquées ci-dessus. On a parlé de transformations de rapports de force, on a évoqué le dynamisme de certains rythmes de croissance ou de financement, et leur prolongation possible pour l'avenir. Mais on a noté aussi que la proportion de la population mondiale qui avait bénéficié, ou pouvait espérer bénéficier directement, de ce dynamisme, demeurait minoritaire. En d'autres termes, à supposer même que l'économie mondiale retrouve rapidement un rythme de croissance satisfaisant, il paraît évident que ce rythme ne suffira pas, à lui seul, à résoudre les problèmes de pauvreté aiguë (15) : il faut rappeler avec force que, tant qu'elle demeure guidée par les seuls critères marchands du profit et de la rentabilité, cette économie va continuer à *marginaliser* des régions entières, et peut-être même bientôt des continents si l'on en juge par le pessimisme général des analystes de

(15) La Banque Mondiale répète dans son dernier rapport (p. 43) que même si son hypothèse de croissance élevée se matérialisait, elle laisserait encore plus de 600 millions de personnes «en deçà du seuil de pauvreté» à la fin du siècle.

l'Afrique noire. Il y a donc là un gigantesque défi auprès duquel les politiques actuelles de l'aide au développement paraissent dérisoirement disproportionnées. En dehors même de toute considération de justice sociale, le problème est de savoir si l'équilibre d'une société mondiale où les échanges continueront de s'accroître, peut coexister à long terme avec un processus de marginalisation aussi profonde.

Reste alors une dernière question, liée aux précédentes ainsi qu'aux stratégies des partenaires du Nord et du Sud dont on va parler : faut-il vraiment tenter de maintenir un dialogue Nord-Sud selon une *approche «globale»* — c'est-à-dire liant les problèmes les uns aux autres en les rattachant à une image d'ensemble d'un monde différent et souhaitable —, ou bien faut-il y renoncer délibérément au nom du réalisme politique et du principe de la souveraineté nationale ? Les arguments sérieux en faveur de la seconde thèse se sont multipliés dans les années récentes, au point d'avoir largement imprégné les thèses du Sud. Mais s'il faut certes distinguer tactique politique et orientations à long terme, la position la moins réaliste aujourd'hui est peut-être, paradoxalement, celle qui consiste à croire qu'en dépit des bouleversements sans précédent que le monde a connus durant les dernières décennies, on peut faire l'économie d'une transformation très profonde de ses institutions et de ses modes de régulation.

Principaux défis pour les pays en développement

Venons-en maintenant aux principaux défis et aux principaux choix auxquels se trouve confronté le monde des pays dits «en développement». On n'insistera pas plus longuement sur l'extrême différenciation qui s'accélère au sein de cet ensemble, et sur la vanité qu'il y aurait à imaginer des recommandations de stratégie de développement utiles à la fois pour le Mexique et le Bangladesh, le Mali et l'Arabie Saoudite. En liaison avec ce qui précède — à commencer par les défis «mondiaux» que l'on vient d'évoquer — il importe de souligner un certain nombre de problèmes communs qui, justement, constituent la toile de fond, souvent perdue de vue, dans les stratégies qui s'affirment de «sortie de crise» ou dans les négociations internationales. Ces problèmes et ces choix peuvent être classés, au prix d'une certaine simplification, sous deux rubriques : celui des rapports de ces pays avec l'économie mondiale, celui de leur rapport à leur propre développement à long terme. Ces deux séries de questions sont évidemment liées, puisque la réponse à la première conditionne largement la maîtrise de la seconde.

Quant aux *rapports des pays en développement avec l'économie mondiale*, on connaît les querelles idéologiques qui ont séparé les partisans d'une intégration maximale dans les échanges du marché mondial et ceux d'une rupture aussi complète que possible avec ce marché. L'accélération de l'interdépendance, en particulier depuis la dernière décennie, a sans doute révélé le

caractère inadéquat des formulations simplistes de cette option : aucun pays n'échappe totalement aux échanges, de moins en moins de pays acceptent une immersion totale dans ces échanges ; le véritable problème est aujourd'hui celui d'une intégration sélective dans les échanges mondiaux, et donc celui du choix du degré et des modalités d'insertion dans ces échanges mondiaux. Mais s'il y a nécessité de sélection, s'il y a possibilité de choix, c'est bien qu'au sein même de l'économie mondiale diverses voies de développement sont envisageables, et qu'aucune ne peut prétendre s'identifier au seul et véritable développement. A en juger par la littérature courante issue des organisations internationales, la simple reconnaissance de ce principe implique, en réalité, une véritable révolution dans la conception des relations internationales ; mais on n'opérera pas cette révolution à l'aide de quelques incantations. Sans entrer dans le détail de ce choix éminemment complexe, il semble donc que la réflexion sur ce choix devrait constituer l'un des thèmes centraux de la préparation des stratégies de développement à long terme ; elle exige, pour ce faire, une volonté active de libération vis-à-vis des idéologies dominantes (qui s'expliquent le plus souvent, on l'oublie, par le souci du maintien des hégémonies passées).

Ces choix d'insertion concernent au premier chef, on le voit bien, les spécialisations productives — ou, si l'on veut, la place revendiquée par un pays dans la «division internationale du travail» — et aussi le recours aux facteurs extérieurs de production, technologie et capitaux en particulier. Leur enjeu est d'abord celui du type de besoins à satisfaire en priorité, et donc de l'équilibre à réaliser entre groupes sociaux : c'est pourquoi on peut véritablement parler de choix de société. Mais l'enjeu est aussi, au niveau de la nation dans son ensemble, celui de la maîtrise qu'elle pourra exercer sur le processus de son propre développement. Dans le cas des pays du Sud, cette maîtrise dépend, bien sûr, du type d'échanges qu'ils entretiennent avec les pays du Nord, et du mode de domination que ces échanges engendrent ou permettent. On a vu, par exemple, que la dépendance entre le Nord et le Sud devenait un peu plus réciproque ; mais on sait aussi que la diffusion des modes de consommation, les choix technologiques, les flux financiers et leurs conditions tissent des liens de dépendance nouveaux et étroitement contraignants ; on sait également que le fonctionnement du système mondial, selon les critères marchands qui continuent de le régir, concentre ses effets sur ce que l'on peut appeler, du point de vue de ce système mondial, le Sud «utile», et qu'il débouche ainsi sur une marginalisation plus ou moins accentuée des pays, des régions, des secteurs ou des groupes sociaux qui n'appartiennent pas à ce Sud «utile». A cette menace de marginalisation économique, s'ajoutent celle du maldéveloppement et celles des multiples formes de destructuration sociale sous l'impact de la modernisation : c'est ici que les limites étroites de l'économisme devraient être résolument renversées, mais il faut bien reconnaître

que nos capacités d'analyse demeurent encore, sur cette voie, balbutiantes. C'est dire la difficulté et la complexité de l'exigence de la maîtrise de leur propre développement par les nations du Sud par rapport aux forces extérieures ; mais il n'y a pas de doute que, dans le contexte international présent, cette exigence est plus que jamais prioritaire.

Cependant, il est arbitraire de distinguer les impacts de forces extérieures alors que celles-ci s'exercent au sein des structures sociales internes ; il importe d'élargir cette exigence de maîtrise du développement à l'ensemble des composantes de ce processus ou de ce *modèle de développement*. Deux questions au moins exigent une attention particulière de ce point de vue, celle de la croissance et celle du long terme.

L'importance de la *croissance* quantitative de la production constitue l'une des questions les plus débattues dans la discussion des modèles de développement. Au Nord, il est même fréquent d'opposer les tenants de la recherche d'une nouvelle croissance rapide à tout prix, aux partisans de formes de développement où la recherche de la qualité de la vie, l'égalité, l'autonomie prennent davantage d'importance. A cette critique du «productivisme» au Nord, correspond bien sûr la réflexion critique sur les modèles de développement au Sud ; mais l'une des différences nécessaires entre ces deux approches réside sans doute dans le besoin inéluctable de croissance rapide au Sud compte tenu de l'étendue des besoins non satisfaits et du rythme de leur augmentation, ne serait-ce que pour des raisons démographiques.

S'il en est ainsi, il faut attacher une importance particulière, au Sud, à une conséquence déjà signalée de la persistance de l'état de crise, depuis dix ans, dans l'économie mondiale : c'est la prédominance des préoccupations de court terme et de stabilisation, aux dépens des conditions permettant une expansion soutenue à plus long terme, investissement et financement en particulier. De manière plus générale, c'est *l'ensemble des conditions du développement à long terme*, et pas seulement de la croissance, qui risque d'être négligé dans ce contexte dominé par des problèmes monétaires, financiers et commerciaux : conservation et renouvellement des ressources, maintenance de l'infrastructure, investissement humain dans la formation et la culture, etc. A force de ne surveiller que les taux d'intérêts ou les cours des produits de base, sans d'ailleurs pouvoir y changer grand-chose, de nombreux pays risquent en effet de se retrouver brutalement démunis devant des problèmes d'une ampleur sans précédent.

Rapports du Nord à l'égard du Sud

La troisième catégorie de défis et de choix est celle qui concerne directement les pays industrialisés. Bien qu'on se limite ici aux thèmes de l'économie mondiale et des rapports Nord-Sud, il faudrait mentionner leurs propres

problèmes de croissance et de développement, en raison de leurs répercussions déterminantes sur cette économie mondiale et ces rapports Nord-Sud. Tout comme pour le Sud, on retrouverait ainsi les thèmes du mode d'intégration dans les échanges mondiaux (ouverture, protectionnisme ; multi ou bilatéralisme ; modalités de spécialisation internationale, etc.) et ceux du modèle de développement, du type de croissance et de ses conditions à long terme. On se bornera cependant ici à ce qui concerne directement les rapports du Nord avec le Sud.

Malgré les critiques avancées contre ce type d'approche, il paraît important de centrer les exigences de ces rapports autour de la nécessité d'une «approche globale», par le Nord, des problèmes de développement du Sud. Essayons de lui donner un contenu concret.

L'approche globale, c'est d'abord de tenir compte, dans un contexte d'interdépendance que l'on sait accrue, des implications internationales que comportent les choix politiques internes, en matière industrielle, commerciale, monétaire ou financière. Les exemples sont trop évidents pour que l'on doive s'y attarder longtemps ; il reste, cependant, que cette exigence ne concerne pas que les Etats-Unis et qu'une analyse beaucoup plus fine s'impose des responsabilités des politiques internes du Nord dans les tensions internationales et les opportunités ou difficultés de développement du Sud.

L'approche globale, c'est aussi une analyse plus profonde des modes de développement entraînés au Sud par les échanges mondiaux, de leurs avantages et de leurs coûts, ainsi que la reconnaissance de l'existence d'autres voies de développement et de la légitimité inattaquable des options qui les privilégient. Il importe, en d'autres termes, que les pays industrialisés se montrent capables de prendre leurs distances par rapport aux idéologies dominantes des forces du marché, pour assurer la reprise de l'intégration au marché mondial comme voie unique de développement, etc. ; et qu'à tout le moins ils se montrent disposés à accepter, voire à favoriser, des options de développement au Sud qui seraient différentes des leurs. Cette exigence concerne particulièrement les stratégies de développement plus autocentré et la recherche, encore bien hésitante, des composantes du modèle d'un «autre développement».

L'approche globale, c'est encore pour chaque nation industrialisée le souci de ne pas laisser aux représentants de quelques groupes d'intérêts spécifiques — fussent-ils industriels ou banquiers — le droit de parler au nom de l'ensemble de la nation et le pouvoir de formuler à eux seuls les politiques dites «nationales» de rapports avec les pays du Sud. C'est à cette condition seulement que pourront se concrétiser les affirmations de volonté de coopération au développement, et surtout que pourraient être prises en compte les interactions entre les diverses composantes des relations Nord-Sud. Il semble bien que ce soit là l'une des responsabilités essentielles des Etats, trop sou-

vent réduites au secteur relativement marginal de l'aide publique au développement.

Enfin, ces divers éléments d'approche globale peuvent être considérablement renforcés s'ils donnent lieu à une ébauche de concertation internationale ou, plus précisément, s'ils fournissent le thème de rapprochements, d'alliances, entre Etats à orientations similaires. Une telle concertation constituerait certainement l'un des préparatifs les plus efficaces en vue des négociations internationales à venir.

Références

Banque Mondiale . — *Rapport sur le développement dans le monde 1983.* — Washington DC., 1983.

Fonds Monétaire International. — *World Economic Outlook.* — Washington DC., 1983.

Nations-Unies. — *Etude sur l'économie mondiale, 1983. Tendances et politiques économiques actuelles dans le monde.* — New York, 1983.

OCDE. — *Perspectives économiques de l'OCDE.* — Paris, juillet, 1983.

OCDE. — *Echanges Nord-Sud : tendances récentes.*— Paris, juillet, 1983.

Bressand, Albert. — «Nord-Sud : cessons d'attendre Godot». — *Politique Etrangère*, 1983, p. 149-161.

CEPII. — *Economie mondiale : la montée des tensions.* — Economica, Paris, 1983.

Judet, Pierre ; Chaponnière, Raphaël ; Gaule, Alain. — «Les Nouveaux Pays Industriels dans l'évolution du commerce mondial». — *Mondes en Développement*, n° 39, 1982.

Viratelle, Gérard. — «Le dialogue Nord-Sud à nouveau dans l'impasse». — *Le Monde diplomatique*, août 1983.

La dette fragile des P.V.D.: quelques causes

Daniel Cohen (1)

« Les pays en voie de développement vont-ils se mettre en cessation de paiement ? S'ils le faisaient, les banques commerciales ne manqueraient pas de faire aussi faillite et entraîneraient à peu près tout le monde. » Partant de cette menace, Daniel Cohen analyse quelle est la nature particulière de la dette actuelle et l'emploi qui en est fait. Enfin il examine quelles solutions pourraient être apportées à cette dette par une gestion financière mieux adaptée.

Les pays en voie de développement vont-ils se mettre en cessation de paiement ? S'ils le faisaient, les banques commerciales qui leur ont prêté l'équivalent de plusieurs fois leurs valeurs boursières ne manqueraient pas, elles aussi, de faire faillite, et entraîneraient dans leur chute à peu près tout le monde. Au reste, trois pays suffiraient à cette tâche : l'Argentine, le Brésil et le Mexique qui ont absorbé à eux seuls 200 des 600 milliards prêtés au tiers-monde. Il n'est que de voir, aujourd'hui, la Grande-Bretagne prêter furieusement à l'Argentine pour mesurer qu'il n'y a aucune inimitié qui tienne devant ce danger là.

Chaque saison apporte désormais sa récolte d'émotions. L'hiver 1981 a tourné les regards vers la Pologne. L'été 1982 aura vu le Mexique interrompre ses paiements : le temps pour la Réserve Fédérale (dont la philosophie se

(1) CEPREMAP (Centre d'Etudes Prospectives d'Economie Mathématique Appliquées à la Planification).

L'auteur a bénéficié, avec reconnaissance, de sa participation à deux travaux : un article écrit avec J. Sachs («LDC debt with default risk» National Bureau of Economic Research working paper n° 925) et un groupe de travail à l'ENSAE animé avec G. Oudiz.

veut pourtant très libérale) d'avancer immédiatement trois milliards de dollars, en attendant que le Fonds Monétaire mobilise cinq milliards aussitôt absorbés par le remboursement de la moitié seulement des intérêts dus. L'hiver 1982-1983 a vu enfin le Brésil menacer d'interrompre le paiement de sa dette, malgré deux années de politique économique que n'aurait pas désavoué le Fonds Monétaire (en 1981 : croissance négative, + 20 % d'exportations, − 10 % d'importations ; résultats économiques dont les émeutes de la faim, à Sao Paulo en mars dernier, ont également témoigné).

Dans ce contexte, une question vient immédiatement à l'esprit : comment la situation en est-elle venue à ce niveau de dégradation ? Qui en porte la responsabilité (un débiteur insolvable n'étant jamais que l'autre visage d'un banquier imprudent) ?

Nous examinerons ces problèmes en étudiant la dette sous plusieurs aspects : la première partie étudiera la nature spécifique de la dette actuelle, la seconde partie en examinera la forme idéale, la troisième partie analysera l'emploi qui en a été fait ; une conclusion résumera l'article.

La nature de la dette

La dette des nations a pris une forme qui était très adaptée, a priori, à la gestion des banques commerciales. En premier lieu, la durée des crédits a été relativement courte (sept ans en moyenne, ce qui est peu au regard des investissements dont ils devaient être la contrepartie). Par ce biais, les banques espéraient sans doute garder le contrôle de l'évolution de la solvabilité de leur clientèle en se donnant les moyens de ne pas renouveler les crédits accordés à un débiteur dont la situation se serait trop détériorée. En second lieu, les banques ont voulu éviter de subir les inconvénients d'éventuelles fluctuations des taux d'intérêt. Pour ce faire elles ont distribué des crédits «Roll Over» qui indexaient tous les six mois le coût du crédit sur le coût de leur refinancement inter-bancaire.

Pour ces deux raisons, au moins, les banques commerciales ont donné à la dette des PVD une forme qui la rendait très vulnérable. L'exemple le plus frappant, que nous observons aujourd'hui, concerne sa vulnérabilité à l'égard de la politique monétaire américaine. En élevant considérablement les taux d'intérêts réels (pour des motifs absolument étrangers à la question de la dette mondiale), les Etats-Unis ont engagé un cercle vicieux qui tend à rendre la dette des PVD de plus en plus précaire. Du fait de l'indexation des taux d'intérêts, la politique monétaire américaine a immédiatement accrû le coût des remboursements de la dette, et ce faisant a réduit d'autant la solvabilité des nations débitrices. Cela ne diminue pas leur *demande* de crédit (comme une théorisation naïve pourrait le déduire de la hausse des taux) : la perte de solvabilité réduit *l'offre* de crédit qui leur est proposée, contraction qui rend à

son tour plus incertaine encore la solvabilité des pays. Si, dans le court terme qui a suivi la crise de 1974, la forme donnée à la dette a pu sembler favorable à la distribution des crédits internationaux, elle s'est révélée, à la lumière de la crise actuelle, un facteur d'instabilité fondamentale.

Il est d'autres traits de la crise actuelle qui sont dus à la spécificité des crédits bancaires. Par opposition à un marché obligataire, un système bancaire permet un renouvellement négocié de la dette d'un pays en difficulté. Cette caractéristique plaide évidemment en faveur des crédits bancaires. Au XIX^{e} siècle, où les prêts aux Etats se faisaient par le canal d'un marché obligataire, les pays en difficulté de paiement n'avaient d'autre recours que de répudier leur dette. Une période d'autarcie s'ensuivait, au cours de laquelle les créditeurs s'employaient à saisir tout avoir extérieur du pays en faillite. Au bout d'un certain temps, néanmoins, les pays étaient autorisés à recommencer une vie nouvelle sur les marchés financiers. A l'heure actuelle, la pénalité que devrait subir un pays contraint à l'autarcie semble avoir rendue dissuasive le recours exclusif à un marché obligataire. Toutefois, un système bancaire, à côté de ses avantages pour les emprunteurs pris séparément, présente un inconvénient majeur pour le système dans son ensemble. Toute renégociation de la dette d'un pays en difficulté, par le cercle vicieux déjà évoqué, maintient la dette du pays dans un état d'extrême fragilité. Ce renouvellement des crédits s'effectue pour des durées extrêmement courtes, qui appellent des renégociations fréquentes. A mesure que les pays connaissent, l'un après l'autre, des difficultés de paiements, c'est l'ensemble des dettes nationales qui deviennent *simultanément* fragiles ; jusqu'au point, apparemment atteint aujourd'hui, où tous les principaux emprunteurs sont en situation de renégociation de leur dette. Un marché obligataire comme celui qui fut utilisé au XIX^{e} siècle, à côté de l'inconvénient fondamental d'obliger à la cessation de paiement effective, offrait pour le système dans son ensemble l'avantage d'éviter, en général, une crise globale et simultanée.

L'idéal de la dette

L'inefficience du système financier actuel peut être abordée sous un autre angle, suggéré par la théorie économique, plus précisément par la théorie de l'Equilibre Général. Celle-ci (surtout utilisée par les économistes anglo-saxons) s'est construit un monde imaginaire de perfection des échanges et des marchés financiers que nous utiliserons comme référence pour rendre compte des imperfections de ce monde-ci où l'on vit. Dans le modèle d'Arrow-Debreu (du nom des auteurs de ladite théorie), le remboursement des dettes varie en fonction de la réalisation d'événements aléatoires sur lesquels les agents n'ont pas d'emprise. Le meilleur exemple est donné par les variations climatologiques. Dans le monde d'Arrow-Debreu, un agriculteur

s'endettera en émettant une créance sur lui-même qui portera la mention : en cas de pluie (et sous-entendu de bonnes récoltes), rembourser 100 F au Crédit Agricole ; en cas de sécheresse, ne rien rembourser du tout. Simultanément, un hôtel au bord de la mer pourra s'endetter et rembourser : 100 F s'il ne pleut pas, rien du tout s'il pleut. On conçoit que cette organisation de crédits soit la meilleure possible. Dans le monde tel qu'il existe, il n'est pas rare de voir des paysans faire faillite les années de sécheresse et les hôteliers les années de pluie.

Pour preuve, il n'est que de revenir à l'exemple des nations endettées. Lorsque le prix du pétrole s'est accrû pour la seconde fois en 1979, la dette mondiale est soudain devenue très fragile : des pays comme le Brésil franchissaient brutalement des seuils inattendus d'insolvabilité du fait du renchérissement de leurs importations. Toutefois, lorsque le prix du pétrole a baissé, en 1982, la dette mondiale devenait à nouveau très fragile. Entre temps, de 1979 à 1982, les crédits s'étaient en effet tournés vers les exportateurs de pétrole (dont le Mexique est archétypique), lesquels sont à leur tour soudainement devenus insolvables.

Un marché financier à la Arrow-Debreu aurait évité de tels excès. Il aurait permis de stipuler, par exemple, qu'un baril de pétrole à 40 $ aurait diminué de 20 % la valeur de la dette due par le Brésil, accrû de 20 % la valeur de la dette mexicaine et vice-versa si le baril venait à 20 $.

Incidemment, ce dernier exemple révèle les difficultés d'une telle organisation des crédits : la tentation de manipuler les cours du pétrole, déjà forte, s'en trouverait accrue. Toutefois, les inefficiences qui viendraient de ce côté-là doivent être comparées à celles qui se manifestent aujourd'hui, où l'on voit le Mexique lié à une dette qui a pris une tournure que n'avaient prédite ni les créditeurs ni le débiteur. Il est normal que le Mexique interrompe certains projets de développement après que ses revenus pétroliers ont baissé ; il est injuste (inefficient, en terme économique) qu'il paie seul le prix d'une inadaptation des procédures de distribution des crédits.

L'utilisation de la dette

En 1974-1975, la hausse du prix du pétrole a organisé un transfert de richesse vers des pays moins dépensiers que ceux qui s'en trouvaient privés : l'économie mondiale connaissait, en moyenne, une hausse de la propension des agents à épargner leurs revenus. En toute théorie économique, une telle transformation appelle une hausse de l'investissement mondial, et à défaut (pour les seuls keynésiens cette fois), une récession. Soucieux de ne pas s'endetter (de ne pas attirer une partie du surcroît d'épargne mondiale), les pays industrialisés ont mené des politiques déflationnistes qui ont certaine-

ment bridé leurs investissements, laissant au tiers-monde le soin d'investir l'épargne pétrolière.

Et de fait, au lendemain de la crise, en 1973, les pays en voie de développement ont su utiliser le surcroît de crédit qui leur était accordé pour investir. Les estimations économétriques (faites par le Groupe de Travail ENSAE que nous animons avec Gilles Oudiz) témoignent que 70 % de la nouvelle dette des vingt principaux pays en voie de développement s'est tourné vers des dépenses d'investissements en 1975-1976. Pour se convaincre de ce résultat, il n'est que de considérer l'exemple brésilien. En 1975, alors que la crise est à son comble, le Brésil a augmenté ses investissements de près de 10 %.

Toutefois, cette belle adéquation des lendemains de la crise aux prévisions de la théorie économique s'est progressivement ternie. La continuation de la récession aidant, les PVD ont progressivement réduit leur épargne intérieure, en sorte que la dette a progressivement été tournée vers le financement des dépenses de consommation, au détriment de l'investissement. Econométriquement, l'année 1980 fait apparaître que 80 % de la nouvelle dette des vingt pays étudiés s'est tournée vers la consommation. De nouveau, l'exemple du Brésil est parfaitement exemplaire : en 1980, le taux de l'épargne intérieur était tombé à 12 %, contre 18 % en 1975. Dès lors que la dette cessait d'être utilisée à financer des projets de développement qui en permette le remboursement, il devenait inévitable que des difficultés financières surgissent.

Conclusion

Pour résumer l'évolution de la dette, on peut distinguer au moins deux sous-périodes : jusqu'en 1978, les crédits internationaux permettent aux PVD de tirer parti du surcroît d'épargne mondiale, des conditions avantageuses en matière de crédit que permet une politique monétaire américaine très laxiste, du dynamisme des banques aidées par des formes de crédits qui leurs sont très favorables. En 1979, le paysage économique se transforme brutalement : le changement de politique monétaire des Etats-Unis (relayé en 1980 par le changement de politique fiscale), puis la nouvelle hausse du prix du pétrole créent un approfondissement de la crise. Ces mêmes facteurs qui garantissaient une certaine fluidité à la dette des nations deviennent cause de sa fragilité. Les taux d'intérêts payés sur l'ensemble de la dette s'élèvent, les crédits se renouvellent à échéances raccourcies. Finalement, le coup de grâce vient en 1982 lorsque les pays exportateurs de pétrole, vers lesquels les banques avaient tourné leurs espoirs après 1979, connaissent à leur tour une crise d'insolvabilité. Aujourd'hui, les transferts d'épargne sont quasiment interrompus. Les nouveaux crédits servent à payer les anciens, cependant que l'ensemble de la dette continue de croître sous la double conjonc-

tion d'un dollar surévalué et de taux d'intérêts réels sans rapport avec ceux qui prévalaient lorsque les contrats ont été signés.

Les remèdes ne diffèrent pas substantiellement de ceux qu'on applique en toute crise financière, sinon par leur échelle. Ils doivent consister en un vaste rééchelonnement de la dette, pour des durées autrement plus longues que les trois ou quatre ans actuellement pratiqués. Ce rééchelonnement doit être assorti d'une réduction des taux d'intérêts (une manière d'enregistrer la perte de revenu des banques) ; il doit s'accompagner d'un accord sur l'évolution des nouveaux crédits, dont la distribution serait liée à la réalisation de certains événements (termes de l'échange, certains facteurs aléatoires comme de bonnes ou mauvaises récoltes...) ; ils doivent être accordés sous la garantie conditionnelle des pays industrialisés (leur part du fardeau). Sur tous ces points on se reportera aux propositions des banquiers «indépendants» (F. Rohatyn, M. Zombanakis).

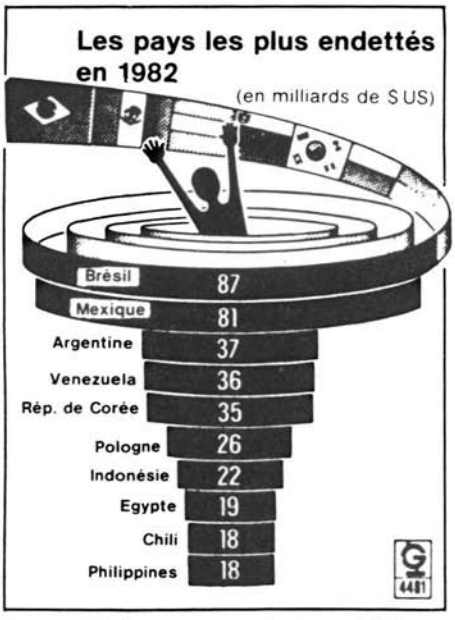

Source : *Développement et coopération*, n° 4, 1983.

Une erreur à éviter consisterait à fixer une même durée de rééchelonnement pour tous les pays : il faut, au contraire, absolument désynchroniser la venue à échéance des dettes. En bref, permettre au système financier de se conformer à sa fin : répartir dans le temps les inconvénients conjoncturels, et non s'y engluer.

REVUE FUTURIBLES, n° 71 — novembre 1983

PROSPECTIVE, PREVISION, PLANIFICATION STRATEGIQUE

Les événements de 1968, le choc pétrolier de 1973, la révolution iranienne, autant d'événements qui n'avaient guère été pris en compte dans les prévisions officielles. D'où la nécessité pour le prévisionniste de mieux prendre en compte les facteurs non quantifiables et les inflexions, voire les ruptures, engendrées par le jeu des acteurs sociaux.

La prospective peut y contribuer, mais encore faut-il que soient précisés les principes et les méthodes sur lesquelleś se fondent ces démarches et que soient exposées leurs possibles complémentarités.

Et puisque comme toute leur ambition est d'éclairer davantage l'action plutôt que de prévoir, encore faut-il associer à cette réflexion ceux qui — notamment au cœur de l'entreprise — sont responsables de la planification stratégique.

Prévision, prospective, planification stratégique, voici trois termes renvoyant à des pratiques souvent isolées et pourtant complémentaires.

Un numéro spécial de la revue Futuribles, préparé en collaboration avec Michel Godet, sera consacré à faire le point sur ces pratiques : l'article de Jean-Michel Charpin «Les projections macroéconomiques quantifiées» s'inscrit dans cette démarche, et «annonce» la parution le mois prochain de ce volume.

M. Godet	*«Sept idées-clefs»*
C. Ancelin	*«L'analyse structurelle : le cas du vidéotex»*
G. Ducos	*«Delphis et analyses d'interactions probabilistes»*
M. Godet	*«Impacts croisés : de la théorie à la pratique»*
N. Curien & M. Gensollen	*«Les produits nouveaux de la communication : un champ pour la prévision et la prospective»*
R. Courbis	*«La prévision économique en France»*
A. Signora	*«Prospective et prévision dans l'entreprise : un bilan critique»*
H. Aujac	*«Une prévision technologique utile»*
M. Godet & H. de Jouvenel	*«La méthode des scénarios»*
E. Fontela	*«Scénarios et modèles économétriques»*
M. Godet	*«Prospective, prévision, planification : pluralisme et complémentarité»*
E. Ader	*«L'analyse stratégique et ses outils»*
M. Bouvier & M. Olivier	*«La planification stratégique à Shell France»*
P.A. Buigues	*«Méthode et mise en œuvre de la planification stratégique»*
J. Tassel	*«Stratégies anticipatives et spécifiques»*
A. Genet	*«Dix ans de planification stratégique à la RATP»*
H. Klypfel	*«Evolution et perspectives de la planification stratégique»*
C. Riveline	*«Nouvelles approches des processus de décision»*
J. Lesourne	*«En guise de conclusion : de la réflexion à l'action»*

Les projections macroéconomiques quantifiées

Jean-Michel Charpin (1)

Les administrations françaises effectuent, pour l'éclairage des décisions de politique économique, des projections et prévisions macroéconomiques quantifiées. En schématisant quelque peu, on peut dire que la Direction de la Prévision du Ministère de l'Économie et des Finances est responsable de ce qui est lié à la préparation du Budget et que l'INSEE est responsable d'une part du diagnostic conjoncturel, d'autre part des travaux à moyen et long termes, en particulier de ceux effectués dans le cadre de la préparation des Plans.

Au cours des dix dernières années, les services d'études responsables de ces travaux ont dû s'adapter à deux grandes évolutions, partiellement en contradiction : la généralisation de l'utilisation des modèles informatisés et l'accroissement de l'incertitude. Le présent article vise à faire le point de la pratique actuelle, en la situant par rapport à ces deux grandes évolutions.

Un coup d'œil dans le rétroviseur

Le 15 février 1978, l'INSEE remettait au Commissariat Général du Plan une projection de l'économie française à l'horizon 1983. Cette projection était destinée à alimenter le dossier quantitatif de l'examen à mi-parcours du 7e Plan. Elle a été publiée en mai 1978 dans la revue *Économie et Statistique* (2). La précédente projection à moyen terme publiée par l'INSEE l'avait été

(1) Chef du Service des Programmes de l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (INSEE)

(2) J.M. Charpin et alii. — «Une projection de l'économie française à l'horizon 1983». — In *Économie et Statistique*, n° 100, mai 1978.

en décembre 1976 ; les suivantes l'ont été en octobre 1979, dans les deux cas aussi dans *Économie et Statistique*. C'est dire que l'INSEE ne publie pas de projections à moyen terme en rafale. En conséquence chaque projection à moyen terme fixe les perspectives et oriente le débat économique pour une période de l'ordre de dix-huit mois.

Au-delà du pointage des écarts quantitatifs entre cette projection et la réalité, qui serait au demeurant difficile à effectuer avec précision dans la mesure où, d'une part, l'année 1983 n'est pas écoulée, d'autre part, s'est produit depuis un changement des concepts et mesures de la Comptabilité Nationale, il faut tenter aujourd'hui d'apprécier cette projection en répondant aux deux seules questions qui vaillent : la projection a-t-elle bien fait apparaître les vrais problèmes qui allaient se poser ? La projection n'a-t-elle pas fait apparaître de faux problèmes ?

Un premier éclairage est livré par le plan retenu dans l'article de présentation de la projection. Il s'articulait en quatre parties intitulées :
— La rigueur de la contrainte extérieure ;
— Une croissance durablement ralentie ;
— Tendances inflationnistes persistantes ;
— Deux conséquences majeures du ralentissement de la croissance : le financement de la Sécurité Sociale et l'évolution du chômage.

L'accent mis sur la rigueur de la contrainte extérieure ne découlait pas directement du contenu du modèle économétrique — en l'occurrence le modèle DMS — utilisé pour cette projection. Il procédait d'une analyse extérieure au modèle, confirmée par la constatation qu'une gestion serrée de la demande interne était nécessaire pour parvenir à l'équilibre des paiements extérieurs dans la projection.

De fait, la grande majorité des économistes français et étrangers s'accordent pour penser que la contrainte extérieure a été pendant cette période la principale contrainte sur la croissance de l'économie française. Ceci n'a rien d'un diagnostic évident, même si dans le cas présent il n'était pas original. Nombre des mêmes économistes ne feraient pas le même diagnostic pour d'autres économies que l'économie française. Dans certains cas, la principale contrainte serait la nécessité de ne plus augmenter les déficits publics, dans d'autres une insuffisance de la profitabilité des entreprises privées, dans d'autres encore le rythme trop élevé de l'inflation, etc. mais, pour la France, un assez large consensus existe sur l'importance première de cette contrainte, malgré les possibilités offertes par les ajustements de parité.

La problématique de la contrainte extérieure a d'ailleurs été reprise aussi bien dans le projet de 8e Plan que dans le Plan intérimaire.

Dans la logique de cette problématique, la croissance française se détermine, non en fonction du dynamisme de la demande interne, mais par référence à la croissance de nos partenaires commerciaux.

Dans la projection, ce qu'il est convenu d'appeler le «différentiel de croissance» atteignait un demi-point par an en moyenne sur la période 1976-1983, c'est-à-dire à très peu près ce qui s'est réalisé. Par contre, la croissance moyenne de nos principaux partenaires commerciaux avait été nettement surestimée, puisqu'elle avait été évaluée à plus de 3 % l'an alors que le résultat sera inférieur à 2 %.

Le second choc pétrolier n'avait évidemment pas été prévu dans toutes ses modalités concrètes, mais la projection avait délibérément été fondée sur une hypothèse très forte pour le prix du pétrole : environ 27 dollars le baril en 1983. Il faut se souvenir qu'au moment où la projection a été construite, le prix réel du pétrole baissait depuis un an et que les perspectives à court terme, qui se sont d'ailleurs vérifiées, annonçaient une poursuite de cette baisse. Aussi est-ce avec beaucoup de précautions que l'article annonçait cette hypothèse très haute pour le prix du pétrole : «Le prix du pétrole resterait fixé en dollars et son évolution tiendrait compte d'une part de la saturation actuelle du marché qui conduirait à une sous-indexation en 1978, d'autre part d'une pénurie probable vers la fin de la décennie prochaine qui serait anticipée par les producteurs et se traduirait par une sur-indexation croissante (...). Bien sûr, rien ne permet d'assurer que cette anticipation se produira. Il se peut fort bien qu'elle n'intervienne pas et que l'ajustement du prix du pétrole s'opère brusquement quand la pénurie deviendra effective. Ce qui est sûr par contre, c'est qu'il est préférable que les perspectives tracées et les stratégies décidées pour le moyen terme prennent en compte cette donnée de long terme» (p. 78). Ces précautions n'avaient d'ailleurs pas été suffisantes puisque ce travail avait fait l'objet d'attaques violentes dans le cercle des techniciens justement à cause de l'hypothèse retenue pour le prix du pétrole.

Par contre, n'avaient pas du tout été incorporés à la projection les changements de politique économique survenus depuis 1979 dans un certain nombre de pays, en particulier le Royaume-Uni et les États-Unis, et leurs conséquences monétaires et réelles. Pour montrer sur un point particulier l'importance des écarts qui résultent de cette erreur d'appréciation, on peut rappeler que l'article énonçait : «La règle des parités de pouvoir d'achat conduirait à une appréciation du dollar que l'on a jugée incompatible avec la persistance supposée du déficit extérieur américain ; c'est pourquoi le cours du dollar a été stabilisé par convention à 4,70 F.F. à partir de 1979» (p. 79). La façon dont cette phrase est rédigée montre d'ailleurs que c'est plus par soumission au sens commun que sur des critères objectifs que ce choix a été effectué. Parallèlement, l'économie des États-Unis étaient supposés croître en volume à un rythme supérieur à 4 % l'an, ce qui est très éloigné de ce qui s'est réellement passé. On peut même aller jusqu'à dire qu'à l'époque la possibilité que des choix de politique économique dans les pays dominants puissent être la source d'aléas importants sur la croissance mondiale avait été quasiment négligée.

La projection décrivait «un rythme d'inflation voisin de 8 % pendant toute la période 1976-1983» (p. 81). Ce diagnostic s'est révélé proche de la réalité en ce qui concerne le profil plat annoncé. Mais le rythme moyen avait été sous-estimé, en grande partie en raison des hypothèses retenues pour l'environnement international, mais aussi parce que les progrès de productivité du travail dans le secteur tertiaire avaient été surestimés. Parallèlement les augmentations du pouvoir d'achat des salaires par tête avaient été sensiblement surestimées. Cette erreur tient à ce que les déclarations d'intention du Premier Ministre de l'époque n'ont pas été suffisamment prises en considération. Dans la projection, «l'hypothèse adoptée, qui revêt une certaine fragilité, consiste à faire jouer dès la fin de 1977 les mécanismes observés sur longue période en France» (p. 81). Cette hypothèse avait été retenue malgré l'intention affichée par le Premier Ministre de ralentir les hausses de pouvoir d'achat et malgré un début de réalisation qui était déjà perceptible début 1978. Or le ralentissement du pouvoir d'achat des salaires s'est effectivement opéré, traduisant une rupture nette par rapport aux tendances de longue période. Il faut peut-être en déduire que le scepticisme traditionnel des professionnels de la prévision face aux projets de modification des comportements souvent annoncés par les hommes politiques n'est pas toujours justifié et que, les circonstances — en l'occurrence la montée du chômage — aidant, des ruptures nettes peuvent se produire.

Les deux problèmes (financement de la Sécurité Sociale, montée du chômage) que l'article mettait nettement en avant se sont effectivement révélés être les deux problèmes économiques majeurs de la période. Pour chacun de ces deux problèmes, l'ordre de grandeur indiqué — cinq points de masse salariale pour le financement de la Sécurité Sociale, augmentation du chômage au sens du BIT atteignant 600 000 personnes — était sous-estimé d'un tiers par rapport à la réalité : pour le premier, en raison de l'erreur sur la croissance, pour le second en raison aussi d'une surestimation des flexions de taux d'activité.

Au total, au-delà de l'indispensable rappel à la modestie que constitue cet exercice de comparaison entre prévision et réalisation, il fait apparaître quelques enseignements utiles pour améliorer le diagnostic :

— D'abord la confirmation que l'incertitude sur l'évolution de l'économie mondiale est telle que travailler sur un seul jeu d'hypothèses fait courir de grands risques. Dans le cas présent, les événements importants survenus dans la période récente aux États-Unis n'avaient pas été anticipés et étudiés, ce qui a des conséquences sur l'ensemble de la projection.

— Ensuite la constatation troublante que, sans pécher par excès d'isolement ou d'entêtement, le fabriquant de projections ne doit pas cependant être trop sensible aux multiples avis qu'il reçoit (choix de l'hypothèse sur le prix du

pétrole) et se méfier de sa propre sensibilité à l'ambiance générale (choix de l'hypothèse sur le cours du dollar).
— Enfin la preuve que, même s'ils sont rares et généralement progressifs, des changements de comportement peuvent survenir, surtout quand ils sont un objectif important de la politique économique, et infirmer ce faisant un diagnostic fondamentalement fondé, sauf cas particulier, sur le prolongement des tendances passées.

Un faux débat : pour ou contre les modèles

Une vraie question porte sur l'intérêt et le statut des prévisions et projections quantifiées dans une période de mutations rapides et d'incertitude. Cette question sera abordée dans la prochaine section. Dans cette section, l'existence d'une demande de prévisions et de projections quantifiées est prise comme une donnée ; la question est alors de savoir s'il vaut mieux élaborer ces prévisions et projections en s'aidant de modèles macroéconométriques ou sans eux.

Ce débat prend souvent un tour métaphysique : un tel ne «croit pas aux modèles», un autre refuse les «ukases des ordinateurs de l'INSEE». De façon générale, ce type de critiques se polarise sur la machine ou sur les équations qu'elle manipule, en omettant de parler des vrais responsables : les auteurs et utilisateurs de modèles.

Quiconque a travaillé dans une équipe de prévision utilisant des modèles ou a pu en observer de près la pratique sait qu'aucune prévision n'est faite mécaniquement par un modèle figé, accepté une fois pour toutes et que l'on s'interdirait de remettre en cause. L'interaction entre le modèle et ses utilisateurs est permanente. Certains vont d'ailleurs (c'est là plutôt une critique interne à la profession des économistes) jusqu'à qualifier les utilisateurs de modèles de «ventriloques», affirmant que les modèles ne sont pour eux qu'un moyen coûteux de faire imprimer leurs préjugés par un ordinateur. Cette deuxième critique est tout aussi caricaturale que la première : elle sous-estime gravement l'aide qu'apportent les modèles à l'équipe d'économistes.

Une fois évacuée la gangue, les critiques contre l'utilisation des modèles pour la prévision peuvent se ranger en trois catégories : le coût de construction et de maintenance des modèles qui détournerait des tâches de réflexion l'essentiel des forces de l'équipe responsable de la prévision, leur opacité et leur complexité qui en feraient des «boîtes noires» dont la maîtrise intellectuelle serait difficile pour les utilisateurs des projections et même quelquefois pour leurs propres gestionnaires, leur caractéristique d'être fondés sur l'observation du passé et en conséquence d'être «conservateurs» en ce sens qu'ils se contenteraient de reproduire éternellement le passé.

La première critique n'est pas dénuée de réalité. La construction d'un

modèle macroéconométrique de qualité suffisante pour être utilisé de façon opérationnelle coûte cher : pour donner un ordre de grandeur, environ dix personnes-années. La maintenance d'un modèle, c'est-à-dire la mise à jour de sa base de données, l'étude permanente de ses propriétés pour en déceler les éventuels défauts, les réestimations d'équations, occasionne aussi des coûts non négligeables. Toutes ces dépenses ne se justifient que si le modèle est utilisé de façon intensive. C'est pourquoi la prévision à l'aide de modèles n'est à mon sens praticable fructueusement que dans des institutions de surface assez large, ayant à répondre à un grand nombre de demandes. Dans le cas opposé, dans des institutions plus réduites ou ayant des débouchés moins nombreux, il peut être préférable de consacrer les forces limitées disponibles au travail prioritaire, c'est-à-dire à la compréhension des évolutions passées et la réflexion sur les évolutions futures.

Pour répondre à la deuxième critique, les constructeurs de modèles ont fait ces dernières années de très gros efforts : pour tous les modèles aujourd'hui utilisés de façon opérationnelle, il existe des publications décrivant dans le détail leur contenu et leurs propriétés. Mais cet effort de transparence n'a pas résolu tous les problèmes ; la plupart des utilisateurs des travaux effectués à l'aide des modèles n'ont ni le temps, ni quelquefois la capacité d'assimiler cette énorme quantité d'informations complexes. Ils peuvent alors préférer l'utilisation de techniques plus frustes, mais dont la maîtrise intellectuelle est plus facile. La pédagogie a son rôle à jouer, mais il restera toujours une contradiction entre la complexité des phénomènes économiques et le souhait légitime des acteurs de la vie économique et sociale de ne pas abandonner l'expertise aux seuls techniciens.

La troisième critique est plus fondamentale. Il est devenu fréquent, spécialement dans les milieux de la prospective, de se gausser de ceux qui recherchent dans le passé les phénomènes, les tendances, les comportements, dont va découler le cours futur. Et il est tout aussi fréquent dans ces milieux de s'appuyer sur des formules photogéniques du style «l'avenir explique le passé et non l'inverse». Au-delà de son objet polémique, cette vision m'apparaît partielle. L'expert en prévision n'a pas à jouer au devin. S'il veut fonder son diagnostic sur un matériau d'observation c'est bien d'abord vers le passé qu'il doit se tourner pour l'étudier et l'interroger. Bien sûr, il doit se préoccuper des anticipations des acteurs, mais où pourrait-il observer ces anticipations, étudier comment elles se forment, apprécier leur influence sinon sur le passé. Bien sûr, il doit être attentif aux changements de structures et de comportements, mais là encore comment pourrait-il les déceler sinon sur le passé. Faire l'impasse sur l'observation minutieuse et obstinée du passé, c'est sortir du domaine de la connaissance pour entrer dans celui du discours.

Les modèles macroéconométriques résultent de la confrontation d'une théorie et de la réalité telle qu'elle est représentée par l'échantillon statisti-

que. Dans cette mesure, il est exact que leurs spécifications sont influencées par les évolutions passées et que leurs estimations numériques en découlent directement. Les tendances et les comportements ainsi mis en évidence constituent la référence par rapport à laquelle se situe l'utilisateur du modèle. Etudiant les ajustements économétriques, il peut d'ailleurs repérer des ruptures qui l'amènent soit à estimer une équation sur une partie seulement de la base statistique si sa longueur est suffisante, soit à la remplacer par une équation non estimée si ce n'est pas le cas. Même si le passé ne livre aucune information sur un changement de structures ou de comportements, il est toujours possible à l'utilisateur d'en tenir compte en introduisant les modifications nécessaires dans le modèle, dès lors qu'il estime que cette opération se justifie. Dans ce cas, le modèle permet de chiffrer l'écart entre la projection ainsi obtenue et celle qui correspond aux anciennes modalités, donnant un ordre de grandeur, si ces changements ont été provoqués, des efforts à accomplir et des bénéfices à attendre.

Donc, s'il est vrai que l'expert en prévision est souvent réticent pour prendre en compte des changements de structures ou de comportements, ce n'est pas pour des raisons techniques, parce qu'il serait lié par son modèle et refuserait de le modifier, mais pour des raisons déontologiques. Il est facile de faire disparaître de vrais problèmes en modifiant des paramètres cruciaux du modèle : l'élasticité des importations à la demande, la productivité du capital, les parts de marchés étrangers, etc. Mais ce sont là des manipulations dont l'utilisation doit être bien pesée, surtout quand les moyens de politique économique ou les changements structurels qui sont supposés les justifier ne sont pas explicités.

En sens inverse, les avantages que procure l'utilisation de modèles sont tellement évidents qu'il est inutile de s'y appesantir outre mesure.

— D'abord la capacité de prendre en compte simultanément un grand nombre d'interdépendances complexes, d'ordres comptable, institutionnel, structurel et logique.

— Ensuite la rapidité avec laquelle un modèle correctement maintenu fournit une réponse, la facilité avec laquelle il est possible en cours de travail de modifier une hypothèse mineure sans devoir tout remettre en chantier, la possibilité qu'il offre de tester plusieurs variantes, accessoirement les facilités de calcul et d'impression permises par le support informatique.

— Enfin et surtout, la fantastique mémoire d'un modèle ; celle-ci réside d'abord, on l'a dit, dans les équations dont les spécifications et les estimations dépendent des évolutions passées, mais aussi dans la connaissance des séries passées, disponibles sans coût sur le même support et qui peuvent jouer un rôle important dans la projection (par exemple, toutes les générations passées d'investissement qui déterminent la capacité de production de l'écono-

mie), et des diverses variables de stock et de tension à la période de départ de la projection.

Pour conclure sur ce point, le débat «pour ou contre les modèles?» est mal posé. Dès lors que l'on cherche à produire des prévisions ou projections quantifiées, il est clair, d'une part qu'il ne faut pas utiliser pour cela les modèles de façon mécanique (3), d'autre part qu'il est préférable, si on en a les moyens, de se situer au-delà des modèles plutôt qu'en deçà.

Un vrai problème : le traitement de l'incertitude

Les experts en prévision et les planificateurs sont depuis longtemps confrontés au problème de l'incertitude ; ils y ont consacré une part importante de leurs réflexions, la principale contribution en la matière restant celle de P. Massé. Il ne s'agit donc pas d'un problème nouveau. Cependant il me paraît indéniable, d'une part que la gravité de ce problème s'est accusée au cours des dix dernières années, d'autre part qu'au plan opératoire les réponses à ce problème dans le passé n'ont guère été satisfaisantes et qu'il reste encore beaucoup de progrès à faire.

Le domaine où l'incertitude s'est accrue de la façon la plus évidente est celui de l'environnement international. Pour des raisons qu'il serait possible d'analyser, mais qui ne relèvent pas du champ de cet article, l'évolution de l'environnement international a été très mouvementée au cours des dix dernières années, beaucoup plus qu'au cours des vingt années précédentes. Ce disant, il ne s'agit pas de sous-estimer la fréquence, l'ampleur et l'«imprévisibilité» des accidents variés qui ont marqué les années cinquante et soixante mais, tout bien pesé, il apparaît que cela était peu de choses par rapport à ce qui s'est passé récemment. Pour illustrer ce point, il suffit de faire référence à l'évolution au cours des vingt dernières années des soldes commerciaux de la France (4), canal principal d'interface entre l'économie française et son environnement. Cette évolution montre bien que l'ordre de grandeur et la fréquence des chocs que subit l'économie française, après avoir augmenté à la fin des années soixante et au début des années soixante-dix, sont devenus, depuis 1974, extrêmement élevés.

Pour ce qui est de l'avenir, le principal risque consiste à sous-estimer les incertitudes concernant l'environnement international. Non pas que quiconque nie l'existence d'aléas nombreux et importants (chacun sait bien désormais que l'environnement de la France peut être modifié par un retourne-

(3) Les utilisations mécaniques ont par contre leur intérêt propre, en particulier celui d'aider à la compréhension du fonctionnement des modèles.

(4) INSEE, *Tendances de la Conjoncture*, cahier 2, p. 26.

ment d'alliances en Allemagne et bouleversé par un changement dans la situation politique de l'Arabie), mais plutôt le grand nombre de ces aléas et la difficulté à probabiliser leur occurrence risquent de conduire à négliger chacun d'eux et, au total, à sous-estimer l'incertitude d'ensemble. Devant l'impossibilité évidente d'étudier toutes les configurations d'aléas, la démarche la plus opératoire consiste, semble-t-il, d'une part à en analyser quelques unes, celles qui sont susceptibles d'avoir des conséquences majeures sur l'économie française et pour lesquelles existent des possibilités de préparer une riposte, d'autre part à faire intervenir systématiquement dans les raisonnements le fait que l'environnement de la France est globalement très incertain, sans même exhiber concrètement les configurations implicites.

L'incertitude concerne aussi les comportements des agents intérieurs. Contrairement à ce qui se passe pour l'environnement international, ces incertitudes ont souvent tendance à être exagérées. Des changements de comportements, transitoires ou durables, peuvent survenir ; mais ces changements paraissent l'exception et la stabilité moyenne la règle dès lors que les

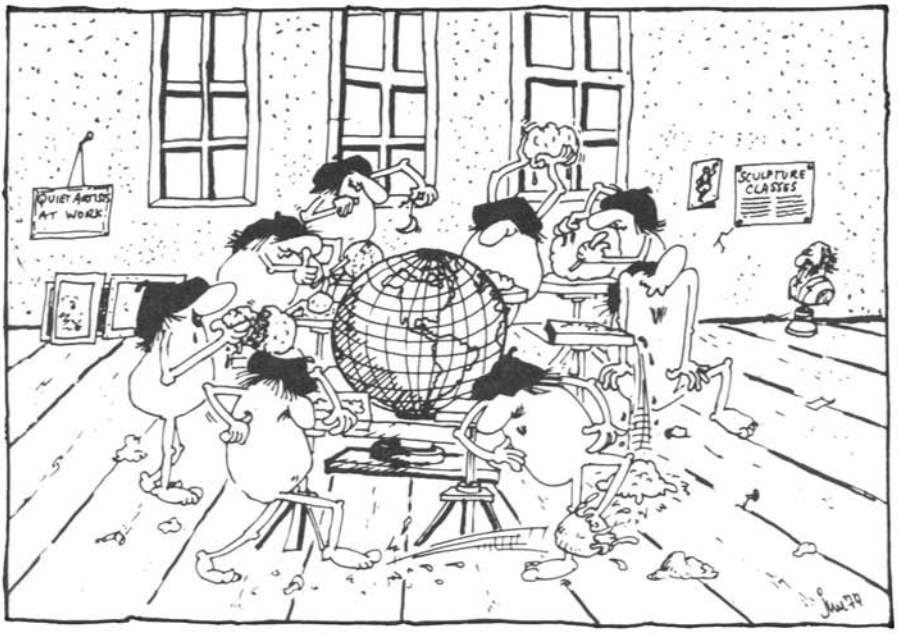

comportements sont analysés de façon suffisamment pertinente. Le poids des structures et des habitudes joue en cette matière un rôle considérable ; il est relativement rare d'observer des changements sensibles de comportements qui ne soient pas liés à des modifications importantes de politique économique. Et même dans ce cas les changements sont en règle générale beaucoup moins marqués et beaucoup plus lents que ce que le sens commun conduirait à pronostiquer. En conséquence la position méthodologique correcte paraît être de se concentrer sur les changements de comportements fortement sollicités par les modifications observées de politique économique et sur les changements souhaités pour l'avenir, sans s'attarder autrement sur les incertitudes susceptibles d'affecter les autres comportements.

Restent des incertitudes d'une nature différente, mais qu'il ne faut pas négliger non plus, celles qui affectent la connaissance. Elles ne doivent pas être confondues avec la multiplicité des interprétations des évolutions passées, sauf à s'interdire de distinguer le vrai du faux ; mais, en sens inverse, lorsqu'une évolution passée donne lieu à plusieurs interprétations, il y a, à tout le moins, présomption d'incertitude sur la connaissance du phénomène étudié.

Ces dernières incertitudes ne relèvent pas uniquement des mêmes traitements que les deux autres catégories. Par définition, dans un tel cas, il n'est pas possible de se contenter de techniques d'analyse ; il faut aussi en tirer directement les conséquences pour l'action. Si l'on s'interroge sur la possibilité même d'analyser correctement la situation, une des ripostes doit consister en une action générale visant à accroître les capacités d'adaptation du système économique, le cas échéant sans chercher à savoir à l'avance à quoi celui-ci pourrait avoir besoin de s'adapter.

Pour explorer les incertitudes de façon quantifiée, quatre types de travaux d'analyse peuvent être réalisés :

1. Construire des scénarios mondiaux cohérents et variés, à l'aide d'outils propres ou en s'inspirant des travaux de projection ou de prospective menés dans les organisations internationales et à l'étranger. Un des buts de cet exercice est d'apprécier dans quelle mesure on peut penser que l'incertitude est «unidimensionnelle» (environnement international bon ou mauvais, rose ou gris), ou bien si des configurations plus subtiles sont possibles, qui sont susceptibles d'appeler la constitution de marges de sécurité particulières sur des points précis.
2. Effectuer tous les travaux de confection de scénarios pour l'économie française et d'élaboration de stratégies économiques d'ensemble dans au moins deux configurations nettement contrastées d'environnement international. Par contre, pour des travaux de variantes, simples ou complexes, le respect de cette discipline a peu d'intérêt, en raison de la quasi-linéarité des modèles économétriques. En ce qui concerne les travaux de recherche de

politiques économiques «optimales», que cette recherche soit faite par tatonnements successifs ou par une optimisation automatisée comme cela s'est fait pour la préparation du 8e Plan, il est très important de les effectuer au moins dans deux configurations contrastées d'environnement international, principalement parce qu'y interviennent des contraintes en niveau sur certaines variables, qui sont susceptibles de conduire à des conclusions dépendant fortement de la configuration de l'environnement international.

3. Etudier, par des variantes de modèles, mais aussi par d'autres approches, les conséquences d'incertitudes internes. Comme il a déjà été dit, la priorité est à accorder à celles de ces incertitudes qui sont fortement sollicitées par la politique économique. Ainsi des incertitudes existent en ce qui concerne les effets que pourrait avoir sur l'économie la persistance de déficits publics importants par rapport au passé, incertitudes qui justifient qu'une attention particulière soit portée aux comportements financiers. Il s'agit, par ces études, d'essayer d'apprécier les conséquences de changements internes éventuels, traduisant des évolutions différentes de celles retenues dans les scénarios centraux, qui ne peuvent être, par nature, que relativement tendancielles.

4. Définir une pratique permettant de baliser quelque peu le champ des incertitudes relatives à la connaissance, tout en sachant qu'il s'agit d'une question délicate : l'excès de doute risque de conduire à l'obscurantisme ou à l'acceptation de tous les discours dès lors qu'ils sont portés par quelqu'un. La définition de cette pratique est particulièrement nécessaire en ce qui concerne l'utilisation des modèles économétriques. Elle pourrait se fonder sur la construction de maquettes alternatives permettant de décrire plusieurs types de comportements des agents économiques, sur l'utilisation de plusieurs modèles pour la réalisation d'exercices variantiels et sur des tests de sensibilité des résultats des modèles à des modifications de certains coefficients ou de certaines équations.

La pratique actuelle et les voies du progrès

Cette section ne concerne que la pratique actuelle des administrations économiques françaises, celles qui utilisent les instruments décrits dans l'encadré. Certains des problèmes qui sont soulevés ci-dessous peuvent leur être spécifiques.

En ce qui concerne la construction de scénarios d'évolution de l'économie mondiale, des avancées importantes ont été réalisées récemment par rapport à la situation antérieure où le choix se résumait à une alternative scénario haut/scénario bas ou scénario rose/scénario gris ou noir sans qu'il soit possible d'expliciter clairement quelles étaient les caractéristiques, les conditions d'apparition et les voies de réalisation de ces configurations différentes. Aussi bien au niveau international, en particulier avec l'opération Interfuturs

Les instruments quantitatifs disponibles pour la prévision dans les administrations

Aujourd'hui un instrument quantitatif pour la prévision c'est en général la combinaison d'un système de calcul automatisé et d'une équipe qui gère ce système. Sans système de calcul automatisé, une équipe est vite limitée par la lenteur des opérations répétitives. Sans équipe compétente pour le gérer, un système de calcul n'est rien. Les informations prospectives quantitatives proviennent bien de la combinaison des deux, en ce sens qu'elles n'auraient pu être produites séparément ni par l'un, ni par l'autre.

Les instruments macroéconomiques

Pour la prévision à court terme, le principal instrument est le modèle METRIC (1). Il existe en deux versions, l'une gérée par le Service de la Conjoncture de l'I.N.S.E.E., l'autre par la Direction de la Prévision du Ministère de l'Économie et des Finances. C'est un modèle dynamique à pas trimestriel ; il comporte environ 900 équations ; l'appareil productif marchand y est décomposé en 9 branches, mais le compte des entreprises est établi globalement ; il est intégré financièrement. Par ailleurs, la Direction de la Prévision utilise aussi le modèle COPAIN (2), modèle dynamique à pas annuel, d'environ 150 équations, en deux secteurs et intégré financièrement.

Pour les projections à moyen terme, l'instrument central est le modèle DMS (3) (Dynamique Multi-Sectoriel) géré par le Service des Programmes de l'I.N.S.E.E. C'est un modèle dynamique à pas annuel ; l'appareil productif marchand y est décomposé en 12 branches aussi bien pour les opérations de production que pour les confrontations offre-demande, la formation des prix et l'établissement des comptes de résultats et de besoins de financement. Il comporte environ 2000 équations et 400 variables exogènes.

Le Service des Programmes de l'I.N.S.E.E. a réalisé une maquette de DMS en deux secteurs, appelée Mini-DMS (4), qui comporte environ 120 équations. Elle est principalement utilisée à des fins pédagogiques et scientifiques, mais elle permet aussi de greffer sur un cadre macroéconomique de petite taille des instruments d'analyse plus détaillés : ainsi le modèle Mini-DMS énergie (5) permet-il d'analyser les interactions entre les questions énergétiques et les questions macroéconomiques.

Les instruments «amont»

Le classement de ces instruments par leur position vis-à-vis des instruments macroéconomiques procède d'une vision partielle ; ces instruments ont leurs usages propres, qui sont même les plus nombreux. La même remarque vaudra pour les instruments «aval».

En ce qui concerne l'environnement international, certaines organisations internationales effectuent des prévisions. C'est le cas en particulier de l'O.C.D.E., de la Commission des Communautés Européennes, de l'O.N.U., du Fonds Monétaire International et de la Banque Mondiale. En France, trois projets ont récemment amélioré considérablement l'expertise prévisionnelle sur l'environnement international : le projet SACHEM du C.E.P.I.I., qui a débouché sur la construction du modèle SACHEM-ENERGIE (6) et du modèle SACHEM-OUEST (7), l'implantation à la Direction de la Prévision du modèle mondial COMET (8) de la Commission des Communautés Européennes, la construction du modèle mondial ATLAS (9) par la Direction de la Prévision.

(1) INSEE, 1981.
(2) Économie et Prévision, n° 48, 1981.
(3) Les Collections de l'INSEE, série C, n°s 64-65, 1978.
(4) INSEE, Archives et documents, n° 35, 1981.
(5) *Économie et Statistique*, n° 146, juillet-août 1982.
(6) *Économie prospective internationale*, n° 11, 3e trimestre 1982.
(7) CEPII, note V.026/N, avril 1982.
(8) *European economic review*, n° 7, 1976.
(9) Direction de la Prévision, Bureau B4, note n° 496043 du 25/11/1982.

Des projections démographiques (10) sont effectuées par catégories de sexe et d'âge par le Service de la Démographie de l'I.N.S.E.E. Sur cette base, la Division de l'Emploi de l'I.N.S.E.E. élabore des projections tendancielles des disponibilités de main-d'œuvre (11). Enfin la Division des Études Régionales de l'I.N.S.E.E. ventile géographiquement, à l'aide du modèle PRUDENT (12), ces projections démographiques.

Les instruments «aval»

Ces instruments ont pour but, en plus de leurs usages propres et en première approche, de décontracter les résultats des projections macroéconomiques.

La projection détaillée des opérations des administrations est effectuée par la Direction de la Prévision à l'aide de deux modèles: le modèle SECUS (13) qui projette les opérations des régimes de protection sociale, le modèle APU (14) qui permet de construire les comptes complets des diverses administrations.

La projection détaillée du système productif recourt au modèle PROPAGE (15) géré par la Division Étude des Entreprises de l'I.N.S.E.E. Ce modèle décrit l'appareil productif marchand en 36 branches, dont 18 branches industrielles. C'est un modèle de moyen terme, à pas annuel, d'environ 5000 équations. Il n'est que sommairement bouclé, en ce sens qu'il ne comporte pas de blocs calculant de façon précise les revenus des différents agents économiques. Dans le cadre de l'opération «Prévisions Glissantes Détaillées», le B.I.P.E projette, en aval des projections DMS et PROPAGE, des équilibres emplois-ressources en quantités physiques pour plus de 200 produits.

La Direction de la Prévision élabore des projections financières détaillées (16). Ces projections donnent lieu à la construction de deux types de tableaux: le tableau des opérations financières et le tableau de financement à long terme.

Des projections régionales d'emploi sont construites par la Division des Études Régionales de l'I.N.S.E.E. à l'aide du modèle SPORE (17). Ce modèle fonctionne normalement en aval des modèles PROPAGE et PRUDENT.

Le système SPHINX (18) géré par le Service des Programmes de l'I.N.S.E.E. permet d'illustrer des projections macroéconomiques en termes de catégories sociales et de distribution des revenus.

(10) Les Collections de l'INSEE, série D, n° 63, 1979.
(11) Économie et Statistique, n° 115, octobre 1979.
(12) INSEE, note n° 362/136 du 19/4/1978.
(13) SEF, série orange, n° 6, 1972 et n° 13, 1974.
(14) Économie et Prévision, n° 43, 1980.
(15) Les Collections de l'INSEE, série C, n° 103, 1982.
(16) SEF, série orange, n° 31, 1977.
(17) *Économie et Statistique*, n° 120, mars 1980.
(18) INSEE, Service des Programmes, note 320/314 du 22/12/81.

et ses retombées, qu'au niveau national avec la mise en place du CEPII et la parution de ses premières analyses qualitatives (5), sont apparus des travaux qui donnent de la «chair» aux scénarios d'évolution de l'économie mondiale. Ces travaux rendent possible une étude des conséquences de l'environnement international sur l'économie française qui dépasse le seul impact mécanique d'un taux de croissance plus ou moins élevé de ce que les professionnels de la prévision appellent le PIBET, c'est-à-dire la moyenne pondérée des produits intérieurs bruts de nos principaux partenaires commerciaux. Des progrès

(5) Dont il faut espérer qu'elles auront à l'avenir aussi un volet quantitatif.

importants sont encore nécessaires et possibles. En particulier, le dispositif d'études en France est encore très insuffisant pour ce qui concerne les pays en voie de développement, leurs problèmes, leurs stratégies, leurs contraintes et les conséquences que ces éléments peuvent avoir sur l'économie mondiale et sur l'économie française.

Tant pour la construction de projections macroéconomiques de cadrage que pour l'élaboration de stratégies économiques d'ensemble, il est maintenant devenu habituel de travailler sur plusieurs hypothèses d'évolution de l'environnement international ; cependant il est à regretter que les jeux d'hypothèses aient souvent été choisis insuffisamment «écartés», ne permettant pas de prendre une exacte mesure de l'importance de l'incertitude. Par contre, pour l'instant, les projections détaillées effectuées en aval des projections macroéconomiques ne sont établies, en général, que dans une seule configuration d'environnement international. Il faut voir là surtout le résultat de la difficulté que les spécialistes d'un domaine ont à associer, aux hypothèses souvent trop vagues d'un scénario d'environnement international, des effets spécifiques à leur domaine de compétence. Dès lors la prise en compte d'un autre environnement international risquerait de se traduire simplement par un ajustement homothétique de tous les postes, qui laisserait intactes les structures, que ces travaux détaillés ont justement pour but d'éclairer.

Alors que des progrès importants ont été accomplis au sujet des incertitudes portant sur l'environnement international, il n'en est pas de même en ce qui concerne les éventuels changements de structures et de comportements internes. Même si, comme on l'a dit, la probabilité de ces changements est souvent très exagérée, le fait que quasiment aucune réflexion ne soit menée à leur sujet mérite explication. Mon sentiment est que c'est justement parce qu'il est en permanence assailli de suggestions relatives à de tels changements que le professionnel de la prévision est extrêmement prudent à ce sujet. Face à une suggestion qui lui apparaît de faible probabilité, il craindra que ses résultats soient ensuite utilisés, par exemple dans le débat politique, sans qu'aucune référence ne soit plus faite à la faible probabilité des hypothèses ou aux grands efforts que leur réalisation suppose. Est-il possible d'améliorer la productivité des équipements de l'industrie française ? C'est sans doute possible, mais improbable et difficile. Or l'expert sait qu'une telle modification est susceptible d'avoir des conséquences favorables importantes sur l'économie, d'où le risque de minorer à peu de frais le besoin d'investir pour créer de nouvelles capacités de production, sans qu'il soit bien clair pour l'utilisateur des travaux que cette disparition résulte entièrement de l'hypothèse de faible probabilité faite sur la productivité des équipements. Est-il possible de réduire la sensibilité de l'économie française aux chocs inflationnistes en modifiant les comportements de formation des revenus ? C'est sûrement possible puisque c'est en cours. Mais, là aussi, supposer une telle modification

fait disparaître un problème grave et ce n'est légitime que si la cause de la disparition du problème est bien perçue dans toute son ampleur par les utilisateurs des travaux. Ceci pour dire que le principal obstacle à un approfondissement des travaux sur les changements de structures et de comportements est d'ordre déontologique. Pour lever cet obstacle, il faudrait que les utilisateurs d'expertises acceptent de considérer réellement que certains travaux sont sans vocation prévisionnelle et ne doivent pas être détournés de leur objectif d'exploration. Alors mon sentiment est que les techniciens, libérés de la crainte de la manipulation, multiplieraient ce type de travaux.

Le problème de la pluralité des approches en vue de baliser le champ des incertitudes relatives à la connaissance ne peut pas être posé seulement à l'intérieur de la sphère administrative. A cet égard, la récente création de plusieurs instituts non administratifs d'études économiques (IPECODE, IRES, OFCE) en France ne va pas manquer d'avoir des conséquences pour les travaux réalisés dans les administrations économiques. Pour ce qui est des travaux techniques de test de la sensibilité des résultats des modèles à des modifications d'équations ou d'utilisation simultanée de plusieurs modèles, un certain nombre d'exercices très utiles et instructifs ont été réalisés dans les administratins économiques au cours de ces dernières années. Il faut savoir que ce type de travaux soulève deux difficulté : la première tient à ce que ces exercices sont très coûteux : ils ne pourront donc pas être généralisés, sauf à accepter une baisse considérable de la production des services d'études ; la deuxième résulte de la constatation que ces exercices conduisent pratiquement à une uniformatisation des différents modèles ; cette tendance est éminemment favorable en ce qu'elle résulte partiellement de la correction d'un certain nombre d'erreurs et de maladresses dans l'écriture des modèles, mais elle a aussi un aspect inquiétant dans la mesure où elle va contre l'objectif de pluralité d'expertises qui est la justification même de ces exercices. Sous ces deux réserves, il est cependant clair qu'une multiplication de ces exercices est souhaitable : en l'absence de consensus théorique et de preuve empirique sur les rôles respectifs des arguments de demande et de rentabilité dans la décision d'investissement, il est préférable d'étudier la sensibilité de conclusions de politique économique à la spécification et aux estimations utilisées pour la fonction d'investissement. Les modèles y perdront leur rôle d'oracle, mais pour le plus grand bien du débat et des décisions de politique économique.

La prévision macroéconomique est un métier. L'exercice de ce métier suppose la maîtrise d'un certain ensemble de connaissances en économie, statistique, comptabilité, informatique ; mais il ne s'y réduit pas, loin de là. C'est un métier qui s'apprend principalement sur le tas et qui a ses outils, ses méthodes et sa déontologie propres.

Les productions qui en résultent ont cette particularité qu'elles visent à éclairer des décisions économiques. Elles deviennent par là-même des enjeux du débat économique et social. En conséquence, l'exercice du métier est lui-aussi soumis à la critique des acteurs de la vie économique et sociale, et ceci est tout à fait légitime.

C'est de la confrontation entre la critique externe de la pratique des professionnels et l'effort interne permanent pour dépasser l'état actuel de l'art que peuvent résulter une amélioration de l'expertise et un meilleur éclairage du débat et des décisions de politique économique.

e.h.

économie et humanisme

N° 272 Juillet-août 1983

Dossier : Cultures, religions, civilisation : questions d'hier et de demain

Pour lancer le débat	H. Puel
Religion et culture : l'Islam à la croisée des chemins	G.C. Anawati
Consentir à la différence : heurs et malheurs de l'inculturation en Afrique	R. Luneau
Le modèle américain à l'épreuve	P. de Charentenay
En France... l'apaisement et la léthargie	P. Thibaud

La question du désarmement : 2e partie

La quête du désarmement ou les utilités de la production de défense	J. Aben
Aspect de la vie quotidienne en Chine	J.L. Rocca
Vers un nouveau marché du travail ?	M. Guillaume
Conjoncture économique et financière	A. Cedel
Chronique industrielle	J. de Bandt

Faits et Tendances

La mission de l'université française à l'égard du Tiers Monde	R. Sandretto
Décentralisation : un an après	A. Binet
Quel avenir pour l'action sociale décentralisée	M. Tachon
Actualités Economie et Humanisme	J.C. Lavigne
Chronique bibliographique	
Les livres	

Commandes à adresser à : Economie et Humanisme 14, rue Antoine Dumont 69 372 Lyon Cédex 08
Tél. (7) 861 32 23 C.C.P. Lyon 1529 – 16 L
Numéro : 35 F (France), 38 F (Etranger), – Abonnement : 175 F (France), 200 F (Etanger)

Les travailleurs au cœur du redressement économique

La Confédération Française Démocratique du Travail (CFDT) exprime, ici, sous la plume de deux de ses responsables, combien sont aigus les problèmes de compétitivité internationale pour un appareil industriel français incontestablement atteint de graves faiblesses. Rappelant que la compétitivité est un impératif nécessaire (mais non suffisant), les auteurs reprochent au patronat sa «suffisance» et ses incapacités, soulignent la nécessité d'une politique industrielle gouvernementale plus vigoureuse (mais non «étatique») et appellent à la mobilisation de l'ensemble des forces sociales au profit d'un «nouveau type de développement».

Les événements de la période récente ont cruellement placé au grand jour l'état de faiblesse et d'inadaptation de l'appareil industriel français. Notamment parce qu'elle doit jouer un rôle décisif dans l'équilibre de notre balance commerciale, la rénovation de l'appareil productif s'impose comme une priorité.

Mais il convient de lever une première ambiguïté : au cœur de l'économie parce qu'au cœur des échanges commerciaux, la question industrielle, à supposer qu'elle soit résolue, n'est pas pour autant une condition suffisante de sortie de crise. En fait, l'enjeu de l'industrie réside plus dans le desserrement de la contrainte extérieure que dans la création d'emploi. A cet égard, les espérances placées dans les nouvelles technologies, en tant qu'activités créatrices d'emplois, doivent être modérées.

L'enjeu véritable est celui d'un nouveau type de développement caractérisé par une mutation culturelle profonde. La conviction de la CFDT est que les travailleurs, eux, doivent être placés au cœur du redressement industriel, économique en général, à la fois comme acteurs, comme producteurs, mais aussi comme force d'initiative et de proposition. C'est sur eux que repose la compétitivité nouvelle des entreprises françaises.

Dans ce contexte, l'élaboration d'une véritable politique industrielle gouvernementale, élaborée en concertation avec les organisations syndicales et professionnelles, est nécessaire, et sa mise en place n'a que trop tardé. Car l'expérience passée montre que si la capacité d'initiative des individus et des entreprises doit être non seulement préservée mais renforcée, une programmation et une coordination stratégiques sont indispensables.

Ne pas esquiver le problème de la compétitivité

Face à une concurrence internationale qui s'est fortement durcie, l'industrie française a mon-

tré de graves faiblesses, caractérisées principalement par une incapacité à s'adapter aux fluctuations de la demande nationale et mondiale ; par l'absence de véritables points forts, qui la rend vulnérable à la fois à la concurrence d'industries étrangères mieux structurées, et à la pénétration étrangère sur les terrains désertés consécutivement à la politique de créneaux ; enfin par le marasme de certains secteurs stratégiques.

Le problème de la compétitivité des entreprises et de l'industrie française est bien réel, et ne doit pas être esquivé. Encore faut-il qu'il soit convenablement posé et non abusivement restreint. La notion de compétitivité est en effet particulièrement complexe et multiforme. De façon très générale, elle renvoie, au niveau macroéconomique, notamment à la spécialisation d'un pays, à sa place dans la division internationale du travail, à sa capacité à maîtriser les technologies nouvelles, à sa politique de change, au différentiel d'inflation, ... ; au niveau microéconomique, elle recouvre, outre les coûts de production, la productivité du travail, le comportement de marge des entreprises, leur effort en matière de recherche et de formation, ainsi que leur dynamisme commercial. Dans ces conditions, on ne peut accepter le leitmotiv patronal actuel sur les «charges des entreprises» (il convient au passage d'en dénoncer la dérive sémantique : on passe de la notion comptable de charge à l'impression imagée de fardeau).

En se limitant d'ailleurs aux éléments de compétitivité directement quantifiables, bien que les comparaisons internationales soient délicates et leurs résultats pas toujours convergents, il ne semble pas que l'industrie française soit particulièrement mal placée par rapport à ses concurrentes, l'Allemagne notamment. Par exemple, un indicateur synthétique comme le coût salarial unitaire, intégrant les effets des niveaux de salaire et des niveaux de productivité, explique la suprématie japonaise mais ne rend pas compte de la force allemande par rapport à la France.

Mais le problème de la compétitivité doit être pris dans sa globalité. La solution n'est pas de réduire les coûts de production, et parmi eux principalement les coûts salariaux, toujours davantage — la CFDT refuse la compétitivité par les bas-salaires et la régression sociale — mais de chercher les solutions ailleurs : dans les modes d'organisation de la production et de la distribution (qu'il s'agisse des rapports sociaux à l'intérieur des entreprises ou des relations interentreprises), dans l'innovation, la formation professionnelle, dans l'amélioration de la qualité, dans la capacité à répondre et à anticiper la demande, dans la maîtrise des secteurs et techniques stratégiques, dans la politique commerciale, etc.

Autant de facteurs qui relèvent de la structuration globale et de l'organisation interne des industries. A cet égard, la place et le rôle des travailleurs sont des éléments décisifs. A cet égard, les propositions patronales apparaissent particulièrement courtes.

Les patrons Français sont-ils à la hauteur?

Dans une période où l'indépendance nationale est en jeu, face aux «défis du futur», les interventions patronales, centrées presqu'exclusivement sur les «charges» des entreprises et les entraves au fonctionnement de celles-ci, ne paraissent pas à la hauteur de la situation. Il importe d'en souligner la suffisance... et les insuffisances.

Suffisance ...

En 1983, la conception patronale de la politique sociale au sein des entreprises est encore le plus souvent profondément rétrograde. Une nouvelle preuve en est la mobilisation, avec les déclarations intempestives qui l'ont accompagnée, contre les lois Auroux, qui ne font pourtant que doter les entreprises françaises d'un droit du travail adapté à une société moderne. Prévaut encore maintenant une conception rétrograde des rapports sociaux et de la gestion de la main-d'œuvre, qui conduit les dirigeants à multiplier les statuts précaires, à faire éclater la communauté de travail, à maintenir les travailleurs dans un rôle d'exécutants, à contourner les organisations syndicales, à faire jouer à la maîtrise un rôle principalement répressif, à ne voir dans l'encadrement qu'une simple courroie de transmission de leurs propres décisions, en niant sa capacité autonome de proposition et de coopération intercatégorielle.

Comment peut-on espérer pouvoir gérer les mutations profondes de notre société en refusant la confrontation, la négociation, en niant le droit d'expression des salariés (1), en méconnaissant la valeur de leurs apports ?

(1) A cet égard, nous analysons le développement récent des cercles de qualité comme une tentative de détournement du droit d'expression des salariés, alors que ceux-ci pourraient en être un prolongement utile centré sur la qualité des produits et des services.

Ce refus de reconnaissance est particulièrement net sur le terrain économique, encore trop souvent considéré comme une chasse gardée. En matière d'information économique, la politique la plus largement répandue est celle de la rétention à l'égard du comité d'entreprise ou des sections syndicales. La véritable consultation du comité d'entreprise sur les choix stratégiques de l'entreprise, en matière d'investissements notamment, est encore bien trop rare. Les prises de positions patronales à l'égard du projet de loi sur la prévention des difficultés des entreprises sont un dernier exemple particulièrement révélateur de la défiance à l'égard de l'esprit de responsabilité des personnels.
L'entreprise, c'est aussi les salariés et leurs représentants. On a trop longtemps pratiqué l'assimilation entre Patronat et Entreprise.

... et insuffisances

Il ne faut pas craindre de souligner les carences patronales. Celles-ci sont manifestes au niveau des organisations professionnelles, qui se comportent à l'heure actuelle plus en groupes de pression qu'en forces de proposition. A cet égard, le débat récent sur les charges nouvelles des entreprises, éclairé par les travaux de la commission paritaire Patronat-Gouvernement, a fortement entamé leur crédibilité : comment peut-on sérieusement passer, en six mois, des fameux 100 milliards de francs de Villepinte aux 44,7 milliards (pour 1982) ou même aux 62,4 milliards (pour 1983), pour s'en tenir aux seules estimations du CNPF ? De telles imprécisions, accompagnées d'autres lamentations, contribuent à donner de leurs dirigeants une image de «Monsieur Plus».
A d'autres niveaux, la conception uniquement patrimoniale de l'entreprise, propre à bien des patrons de PMI, s'est traduite par le «refus de croître», par de graves insuffisances en matière de recherche-innovation-développement (machine-outil), d'investissement (mécanique), de politique commerciale (à l'exportation plus particulièrement : trop rares sont les représentations commerciales permanentes à l'étranger, et l'on attend que l'Etat crée une école nationale d'exportation...), quand ce n'est pas de gestion tout court (n'est-ce pas désormais un lieu commun d'affirmer que les entreprises françaises sont insuffisamment, ou mal, «auditées» ?). Manifestement, la crise a rendu autrement difficile l'acte de prévision et de gestion, et la croissance régulière qui a prévalu jusqu'en 1973 a dissimulé bien des insuffisances. De plus, la fiscalité de la transmission des entreprises, qui privilégie la mutation en ligne directe, a favorisé la reproduction de ce type d'inadaptation.
Il faut se rendre à l'évidence : la France manque d'entrepreneurs, de dirigeants qui jouent entièrement leur rôle.

Quel rôle pour l'Etat ?

Ces constatations ne font qu'aviver la nécessité d'une véritable politique industrielle gouvernementale. Son urgence contraste avec sa complexité, telle que les solutions, d'ordre structurel, ne porteront leurs fruits que dans le moyen terme... L'attente peut créer le mythe, aussi convient-il de préciser que tout salut ne saurait venir de l'Etat.
Remarquons tout d'abord que le redressement industriel, prioritaire, ne peut se faire qu'en cohérence avec la politique économique. A un volontarisme industriel durable doit correspondre à la fois un réalisme en matière de taux de change, une lutte contre l'inflation s'attaquant aux comportements des agents économiques et aux rigidités de notre société, une action indirecte au niveau des secteurs abrités et, s'agissant des biens d'équipement professionnel, l'acceptation de sacrifices de court terme au niveau de la balance commerciale.
Cela étant, le rôle de l'Etat en matière industrielle ne doit pas être... «étatique». Sa fonction principale doit plutôt consister à favoriser la mise en rapport et la confrontation des différents intervenants économiques, à tous les niveaux. Ainsi, telle que nous la concevons, la planification devrait jouer un rôle important dans la discussion et la définition des politiques industrielles :
— La CFDT accorde une grande importance à la décentralisation et au développement régional, notamment parce que le redressement industriel passe aussi par l'activation des régions. A cet égard, la planification régionale constitue une avancée importante ; mais cet essai, de longue portée, reste encore à transformer.
— Dans le principe, la procédure des contrats de plan entre l'Etat et les entreprises, l'Etat et les régions, forme l'amorce d'une planification contractuelle telle que nous la souhaitons : une procédure qui engage contractuellement les décideurs, publics ou privés, après évaluation des enjeux et confrontation des forces sociales. Mais les contrats de plan Etat-entreprises, dans leur stade actuel, ne sont qu'un pâle reflet de ce que nous en attendons.
L'Etat doit jouer un rôle d'impulsion et de diffusion en matière de modernisation, de recher-

che, de formation professionnelle. A cet égard par exemple, la revitalisation et la réforme du fonctionnement des centres techniques (situés au croisement des liaisons entre recherche publique, production industrielle et demande sociale, ces centres ont pour mission d'assurer les transferts des techniques et des savoir-faire entre industries adhérentes) constituent un enjeu important.

La fonction d'entraînement du secteur public industriel est primordiale dans tous ces domaines, mais ne se limite bien sûr pas à ceux-ci. En particulier, les entreprises nationales sont susceptibles par une autre politique d'achat et de sous-traitance, d'introduire un nouveau type de relations industrielles avec les fournisseurs. A cet effet, quelques règles simples pourraient être mises en place.

En ce qui concerne les aspects financiers, outre les questions fiscales qui demandent de trop longs développements, plusieurs points méritent d'être soulignés. Les travaux du Plan ont montré à quel point le système d'aide aux entreprises, héritage de pratiques successives et de rapports de forces anciens, est complexe, peu cohérent et très centralisé ; ces aides sont trop systématiques, sans véritable projet industriel. La réforme de ces pratiques devra intégrer le contrôle, au niveau des comités d'entreprise et des comités de groupe, de leur utilisation.

Dans un autre ordre d'idées, la réforme nécessaire du crédit inter-entreprise, phénomène largement étudié ces dernières années, est de nature à combler le handicap des industries (biens intermédiaires et de consommation notamment) par rapport aux commerces et aux services, des petites entreprises par rapport à celles de plus grande taille.

On peut regretter enfin que le champ de la récente loi bancaire, très limité, n'ait pas contenu quelques aspects relatifs au financement de l'industrie, en particulier au niveau régional. Un projet tel que celui des banques régionales de l'industrie est de nature à favoriser l'initiative locale, la canalisation des ressources et la mise en place de nouveaux critères de choix bancaires.

Les axes d'intervention de la CFDT

Les options de la CFDT concernant l'action syndicale sur le terrain économique sont ambitieuses. Elles consistent tout d'abord à ne pas accepter le cloisonnement entre «le social» et «l'économique», à ne pas cantonner le syndicat dans la gestion des conséquences sociales de choix économiques antérieurs. La démarche de la CFDT consiste au contraire à placer les forces sociales au cœur du redressement économique, et donc à vouloir élargir l'intervention syndicale à la dimension économique des problèmes quotidiens. Cette orientation trouve son application au niveau microéconomique comme au niveau macroéconomique.. Il s'agit de peser sur les décisions stratégiques — d'investissements en particulier, car ceux-ci conditionnent le niveau, la qualité, la localisation et la condition de l'emploi futur — par la voie de la concertation.

Les travailleurs doivent être placés au cœur du redressement industriel, économique en général. C'est dans la réforme des rapports de travail, dans la modification de l'organisation du travail de l'entreprise que gisent les réelles réserves de productivité et de compétitivité des entreprises françaises. Il faut ouvrir la voie à l'intervention des travailleurs sur le contenu de leur travail, à l'initiative individuelle et collective. Il faut diminuer le poids de la hiérarchie et modifier son rôle. Dans toutes ces perspectives, les droits nouveaux des travailleurs et en particulier le droit d'expression, les attributions du comité d'entreprise en matière économique, élargies par la seconde loi Auroux, constituent un levier important.

En fait, la véritable compétitivité repose sur la qualité des produits et des services offerts. Cela implique une revalorisation des métiers, et en particulier un meilleur statut pour l'ouvrier (en termes de qualification et de salaire), une meilleure formation orientée vers la capacité professionnelle, de meilleures conditions de travail, et un effort de recherche soutenu. A cet égard, la comparaison avec la situation allemande est édifiante. Sans amélioration décisive dans ces domaines, l'industrie française demeurera fragile, insuffisamment qualifiée et performante, cantonnée à des activités mineures ou mal valorisées.

Il faut donner la priorité à l'emploi. Le redressement économique impliquant une croissance de la productivité plus rapide que celle de la production, il est indispensable d'avoir une politique de l'emploi spécifique. Pour la CFDT, il faut réduire rapidement la durée du travail dans des conditions qui ne nuisent pas à la compétitivité. Le couplage de la réduction du temps de travail et de la modification de l'organisation du travail permet de résoudre cette difficulté : les accords passés chez Kronenbourg, Agri-Cher, Esswein, Goodyear, etc. en sont la preuve.

Un nouveau type de développement

La démarche proposée par la CFDT est à l'opposé du productivisme tayloriste. Elle s'inscrit dans le cadre d'un nouveau type de développement, qui rejette la croissance comme finalité en soi, qui implique une réflexion critique sur la nature des produits et des services ainsi que sur leur mode de production. Il convient à cet égard de modérer sérieusement les espérances placées dans les nouvelles technologies en tant qu'activités créatrices d'emploi, constituant une issue à la crise. La CFDT refuse le technologisme ; les technologies doivent être discutées, leur utilisation doit être négociée pour dégager les voies d'un vrai progrès technologique lié au progrès quantitatif et qualitatif de l'emploi. Le risque productiviste, également grand, doit être écarté. La surcapacité du programme électronucléaire en est un exemple probant.

Tout en tenant compte des spécificités industrielles, l'élaboration de politiques industrielles doit prendre en compte les filières de production dans leur ensemble, ainsi que l'équilibre des bassins d'emploi, c'est-à-dire les liens technologiques, industriels, financiers, commerciaux qui unissent les entreprises. C'est cette approche intégrée qui doit prévaloir.

La reconquête du marché intérieur est certes indispensable. Mais la CFDT rejette la tentation dangereuse du protectionnisme et de l'isolationnisme, qui vise à chercher dans le repli sur soi les conditions d'une reprise économique : le dirigisme s'accroîtrait sans que les problèmes soient résolus. Il ne faut pas pour autant verser dans l'angélisme, et ignorer les pratiques subtiles des autres pays. Aussi pour obtenir le rééquilibrage de nos échanges extérieurs et une plus grande autonomie économique, nous paraît-il envisageable de recourir ponctuellement à des mesures sélectives ou à des clauses de sauvegarde, qui doivent néanmoins rester compatibles avec l'objectif de coordination des politiques économiques en Europe. En fait, pour la CFDT, la solution réside dans une coopération industrielle et économique contractuelle au niveau européen d'une part, avec les pays du tiers-monde d'autre part.

La crise actuelle n'est pas seulement celle des rapports économiques internationaux, industriels au premier chef. C'est une crise des rapports sociaux, dans et hors de l'entreprise. Sans d'importantes modifications dans le système des relations sociales, il n'y aura pas de réelle compétitivité pour les entreprises françaises. On dit souvent, actuellement, qu'il faut apprendre aux Français à aimer leur industrie. Encore faut-il que l'industrie aime ses travailleurs.

Pierre *Héritier*
Secrétaire National
Patrick *Venturini*
Secrétaire Confédéral
CFDT

Pour une politique de compétitivité cohérente et durable

Quelles sont les conditions nécessaires à la compétitivité de l'économie française ? Tel est un des thèmes majeurs de réflexion de l'Institut de l'Entreprise (1) qui prépare actuellement sur ce sujet un rapport dont la publication devrait intervenir début 1984. P. Vilarem nous livre ici les conclusions essentielles qui ressortent de la réflexion ainsi engagée par des chefs d'entreprise. Après avoir souligné qu'une économie ne peut être compétitive sans politique cohérente et durable, l'auteur précise quel doit être le rôle respectif des entreprises, de l'Etat et des acteurs sociaux.

C'est autour de l'objectif compétitivité que l'Institut de l'Entreprise (1) a, dès sa création, axé l'essentiel de ses réflexons. Par une série de travaux, dont les plus récents concernent «le comment du redéploiement industriel», «la compétitivité par l'approche qualité» et «les stratégies de l'entreprise compétitive», il attirait dès 1976 l'attention des responsables sur les conditions et moyens de cette compétitivité.

Depuis, la crise que l'on espérait passagère s'est installée partout dans le monde, bouleversant les données économiques des marchés et de la concurrence. Pendant que certains pays y répondaient en redoublant d'efficacité, notamment par d'importants progrès technologiques, la France avait à subir les conséquences de la mise en place d'un nouveau pouvoir politique entraînant la méfiance, l'attentisme, le refus du risque et la recherche d'un statut d'assistance.

Aujourd'hui, les données d'une dure réalité semblent enfin s'imposer à la plupart des responsables et l'impératif compétitivité reconnu comme une condition de survie de notre économie. Le moment a paru opportun à l'Institut de l'Entreprise pour mettre en évidence *qu'une économie ne peut être compétitive sans une politique cohérente et durable*..

L'Institut de l'Entreprise part du principe que *la compétitivité d'une économie ne se divise pas*. Et que la *cohérence* d'une politique d'économie compétitive résulte de la cohérence entre eux de ses principaux facteurs, qui tiennent : aux actions des entreprises, aux actions de l'Etat et des collectivités, aux mentalités, donc aux responsables qui les influencent.

Ce qui dépend des entreprises

La compétitivité d'une entreprise se mesure à sa capacité à prendre position sur un marché, en assurant les moyens de son développement, donc de sa rentabilité. Et ceci de façon dura-

(1) Animé par des chefs d'entreprise, l'Institut de l'Entreprise est un centre de réflexion et d'échanges touchant principalement aux aspects économiques et sociaux de l'entreprise et de son environnement.

ble. Ce qui suppose une constante faculté d'adaptation, une parfaite maîtrise des facteurs humains, financiers et techniques de la compétitivité, et une série d'actions prioritaires :

C'est de la maîtrise des *facteurs humains*, qui met en jeu la qualité des hommes et des organisations, que dépend le degré d'efficacité d'une entreprise :

— une équipe dirigeante stimulée par la sanction du risque dans la réussite comme dans l'échec, plutôt que confortée par un statut de simple gestionnaire ;

— des équipes de travail dont le champ d'action doit être parfaitement défini, dans un esprit de large délégation, et auxquelles doit être fixé un objectif de rentabilité réelle ;

— une attention permanente des dirigeants par une politique de présence, d'information, de formation et de promotion, et par la recherche du dialogue au travers d'hommes au travail. Ceci en parfaite symbiose avec l'encadrement.

Tout à la croissance de leur affaire, trop de chefs d'entreprises, souvent performantes, ont oublié pendant la période d'expansion que le meilleur garant des retournements de conjoncture était la maîtrise des *facteurs financiers* et se trouvent aujourd'hui confrontés à un grave problème de fonds propres, faute d'avoir veillé à un bon équilibre du bilan.

La capacité d'une entreprise à drainer des capitaux repose sur certaines conditions :

— que la rentabilité soit l'objectif prioritaire du chef d'entreprise, par le choix d'investissements à haute rentabilité, l'utilisation optimale des moyens de production les plus performants et une saine gestion des flux financiers ;

— qu'une attention particulière soit accordée aux actionnaires par une large information et une politique de dividende les associant réellement à l'évolution des résultats ;

— que le placement en Bourse, moyen d'assurer le développement de l'entreprise par une véritable mobilisation de l'épargne, figure parmi les objectifs des dirigeants, ce qui suppose l'acceptation d'une ouverture significative du capital et des disciplines d'information.

Maîtriser les *facteurs techniques*, c'est savoir utiliser les techniques de pointe chaque fois que cela est possible, mais avant tout «mettre de la pointe dans toutes les techniques» :

— en faisant de la recherche et de l'innovation un état de veille permanent dans tous les secteurs et à tous les niveaux, en vue d'améliorer la qualité des produits et de préparer leur renouvellement ;

— en pratiquant une politique de gestion de la qualité associant étroitement l'ensemble des acteurs des différentes phases d'élaboration du produit : marketing, conception, production, vente et après-vente, de façon à répondre aux besoins des clients dans des conditions aux moins égales à celles offertes par la concurrence.

Si la compétitivité implique la maîtrise de ses facteurs humains, financiers et techniques, les progrès de compétitivité, qui supposent une certaine dynamique, sont subordonnés par l'Institut de l'Entreprise à des *actions prioritaires*, dont trois principales.

La première est dirigée vers le marché. C'est *le meilleur service du client*. Il conduit à recommander un effort commercial important en direction des marchés extérieurs. Face à la concurrence internationale, positionner un produit sur le marché mondial en répondant aux exigences de ce marché est le meilleur gage de réussite sur le marché national. Offrant un champ d'action plus vaste, avec la perspective de gains de productivité plus importants, il est aussi un moyen de mieux répartir, et donc de diminuer, le risque commercial. Mais ceci nécessite :

— un marketing ouvert à la compétition internationale ;

— un investissement en réseaux commerciaux sur les marchés solvables ou susceptibles de le devenir ;

— une ouverture de carrière de cadres vers l'étranger, et une formation appropriée, notamment à la vente.

La seconde concerne *la promotion des ressources humaines*. Nécessaire si on veut diminuer le chômage, parce que les besoins en main-d'œuvre banale diminuent avec l'évolution des techniques et les données de la concurrence. Indispensable si on veut pouvoir compenser la non-compétitivité résultant de nos coûts salariaux par une qualification professionnelle nettement supérieure. Pour cela :

- développer une formation professionnelle de qualité correspondant à des besoins, ce qui suppose de la part des entreprises une gestion des ressources humaines menées avec le sens de la prévision. Ce qui suppose aussi que les entreprises n'abandonnent pas à l'Etat tout ce qui concerne la formation permanente
- établir une réelle égalité des chances en fondant la promotion, y compris aux postes de direction sur la réussite plus que sur le diplôme
- intégrer l'élément social et humain dans la

stratégie de l'entreprise, la valorisation et le choix des hommes étant plus importants que ceux des moyens de production. En les tenant pour des atouts essentiels, on facilite par ailleurs les difficiles problèmes des reconversions.

La *promotion de l'intelligence stratégique* constitue la troisième action prioritaire. De deux entreprises performantes, la plus compétitive est celle qui aura opéré les meilleurs choix stratégiques. Pour éviter qu'une entreprise se trompe de chemin à un moment de son existence, quelques approches méthodologiques peuvent être indiquées :

- Savoir ce qu'on est réellement capable de faire compte tenu de ses aptitudes et de ses moyens
- Avoir une connaissance exacte des segments de marchés
- Affecter les ressources dont on peut disposer au bon endroit et au bon moment (cf industrie des ordinateurs, gros, mini, micro)
- Chercher à profiter de l'effet de dimension en s'adressant d'emblée à un marché permettant de l'atteindre. En adoptant si nécéssaire les normes pouvant s'imposer au plus grand nombre de marchés
- Savoir opter pour une stratégie défensive permettant soit de «décrocher» à temps, soit de modifier, par l'innovation, les données d'un marché déclinant.
- Eviter, dans les choix stratégiques, de se laisser séduire par les mirages des programmes publics

Ce qui dépend de l'Etat et des collectivités publiques

On ne saurait nier que l'Etat ait un rôle à jouer dans la recherche d'une politique de compétitivité. Mais la nature de son intervention doit évoluer avec l'économie elle-même. Autant dans une économie fermée en développement, l'Etat doit intervenir en faveur des équipements lourds et des industries de base, autant dans une économie développée, et donc ouverte vers l'extérieur et soumise à la concurrence internationale, les décisions publiques peuvent être un frein à la compétitivité. Habitués à agir dans le cadre de la «souveraineté nationale», c'est à dire dans un cadre limité, les fonctionnaires sont peu sensibilisés aux mécanismes d'un marché qui dépasse largement les limites de l'héxagone. Devant arbitrer d'autre part, au nom de l'intérêt général, entre une somme d'intérêts contradictoires, le risque est grand, à laisser l'Etat intervenir dans tous les domaines de l'économie, d'aboutir à une politique tout à fait incohérente et contraire à un objectif de compétitivité, lequel repose avant tout sur le marché. Et ce risque est d'autant plus grand que l'affectation des ressources au bon moment et au bon endroit dépend pour la plus grande part de lui, depuis qu'il contrôle la totalité du crédit et des circuits financiers.

Ceci étant, pour que la France puisse s'engager dans une politique cohérente et durable de compétitivité, il serait souhaitable :

— que l'Etat n'accrédite pas auprès du public (dont les entreprises) l'image d'un Etat-Providence en proclamant que lui seul sait discerner ce qu'il convient de faire et en annonçant des miracles ;

— que l'Etat soit capable de vues à long terme dégagées de préoccupations électorales (qui sont le plus souvent à court terme) ;

— que l'Etat ne sorte pas de son rôle pour exerçer des métiers qui ne sont pas les siens et sache pratiquer la décentralisation et la responsabilisation aussi bien au niveau des administrations que des entreprises nationalisées.

— Qu'il ait le même souci d'efficacité que celui qu'il attend des entreprises, en tirant le meilleur parti de ses ressources et avec le souci de l'économie.

Quant à la responsabilité de l'Etat en matière de compétitivité, elle s'exerçe principalement en direction des entreprises et de leur environnement.

Sous réserve que l'Etat définisse, dans le cadre d'une politique industrielle dynamique, des règles du jeu claires et s'y tienne, on peut souhaiter trois séries d'actions de l'Etat *en direction des entreprises* :

La suppression des prélèvements occultes, résultat de l'inflation : du fait de la non réévaluation des bilans, beaucoup d'entreprises vivent sur leur substance et entament leur capital productif, alors qu'en francs courants leurs comptes apparaissent bénéficiaires et que le fisc les taxent comme tels.

La réduction des entraves au fonctionnement des entreprises, inhérentes à la multiplicité, la complexité et l'ambiguïté des règlementations ainsi qu'à la lourdeur et à la lenteur de l'appareil administratif, responsables de combien d'occasions manquées faute de décisions prises à temps ! Dans le même ordre d'idées, combien de trésoreries d'entreprises sont compromises du fait des délais de paiement par l'Etat et les collectivités publiques !

La fixation de priorités industrielles claires pour les activités relevant de la responsabilité publique : si l'Etat doit avoir une politique industrielle, la voie la plus efficace consiste sans doute à essayer de favoriser la création et le développement de pôles de compétitivité, c'est-à-dire de sous ensembles du système productif, composés d'entreprises ayant acquis des positions fortes et à partir desquelles s'exerçent des effets d'entraînement. Une telle politique doit se fonder sur les notions de marché et de rentabilité. Elle doit résister à la tentation, sous prétexte de vouloir être présent partout, de faire revivre des industries ou survivre des entreprises qui ne sont et ne pourraient en aucune façon être rentables. Pour accompagner sa politique, l'Etat peut agir comme acheteur public, mais à condition d'accepter la vérité des prix, ou comme soutien à l'industrie, le premier devant être d'accorder aux entreprises le droit élémentaire de fixer librement leurs prix.

C'est en assurant et en développant un environnement favorable à l'entreprise que l'Etat remplit sa mission essentielle. Outre le domaine des communications, l'accent doit être particulièrement mis sur la formation, l'information et la hiérachie des valeurs.

Il appartient à l'Etat de faire en sorte que *la formation* contribue à donner aux jeunes une solide base culturelle, les connaissances nécessaires à l'accès à des métiers d'avenir, et une mentalité d'hommes responsables. Ce qui pose aujourd'hui le problème du contenu des programmes, de la qualité de l'enseignement et des enseignants.

Le monopole en matière *d'information* radiophonique et télévisée ne favorise par l'expression ni l'image des entreprises privées qui pourtant créent les ressources. De même en ce qui concerne l'information statistique, juridique et fiscale, le fait que les sources d'information soient entre les mains d'un seul organisme public ne favorise pas la diffusion rapide de toutes les informations dont la vie des affaires a besoin.

Dans un climat, nécessaire, de concurrence, c'est par la reconnaissance des mérites et la récompense des efforts que les entreprises et l'économie pourront redevenir compétitives. En s'attaquant à la *hiérarchie des valeurs* (suppression de toute forme de sélection dans l'enseignement, pression fiscale croissante sur les cadres...), pour ramener les conditions des Français à une «moyenne», l'Etat manque de cohérence dans une politique qu'il souhaite par ailleurs de compétitivité.

Ce qui dépend des mentalités, donc des responsables qui les influencent

Trop de comportements politiques et administratifs favorisent une certaine destabilisation des assises de la société pour qu'un malaise ne gagne pas l'opinion qui se demande s'il est vraiment utile de fonder un foyer, de travailler et d'acquérir des biens, de vivre selon la Loi. Nous touchons là la troisième série d'actions nécessaires à une politique cohérente et durable de compétitivité.

Si un élan d'égoïsme pousse les Français à rechercher pour eux-mêmes un statut protégé, sans se préoccuper de l'évolution du pays, c'est que d'une part l'Etat flatte cette tendance en multipliant ses interventions et en augmentant son emprise sur la vie du pays, d'autre part les chefs d'entreprise n'ont toujours pas réussi à promouvoir l'image de l'entreprise dans l'opinion pour qu'elle suscite davantage de vocations.

Parmi les actions propres à influer sur les mentalités pour les rendre plus proches de celles que suppose un retour à la compétitivité, l'Institut de l'Entreprise en a retenu quatre :

Il n'y a pas d'un côté les libertés politiques nécessaires et de l'autre les libertés d'entreprendre condamnables ; des motivations saines pour un service public qui répartit les richesses et des motivations malsaines pour le service des entreprises qui les créent. *L'affirmation des libertés,* et leur exercice qui ne peut s'accomoder d'un dirigisme excessif, doit être une des premières préoccupations d'un pouvoir démocratique.

Une meilleure réponse aux besoins d'ordre matériel, qui sont loin d'être satisfaits dans le monde, n'est pas, il s'en faut, la seule forme de progrès. Toute aussi importante est *la réponse aux nouveaux besoins de progrès* qui se manifestent tous les jours dans les domaines de la santé et de la sécurité, de la culture, des loisirs, du confort... etc. C'est par la création de richesses nouvelles et non par le simple vouloir d'instances politiques ou syndicales qu'on pourra parvenir à un meilleur aménagement des horaires, des améliorations de conditions de travail... etc.

Pour gagner il faut des gagneurs. C'est aussi vrai dans la vie économique, particulièrement quand celle-ci vous place dans une obligation de compétitivité. C'est une question de formation, de mentalités et aussi de morale, qui mettent en jeu la responsabilité des parents et des enseignants, de l'Etat et des entreprises. C'est

aussi une question de compétence, qui s'acquiert par l'expérience. Encore faut-il que chacun soit mis en situation de prendre des responsabilités, et y soit incité par l'espoir d'une amélioration de ses conditions d'existence. *La promotion de la compétence et la reconnaissance du mérite* font partie des actions fondamentales à mener pour restaurer un climat propice à la compétitivité.

Les Français ne sont peut-être pas conscients du fait que la compétitivité est un combat de tous les jours et pourraient être tentés de croire que l'acquis des trente dernières années est définitif. Faut-il attendre que la crise prenne une allure dramatique pour que l'on comprenne que la croissance n'est pas un automatisme ni qu'elle dépend de promesses politiques ? Un *appel à la survie* doit être lancé par les politiques pour que la prise de conscience des données réelles de la compétitivité s'opère, dans un esprit de volonté offensive et d'optimisme.

Pierre Vilarem
Directeur des Etudes
Institut de l'Entreprise

BIBLIOGRAPHIE PROSPECTIVE

Le numéro 10 du *bulletin Bibliographie prospective* vient de paraître.

Il contient des analyses sur des livres, articles et rapports récents, dont le point commun est de présenter des faits porteurs d'avenir, des idées nouvelles, des évolutions et tendances significatives du monde contemporain.

68 textes sur des sujets tels que l'emploi, l'industrie, les politiques économiques, les ressources naturelles, les modes de vie, l'urbanisation, la décentralisation, les politiques sociales...
Un index détaillé par sujet et un index par auteur facilitent une sélection rapide.

6 numéros par an + index annuel : 884 F (France et CEE) ; 980 F (autres pays).

Renseignement et abonnements : Association Internationale Futuribles, 55, rue de Varenne. 75007 Paris. France Tel (1) 222 63 10 – Telex FECPAR 201220 F
Un spécimen peut être envoyé sur demande.

futur-informations

Octobre 1983

Bulletin d'information sur les principales activités des centres de prospective et sur les idées et faits porteurs d'avenir, réalisé par le service d'information de l'Association Internationale Futuribles (55, rue de Varenne, 75007 Paris. Tél : (1) 222 63 10).

Les nouvelles de la prospective

Science Politique

Le deuxième Congrès de l'Association Française de Science Politique aura lieu du 26 au 28 janvier 1984, à Grenoble.
Quatre tables-rondes sont à son programme :
— *Modalités anciennes et nouvelles de la représentation*, rapporteur général M. François d'Arcy.
— *Les analyses du comportement électoral en France : bilan, discussion, perspectives*, rapporteur général M. Daniel Gaxie.
— *L'autoritarisme aujourd'hui : nouvelles formes ou nouvelles approches*, rapporteur général M. Alain Rouquié.
— *Tendances actuelles de la recherche et changements récents dans l'administration publique en France et à l'étranger*, rapporteur général M. Jean-Claude Thoenig.

Association française de Science Politique, 27, rue Saint-Guillaume, 75341 Paris, France. Tél. (1) 260 39 60.

Biennale des jeunes Européens

C'est le 12 décembre 1983 que se réunira, sous la présidence de Madame Simone Veil, le jury européen, composé de personnalités du monde culturel et sportif européen chargé de sélectionner le projet lauréat de la Biennale des jeunes européens.
Un prix sera remis aux auteurs — des jeunes de quinze à trente ans, de trois pays d'Europe occidentale au moins — leur permettant de réaliser leur projet qui devra répondre au critère suivant : «mobiliser de manière originale les jeunes en faveur de l'Europe». La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 1er novembre 1983.

Madame M. Herlant, Fondation Européenne de la Culture, 51, rue de la Concorde, B.1050 Bruxelles, Belgique. Tél : (32 2) 512 89 38

Environnement international et avenir de l'économie française

C'est le titre général des sept séminaires prévus au programme du CEFRI (Centre de Formation aux Réalités Internationales) pour l'année 1984.
Face au déséquilibre actuel des forces en faveur de l'Est, l'installation des fusées Pershing en Europe, l'élection du Président des Etats-Unis, l'instabilité monétaire et financière internationale... quelle sera la position de la

France ? Notre industrie retrouvera-t-elle sa compétitivité sur les marchés extérieurs ? En réponse à ces questions le CEFRI propose une réflexion sur «les chemins de la relance» au travers de 7 séances portant respectivement sur :
— les tensions stratégiques est-ouest et le rôle de la France (11-12 octobre 1983) ;
— le protectionnisme dans le monde (17-18 novembre 1983) ;
— les partenaires commerciaux de la France dans les PVD et les pays industrialisés (24 et 25 janvier 1984) ;
— investissements industriels et technologies de pointe (28-29 février 1984) ;
— l'analyse des risques politiques et économiques (27-28 mars 1984) ;
— la nouvelle donne économique, politique et sociale américaine (17-18 avril 1984) ;
— l'instabilité monétaire et financière internationale, conséquences pour les entreprises françaises (17-18 mai 1984).

CEFRI, 30, rue Cabanis, 75014 Paris. France. Tél. : (1) 336 04 41

La vie en plus

Le Centre International de Gérontologie Sociale organise sa XI[e] Conférence Internationale à Rome du 17 au 19 octobre 1984.
La «vie en plus» est un privilège de notre temps. Encore faut-il que ces années supplémentaires soient bien vécues qualitativement. En trois séances plénières, suivies de tables-rondes, seront examinés les différents aspects du vieillissement et de la vieillesse. Trois grands thèmes domineront ces journées : la qualité de la vie, les problèmes spécifiques du grand âge, le droit et les personnes âgées.

Centre International de Gérontologie Sociale, 91, rue Jouffroy, 75017 Paris. France. Tél : (1) 766 52 30, postes 3834-3370.

Centre Georges Pompidou : expositions

«Architecture et industrie. Passé et avenir d'un mariage de raison». L'architecture traditionnelle, dans l'habitat en particulier, fait appel déjà à la préfabrication, à la standardisation. Le processus d'industrialisation lié à la réalisation des composants architecturaux permet-il à l'architecture d'accéder à une production de masse, à un produit de consommation courante comme l'automobile ? Aujourd'hui pas encore. Les matériaux nouveaux nés de la recherche de pointe seront-ils, à travers les recherches de quelques théoriciens de l'urbanisme et de l'architecture ceux des villes de demain ? L'habitant pourra-t-il intervenir dans les programmes futurs d'urbanisme ? A quand l'autoconstruction ? (27 octobre 1983 — 23 janvier 1984).
Autour de quatre thèmes, le corps, l'esprit, la nature et la société, l'exposition «1984, le meilleur des mondes ?» (23 mai - 24 septembre 1984) s'interrogera sur ce que laisse présager l'avenir proche sous le double éclairage de la recherche pratiquée à l'heure actuelle dans les entreprises et laboratoires, et des grands mythes véhiculés par Orwell et Huxley, associés dans l'imaginaire collectif. A partir de la mise en évidence des futurs possibles, à chacun de faire son choix.

Service de Presse, Centre de Création Industrielle, Centre Georges Pompidou, 75191 Paris Cedex 04. France. Tél : 277 12 33, poste 42 05

Vers une nouvelle citoyenneté ?

L'Association Internationale Futuribles organise, en collaboration avec le Conseil de l'Europe, le Centre Européen Culturel de Delphes et la Fondation Marcel Hicter, un colloque qui se tiendra à Delphes du 13 au 15 octobre 1983. Le thème de cette réunion — limitée à une trentaine de personnes — «l'évolution socio-culturelle en Europe : vers une nouvelle citoyenneté» a pour objet de dégager quelles forces, quelles volontés aujourd'hui se dégagent en Europe. Quelles nouvelles aspirations, quels nouveaux comportements permettent aujourd'hui d'augurer l'émergence d'une citoyenneté nouvelle, source d'une praxis différente qui répondrait mieux aux exigences du monde nouveau qui est peut-être en train de naître ?
Les interventions et discussions porteront sur les thèmes suivants :
— le contexte international, économique, technologique ;
— l'évolution des valeurs, des aspirations, des pratiques et des attitudes telles qu'elles s'expriment dans le domaine du travail ;
— l'évolution des relations sociales et particulièrement de la famille ;
— la vie dans la cité ;
— synthèse générale : quel(s) citoyen (s) pour quelle Europe ?

Association Internationale Futuribles, 55, rue de Varenne, 75007 Paris. Tél : (1) 222 63 10

Attitudes et aspirations des Français

Le thème du changement social est à la mode. Mais l'idéologie souvent l'emporte sur l'analyse, de sorte qu'il est difficile de savoir comment vivent les Français, quelles sont leurs attitudes et leurs aspirations. Notre avenir dépendra pourtant dans une large mesure, de la volonté ou de la résistance des individus vis-à-vis des changements inévitables qu'ils subiront ou généreront dans le cadre de leur travail, de leur cité, de leur famille.
Le 8 novembre 1983, afin de faire le point sur les principales tendances d'évolution, l'Association Internationale Futuribles réunit pour une journée de travail les responsables des principaux centres d'observation et d'analyse du changement social.
Le programme de ce séminaire est le suivant :
— *La consommation des ménages 1960 — 1990*, Philippe L'Hardy (INSEE)
— *Conditions de vie et aspirations des Français*, André Babeau et Ludovic Lebart (CREDOC)
— *Opinions et valeurs : les enseignements des sondages*, Jacques Antoine (SONDOSCOPE)
— *Les styles de vie, dynamismes et pesanteurs de la société*, Bernard Cathelat (CCA)
— *Les structures de l'opinion publique*, Eric Stemmelen (AESOP)
— *Pour un tableau tendanciel de la société française*, Henri Mendras (CNRS).

Association Internationale Futuribles, 55, rue de Varenne, 75007 Paris. Tél. (1) 222 63 10.

Environnement et crise

Les conditions favorables qui avaient présidé, au début des années 70, à la mise en place de politiques de l'environnement ne sont plus réunies. Nées pour répondre aux problèmes posés par une croissance forte, celles-ci doivent désormais se développer dans un contexte différent.
Pour enrichir ce débat, GERMES (Groupe d'Exploration et de Recherches Multidisciplinaires sur l'Environnement et la Société) organise à Paris, du 10 au 12 janvier prochain un colloque sur «Les politiques de l'environnement face à la crise». Six thèmes seront traités en groupes de travail :
— réinventer l'environnement dans les années 80 ?
— le défi de la crise économique
— l'environnement dans la décentralisation
— l'enjeu technologique
— les milieux professionnels et les capacités d'expertise : formation, information, recherche ;
— les acteurs sociaux de l'environnement.

Monsieur J. Theys, Groupe de prospective, 55, rue de Varenne, 75007 Paris. Paris. Tél : (1) 544 40 60

Centre Varenne

«Mieux comprendre pour mieux agir» est le but que s'est assigné le Mouvement des Cadres Chrétiens qui organise au Centre Varenne une série de soirées-débats et de colloques. Le thème de la saison 1983-1984 : demain... quels modes de vie, quelles voies pour l'économie, quelle Europe.
Parmi le programme des colloques et soirées on relève : les orientations sociales du IX[e] Plan ; l'investisseur dans le tiers-monde ; médicaments et tiers-monde ; quelles armes contre la guerre...

Centre Varenne, 18 rue de Varenne, 75007 Paris, France. Tél. : (1) 222 18 56

Technologie et modes de vie

C'est le thème général du séminaire de l'Unité de recherche Socio-Economie des Modes de Vie du Centre d'Etudes sociologiques. Au programme de ce séminaire :
— «Technologies et représentation ouvrières méthode et problématique», (jeudi 26 octobre 1983) Pierre Bourier
— «La résistance aux systèmes d'information : sources imaginaires et formes organisées» (jeudi 17 novembre) Anne Marie Laulan
— «Nouveaux media et alternatives sociales au Québec» (vendredi 2 décembre 1983) Serge Proulx
— «Automation et rapport salarial» (jeudi 12 janvier 1984) Michel Freyssenet.

Centre d'études sociologiques, 82, rue Cardinet, 75017 Paris. France. Tél : (1) 267 07 60

Actualités prospectives : idées et faits porteurs d'avenir

Les six enseignements des dernières renégociations

Il paraît acquis qu'en cas de grave crise bancaire du type Argentine – Brésil – Mexique, l'intérêt des créanciers rejoint celui du débiteur d'en faire l'affaire de tous de manière à permettre un *cofinancement de crise* : cofinancement triangulaire entre le *gouvernement débiteur*, les *créanciers privés* (steering committee) et les créanciers publics (d'une part BRI et Trésor US, avec des crédits relais de $ 4,1 mds entre septembre et décembre 1982 et $ 3,2 mds respectivement ; d'autre part le FMI avec des «stand by» et autres «facilités», annuelles ou triennales, pour $ 12 mds dans le cas des trois pays précités). Or, ces cofinancements de crise ont été plein d'enseignements. Nous en avons noté six principaux.

Indéniablement, *la rapidité avec laquelle on se réunit pour reéchelonner une dette est proportionnelle à son montant*, selon le bon principe que débiteur important et créancier sont prisonniers l'un de l'autre, dans la même galère ! Il est hors de question de passer par «pertes et profit» $ 400 mds de créances privées (sur $ 650 mds de dettes du tiers monde) quand les cent premières banques du monde présentent un capital consolidé de $ 200 mds seulement !

Jamais, avant les derniers reéchelonnements latino-américains, la hiérarchisation des banques impliquées n'avait paru aussi grande, les «grandes» passant leurs temps à convaincre les «petites» de suivre (en particulier les «régionales» américaines prises entre leur intérêt personnel et l'intérêt collectif). Il en résulte dans l'immédiat une diminution du nombre des acteurs de cette pièce passionnante, dangereuse et sans dénouement que représente le refinancement des dettes du tiers monde.

Jamais aussi, avant le reéchelonnement des échéances de la dette brésilienne, n'était apparu aussi clairement *la place tenue par «l'atout confiance»* dans le total des «actifs» d'un pays débiteur pour contrebalancer le passif de son endettement excessif. La confiance des banquiers ne s'érode pas. Panurge aidant, elle disparaît soudainement et sans elle s'écroule le château de cartes du refinancement. Il y a là un phénomène logique mais non moins dramatique qui oblige dorénavant l'analyste des risques financiers à préparer *deux comptabilités de l'endettement extérieur* d'un pays : endettement total à plus d'un an *plus* dettes à court

terme venant en sus de celles, non comptabilisées alors, que justifie le financement habituel des échanges à moins de 360 jours et celui des banques locales sur le marché monétaire international, dans le cas *d'un scénario de refinancement normal* des échéances ; endettement total *toutes dettes à court termes incluses*, pour le cas *d'un scénario de crise*.

Inutile de dire que l'analyse en terme statique de ratios financiers (dette / PNB ; service / exports et réserves / imports) est *inopérante*. Il faut maintenant partir à la recherche d'une batterie statistique *d'avertisseurs avancés des reéchelonnements*.

Quatrième enseignement des récents reéchelonnements, *l'entrée en scène de nouveaux créanciers publics*, comme le Trésor américain et la BRI de Bâle, a été cruciale, non seulement, leurs crédits ont représenté des apports non négligeables (voir ci-avant), mais leur présence au moment le plus aigu de la crise a donné à croire aux banques commerciales qu'elles n'auraient pas à supporter seules le fardeau du reéchelonnement. S'agissant de simples crédit-relais, en principe non renouvelables, et non renouvelés dans le cas de la BRI, on sait qu'il n'en est rien, mais l'effet psychologique n'en a pas moins été déterminant.

Le Fonds monétaire international a disposé d'un levier de négocation extrêmement puissant grâce au jeu d'une double «conditionnalité» : conditionnalité traditionnelle de ses prêts standby et *conditionnalité nouvelle que constitue le fait sans précédent de n'octroyer ses crédits qu'après que les banques commerciales se soient accordées et engagées sur un schéma général de refinancement*.

Pourtant, il a été mis fin au rêve de voir les organismes financiers internationaux *reprendre* effectivement leur rôle de principaux bailleurs de fonds du tiers monde. Le même FMI et ses Etats membres n'ont pu prouver qu'ils disposaient de montants de crédits représentant une *masse critique* suffisante pour imposer les reéchelonnements qui eussent été souhaitables. Car, et c'est le plus grave, il se dégage de l'expérience des derniers reéchelonnements latino-américains que, sans le vouloir et en disant le contraire, *on a travaillé dans le court terme, sans se soucier de ce qu'il adviendrait aux nouvelles échéances reportées*. Et le résultat est tout entier contenu dans le tableau page suivante récemment paru dans la revue «South» .

Le plus dur reste à faire.

Le passionnant mais éreintant apprentissage des banquiers internationaux n'est donc pas terminé.

— *Avec l'Iran*, ils avaient appris qu'il faut aussi tenir compte des variables politiques dans une évaluation bancaire du risque-pays, même si en l'occurrence, la plupart sortirent assez bien leur épingle du jeu, ayant dans leurs livres des dépôts iraniens plus importants que les crédits qu'ils avaient octroyés au régime du Shah...

— *Avec le Zaïre* (et la Pertamina indonésienne), ils comprirent qu'on ne peut gager une créance sur une

Remboursement de la dette mexicaine

(en US $ mds)

Année	Avant rééchelonnement (prêt FMI exclus)	Après rééchelonnement (prêt FMI exclus)
1983	24,4	1,5
1984	5,4	1,3
1985	9,7	9,7
1986	5,1	6,8
1987	7,5	16,0
1988	4,7	13,1
Après 1988	7,6	21,0
	64,6	69,4

matière première sans tenir compte aussi de la qualité de la gestion économique du débiteur...

— *Avec la Pologne* pour laquelle il fallut attendre deux laborieuses années avant de se réunir, les banques commerciales ont admis que plus tardait un reéchelonnement, plus il devenait douloureux et problématique pour les parties prenantes.

— *Avec l'Argentine et le Chili*, les banquiers les plus éclairés — il y en a de plus en plus — se sont rendu compte que si la table était splendidement dressée et les premiers mets particulièrement aphrodisiaques — les «tablitas» de Martinez de Hoz et de Sergio de Castro —, il n'y avait pas de déjeuner gratuit au royaume de l'endettement artificiel (comprenez l'endettement purement financier à des fins spéculatives).

— *Avec le Mexique et le Brésil*, on vient d'apprendre qu'il faut attacher la plus grande importance à l'endettement à court terme utilisé comme moyen de refinancement.

— Et l'apprentissage n'est pas fini. *Il n'y a pas eu, dans la plupart des cas, perception d'un état d'insolvabilité structurelle mais seulement d'une situation d'illiquidité jugée transitoire.*

Résultats : on a reéchelonné sur le moyen terme — 4 ans de grâce — et au prix fort : des *«spreads» sans précédent* (1 7/8 — 2 1/4 au-dessus du LIBOR) donnant à croire que le reéchelonnement est une opération rentable pour le banquier dont pourtant les actifs se trouvent immobilisés...

La pilule la plus amère n'est donc pas encore avalée. *Avant la fin de la décennie*, à l'occasion d'un second reéchelonnement de dettes des grands pays latino-américains auxquels se seront joints, dans l'inter-

valle, les Philippines, le Pakistan, la Côte d'Ivoire, le Nigéria, l'Egypte, le Kenya, le Maroc (etc.), on apprendra qu'on ne peut pas sauver une créance en reportant son remboursement *à* dans quatre ans mais seulement si on étale son recouvrement *sur* 15 ou 20 ans !

A ce stade-là de la *banalisation de la procédure de reéchelonnement* (déjà très sensible au Club de Paris, depuis 1980), et compte tenu du peu de secours que seront le FMI (l'augmentation des quote-parts de 50 % est une goutte d'eau !) et les «critères de réalisation» irréalisables attachés aux prêts de cette organisation, *seuls trois scénarios sont envisageables*. Ou bien les banquiers renient leur conviction (de moins en moins intime) qu'un prêt est octroyé à la condition d'être remboursé (!), même si le taux de profit est très élevé (après tout, c'est leur demander une redéfinition de la créance douteuse, ou mieux, de raisonner en termes d'investissements et non plus de prêts bancaires) ou bien on précipite l'évolution menant à une *répudiation* — concertée ou en cascade — de dettes de la part de pays qu'une longue austérité aura politiquement radicalisés. Alors, pensent certains, serait réalisée la fantastique redistribution des richesses à l'échelle planétaire. Sans doute, mais au profit des plus riches des pays en développement, laissant les plus pauvres dans la misère, avec des pays donateurs traumatisés et plus réticents à les aider.

Il existe cependant un troisième scénario moins tragique, *celui de la coopération internationale*. De nombreuses propositions sont faites dans ce sens, qui mériteront d'être approfondies au sein de l'IFI. Qu'il s'agisse de celle de G.W. Mackworth-Young de Morgan Grenfeld, de celle de Felix Rohatyn de Lazard Frères et de Peter Kenen de Princeton, de celle encore de Norman Bailey du Conseil National de Sécurité, ou celle enfin de Peter Leslie de Barclays Bank, toutes les propositions tournent autour d'un rachat par un organisme, public ou privé, de certaines créances douteuses à ceux qui les détiennent sous forme d'obligations payées très en-dessous du pair et dont l'organisme en question se chargerait du recouvrement, avec ou sans long reéchelonnement. Disons tout de suite que cet organisme devrait être créé pour la circonstance et qu'on ne pourra sérieusement envisager de dévoyer l'IFI pour en faire une *centrale de recouvrement des impayés du tiers-monde.*

La proposition du *«Groupe des trente»* qui comprend des personnalités comme J. Witteven, ancien Directeur général du FMI, A. Lamfalussy, le conseiller économique de la BRI et Otto Emminger ancien gouverneur de la Bundesbank, va plus loin : le FMI prendrait en charge une partie importante des créances «non performantes» (*non performing loans*) en se refinancant bien sûr sur le marché des euro-obligations. Certains n'hésitent pas à penser qu'au stade où en est la crédibilité du Fonds, son recours au mar-

De Ditchley à L'IFI

«Ditchley» tire son nom d'un parc près d'Oxford où se sont réunis en mai 1982 (Ditchley I) les représentants de la finance internationale pour discuter des problèmes du recouvrement de leurs créances sur les grands pays emprunteurs. Une seconde réunion eut lieu à New-York au Vista Hotel (Ditchley II) en août 1982. L'Institut de finance internationale (IFI) est né peu de temps après en vue *«d'améliorer la disponibilité et la qualité de l'information économique et financière»* concernant les pays débiteurs.

Lors de la réunion constitutive de l'IFI, quatre comités furent créés entre les 35 banques fondatrices : le premier sur les *structures* de l'Institut, le second sur les modes de fonctionnement et ses *objectifs*, le troisième sur les *conditions d'adhésion* et le quatrième sur la *désignation d'un Directeur général*.

L'IFI est ainsi basé à Washington, mais présidé par un Européen (André de Lattre) ; doté d'un budget d'abord modeste ($ 5 mns de mise de fonds initiale, grâce à $ 100 000 par fondateur et cotisations d'environ $ 15 000 pour les 200 institutions financières adhérentes).

ché n'entamerait pas sérieusement celle-ci. Et la solution réside peut-être en effet dans un refinancement des dettes du tiers-monde par organismes publics interposés. Dans le même sens, l'idée d'un financement par la Banque mondiale de la partie «longue» des prêts (au-delà de 7-8 ans) cofinancés, pour les échéances plus courtes, par les banques commerciales a fait son chemin. Les prochaines années, le Président Reagan et le Congrès américain diront si l'expérience qui va être tentée avec une dotation de $ 500 mns peut être reconduite et surtout élargie.

En attendant, tous les experts s'accordent pour estimer qu'une partie du refinancement des pays fortement endettés passe par les éléments de conjoncture suivants :

— *une diminution des taux d'intérêt* plus que proportionnelle à l'augmentation actuelle des «spreads», ce qui n'est pas acquis ;

— *une reprise économique mondiale* — ce qui est toujours possible —, permettant de modifier positivement les termes de l'échange du tiers-monde (l'indice des 33 produits de base de la Banque mondiale a chuté de 25 % entre 1980 et 1982 !) ;

— *une ouverture des frontières aux produits manufacturés du tiers-monde*, ce qui reste problématique.

Mais, même dans ce cas, au vu de l'état actuel des sommes reéchelonnées et des nouveaux échéanciers, Rimmer de Vries, l'économiste de Morgan Guaranty Trust, considère, chiffres à l'appui, que le refinancement actuellement envisagé des dettes du tiers-monde ne s'opèrera pas sans un nouveau reéchelonnement («World Financial Markets» de février 1983). Encore De Vries ne tient-il pas compte de la contraction spectaculaire de l'Euromarché durant les deux derniers trimestres (— 75 %) qui affecte également la structure des prêts (85 % aux pays de l'OCDE doré-

navant, contre 50 % au tiers-monde auparavant).
Les temps ne sont donc pas à l'optimisme. Outre les risques socio-politiques qu'elle fait courir à leurs sociétés, on a estimé que *l'austérité «obligée» de très nombreux pays en développement allait coûter à nos économies occidentales entre 1 / 2 et 1 point de croissance en 1983*. Dès lors, que faire ? Que faire surtout sans les banques ? A l'aube d'une ère où elles devront sans doute, plus encore que par le passé, se débrouiller toutes seules, l'IFI paraît bien peu de chose. A moins, peut-être, que l'une des dimensions encore méconnues de cet Institut soit d'aider ses membres à se trouver, rapidement, une nouvelle raison d'être dans une psychiatrie de groupe... Qui sait ?

Jean-Louis Terrier
Nord Sud Export Consultants
(tél. : 533 25 83)

«URBA 2000»

Initié par la DATAR, le projet URBA 2000 a pour ambition de regrouper en un point du territoire national l'ensemble des nouvelles technologies, essentiellement de télécommunications, pour y faire une expérience en vraie grandeur. Cette expérience rassemblerait de manière optimale un maximum d'utilisations économiques et sociales de ces nouvelles technologies. Elle serait ordonnée autour de projets industriels prioritaires (électronique, télécommunication informatique, biotechnologies, matériaux énergies nouvelles).

Il s'agit ainsi :
— de substituer à des expériences dispersées un projet global et cohérent, articulant de façon concrète des projets ou programmes existants développés dans différentes administrations et au sein d'entreprises à haute technologie ;
— de remplacer la démarche habituelle d'expériences plaquées sur le terrain, par une démarche «d'animation sociale», pour faire en sorte que les utilisateurs s'approprient les applications des technologies nouvelles.

La DATAR a proposé un projet qui s'ordonne principalement autour de :
— un système de télécommunication hautement performant,
— une généralisation systématique des technologies informatiques dans différents domaines de la production, de la santé, du travail, des loisirs, de l'enseignement ou dans la gestion des collectivités locales,
— un urbanisme renouvelé par ces nouvelles technologies appliquées à la gestion des réseaux ou des trafics ou à la communication intra-urbaine,
— un logement aux fonctions performantes et adapté aux besoins de la communication sociale,
— un système de transports mieux adapté à la demande des usagers,
— une agriculture profondément modifiée notamment par le recours aux biotechnologies,
— plus généralement des possibilités de modifications profondes des modes de travail.

Les effets économiques visés sont pour l'essentiel :
— la mise en place d'une vitrine internationale à partir de technologies françaises de pointe en cours de mise en œuvre,
— une contribution significative au développement industriel national,
— un pôle de développement régional exemplaire.

La DATAR souligne en outre que le projet repose sur le souci d'une véritable appropriation de ces nouvelles technologies par les populations concernées et sur la volonté de promouvoir ainsi une meilleure organisation de la communication sociale.
Cela suppose notamment la mise en œuvre de rapports contractuels entre l'Etat et les différents partenaires de l'expérimentation, notamment les collectivités, les industriels et les associations.
Ce projet serait mis en œuvre progressivement à travers une première phase de pré-figuration d'une durée de 12 à 18 mois.
Les sites envisagés pour cette première phase sont situés dans le Nord-Pas-de-Calais (Lille-Valenciennes ; Lille-Roubaix-Tourcoing) et en Aquitaine (Anglet-Biarritz-Bayonne).

Voilà une heureuse initiative à suivre !

USA : l'armée et l'informatique

Le logiciel constitue le cœur des systèmes d'armes modernes. Il est la voie la plus économique et la plus rapide pour accroître l'adaptabilité des équipements, l'efficacité et la cohérence d'ensemble de leur mise en œuvre.
Cependant le développement logiciel est actuellement freiné par divers facteurs dont les plus notables sont, une mauvaise adaptation et une intégration incomplète des techniques, une standardisation et une automatisation insuffisante des procédures de routine et des codes, un sérieux manque de personnel qualifié.
Les constats ont conduit les responsables du D.o.D. (Department of Defense) à proposer le 1er octobre 1982, au terme de longues réflexions menées par différents comités interarmes, une «initiative» stratégique en matière de logiciel. L'objectif est de maintenir l'avance militaire américaine en améliorant la qualité et la sécurité, tout en réduisant les coûts.
Si l'initiative se bornait à la modernisation du système de défense U.S., on serait fondé à n'y voir que ce qui se passe en France, en URSS, etc. : une étape logique de l'exploitation par les militaires des potentiels scientifique et technique.
La démarche du D.o.D. est totalement distincte de celle que l'on connaît ailleurs à l'establishment militaire : la réussite du projet est conditionnée par la participation à la réalisation et à l'utilisation des résultats de l'ensemble de la communauté scientifique, technique et industriel.
Les principales caractéristiques du projet témoignent de cette volonté d'ouverture :

— le langage informatique pris comme point de départ est ADA, sélectionné au terme d'un concours de l'OTAN. ADA est d'ailleurs l'œuvre d'une équipe d'informaticiens français ;
— un institut de Génie logiciel est mis en place, dont la mission principale est de faire le pont entre chercheurs et utiiisateurs. Il met en œuvre un environnement logiciel qu'il maintient à la pointe de l'art ;
— tous les résultats obtenus sont mis gratuitement à la disposition du public (sous réserve du contrôle des exportations) afin que d'autres organismes prennent les techniques en main, les valorisent et les commercialisent. On s'attend ainsi à ce que l'opération amène des gains de productivité et engendrent des économies de 200 fois au moins les investissements programmés (voir encadré).
Les outils actuels de gestion des projets seront évalués et on s'en contentera pendant la première phase. Par la suite, on en développera d'autres. De plus, on n'oubliera jamais, dans l'évaluation des techniques nouvelles, leur plus ou moins grande facilité de gestion (visibilité, planification, contrôle), de manière à ne pas sacrifier la gestion à l'innovation technique.
La notion de transfert de technologie, avec l'acception séquentielle qu'on a coutume de lui attribuer, n'est donc plus pertinente pour décrire le processus récursif que représente le dialogue permanent qui va, au travers de l'Institut de Génie logiciel du D.o.D., s'établir entre tous les utilisateurs et concepteurs des multiples outils qui verront le jour et seront ensuite perfectionnés.
On connaissait déjà la grande capacité de contrôle de la société et de la classe politique américaine sur la chose militaire, par exemple à l'occasion des spectaculaires réductions, voire suppressions, de crédits qui affectent de temps en temps les projets apparamment les plus fondamentaux (bombardier B1, missile MX, etc.) ou des interventions jugées «hasardeuses», événements inconcevables sous d'autres cieux.
Avec l'informatique, la logistique perd son caractère militaire, ou ce qu'il en restait dans une économie où la production de matériaux avancés et de techniques de pointe sert indistinctement les secteurs civil et militaire.
Pensant la défense comme une globalité, les technocrates militaires, dans le cadre ouvert de la société américaine, ont donc tout naturellement proposé une «initiative» logicielle qui profitera à tous ceux qui voudront s'y associer.
On peut voir là la forme la plus moderne du genre de dynamique interne à une «société ouverte». On doit malheureusement observer que les concepts intellectuels, les attitudes mentales et les réflexes sociaux et politiques qui expliquent une telle démarche sont progressivement éliminés du langage culturel des Français.

Yves Lenoir

Objectifs et tâches

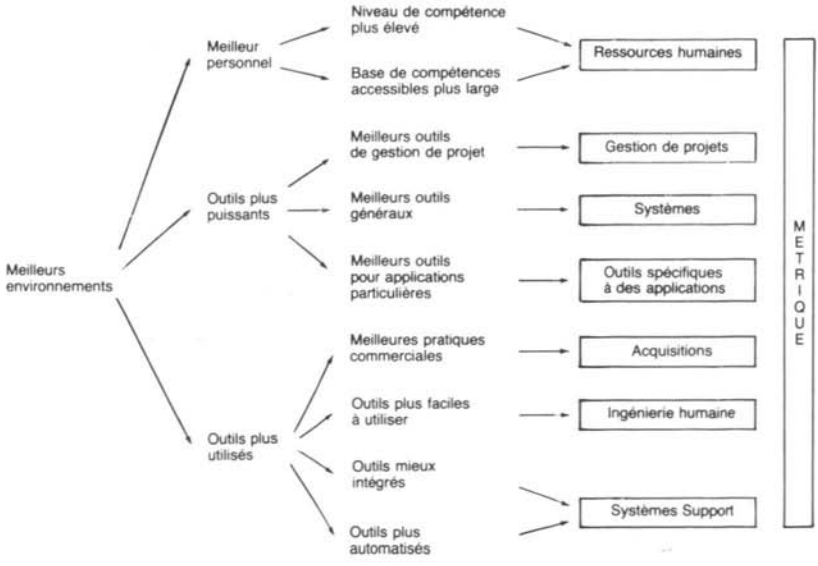

Budgets prévisionnels de l'Initiative. Les chiffres sont donnés en millions de dollars par année fiscale (Fiscal Year, FY), sauf pour 1983. A partir de 1985, les chiffres sont arrondis au demi-million le plus proche

	FY83	FY84	FY85	FY86	FY87	FY88	Total
Métrique	0,50	2,8	3,0	5,5	5,5	5,0	22,3
Ressources humaines	0,35	1,6	2,5	7,5	7,5	7,5	26,75
Ingénierie humaine	0,12	0,4	1,0	4,0	5,0	4,5	15,02
Systèmes d'assistance	0,62	3,1	3,5	9,5	9,5	9,5	35,72
Acquisition de logiciels	0,10	0,8	2,0	3,5	3,5	3,0	12,4
Gestion de projets	0,02	2,0	2,0	4,0	4,0	4,0	16,02
Systèmes	0,04	1,5	3,0	6,5	9,0	8,5	30,04
Outils spécifiques à des applications	0,48	2,7	3,5	6,0	7,0	6,0	24,68
Institut de Génie Logiciel	2,34	4,6	8,0	9,0	8,5	8,5	40,94
Gestion Générale de l'initiative	1,18	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	3,68
	5,75	20,0	29,0	56,0	60,0	57,0	227,75

Bibliographie

Analyses critiques

Tommy CARLSTEIN. — *Time Resources, Society and Ecology*. vol. I. *Preindustrial Societies*. — 1982. — London, George Allen and Unwin, 444 pages.

A bien y penser, *le temps* est notre première et ultime ressource, indispensable à toute activité économique et extraéconomique. Qui plus est, il s'agit pour chacun de nous d'un flux qui va de la naissance à la mort et dont aucune partie ne peut être à aucun moment stockée ou épargnée. Le temps gaspillé constitue une perte sèche. L'on mesure à cette aune la malédiction du chômage...

Toute dépense du temps requiert une occupation fût-elle temporaire d'un espace : nous avons besoin d'un logement pour nous reposer, d'une rue ou d'une route pour nous déplacer, d'un atelier (à l'usine, au bureau ou à domicile) pour travailler. Dès lors, il devrait être possible de restructurer la théorie du développement autour du concept des *temps-espaces* (1).

L'ouvrage de Tommy Carlstein, chercheur au prestigieux département de géographie sociale et économique de l'Université de Lund en Suède et co-auteur de trois volumes remarqués sur le temps et sociétés, constitue un pas important dans cette direction. S'inspirant des modèles structurels de temps-espace élaborés par le Professeur Torsten Hägerstrand, chef de file de l'école de *géographie du temps*, l'auteur a entrepris un vaste projet interdisciplinaire d'écologie humaine. Le volume recensé passe en revue les modèles culturels des temps sociaux (appelés par l'auteur les budgets-temps de société) des sociétés pré-industrielles en les décrivant à l'aide des coordonnées temporelles et spatiales. Son livre étayé par une solide connaissance de la littérature anthropologique, sociologique et écologique montre que la réflexion théorique de l'école de Lund conduit à un renouvellement des recherches appliquées en sciences sociales. Carlstein s'est donné à la fois des objectifs méthodologiques et substantifs. Son ambition lui a réussi. Après un rappel des

(1) Voir à ce sujet mes articles : «Style de vie et prospective», *2000 — Aménagement du territoire, innovation, avenir*, Paris, n° 43, 1978 : pp. 8-11 et «Les Temps-espaces du développement», *Diogène*, Paris, n° 112, octobre-décembre 1980.

acquis de l'école de Lund, il affine les outils d'analyse en introduisant des concepts tels que «analyse holochronique», «écotechniques» ou «la capacité de change du budget temps d'une population». Si leur définition n'est pas libre de quelques lourdeurs et maladresses, dans la main de l'auteur ils s'avèrent heuristiquement féconds, donc justifiés. Carlstein réussit donc son second pari, à savoir réinterpréter en apportant un éclairage nouveau et des éléments polémiques par rapport notamment aux écrits de Chayanov, Boserup, Wilkinson et Harris les résultats accumulés de plusieurs disciplines de sciences sociales. La preuve en est donnée dans les chapitres substantifs sur les sociétés de collecteurs et chasseurs, les nomades, l'agriculture sur brûlis, l'agriculture de jachère courte et l'agriculture irriguée. L'ouvrage recensé rassemble et interprète avec finesse une riche documentation d'anthropologie historique des temps de société. Il pose ainsi un jalon important dans la direction postulée par le colloque international «Temps et société», organisé à Paris en mars 1981 (2).

Les deux chapitres finals se veulent à la fois une synthèse et une réflexion théorique sur la *mobilisation* — un terme pas très heureux — des ressources temporelles en vue de la réalisation de projets sociétaux.

Ce livre touffu et de lecture parfois difficile est appelé à devenir un ouvrage de référence obligatoire pour tous ceux — anthropologues, historiens, sociologues, planificateurs et pourquoi pas géographes — qui s'intéressent à la recherche sur les temps de société. Il apporte aussi une importante contribution au débat sur l'interdisciplinarité dans les sciences sociales par la façon dont il définit le champ de l'écologie humaine.

L'auteur promet pour bientôt un second volume sur les sociétés industrielles dont l'actualité est certaine en ce temps de débat sur la réduction du temps de travail. Il serait souhaitable qu'au moins une synthèse de ses recherches puisse paraître bientôt en version française.

Ignacy Sachs

CENTRE D'ETUDES PROSPECTIVES ET D'INFORMATIONS INTERNATIONALES. — *Economie mondiale. La montée des tensions.* — Paris, Economica, 1983.

Des initiatives des dernières années en matière de création de Centres de réflexion, l'une des plus heureuses a sans nul doute été la mise sur pied du CEPII. Avec lui, la France dispose enfin d'un groupe d'études sur l'économie mondiale, réunissant dans un ensemble de taille suffisante les compétences

(2) Voir compte rendu dans *Temps libre*, n° 3 et 4, Paris.

techniques indispensables. Pour peu que le CEPII ne souffre pas à l'avenir des difficultés budgétaires qui assassinent généralement à petit feu ce genre d'organisme et sache garder l'ouverture méthodologique qui est actuellement la sienne, la moisson de ses travaux futurs ne devrait qu'augmenter en qualité et en volume.

D'ores et déjà, je ne peux que recommander la lecture du récent livre du CEPII sur l'économie mondiale. Ce livre présente trois mérites à mes yeux :

1) Le premier fera peut-être sourire, mais je trouve commode que les données statistiques élaborées par le CEPII recouvrent l'ensemble de la décennie 80. Ne sommes-nous pas tous plus ou moins des enfants de la numérotation décimale, des enfants qui étudient tout naturellement les phénomènes de long terme par tranches de dix ans ?

2) Le second mérite est moins de convenance : il est le fruit de la conception qu'a le CEPII du fonctionnement de l'économie internationale, une économie dominée par l'interdépendance entre les domaines et entre les pays et où les flux ne se comprennent que par les jeux entre les acteurs. Une fois complétée par les sous-titres, la table des matières est significative à cet égard : les grandes ruptures (monnaie, énergie, industrie); les lignes de force des échanges (déséquilibres, concurrences, complémentarités); les économies dominantes (l'industrie au cours de la crise aux Etats-Unis, Japon, Allemagne, France, Royaume-Uni); les autres acteurs (Est, Sud, multinationales); les réponses nationales (protectionnisme, politiques industrielles). Entre ce rapport et Interfuturs, la communauté dans l'approche est trop profonde pourqu'il me paraisse nécessaire de souligner combien me semble féconde cette conception de l'économie mondiale.

3) Quant au troisième mérite, il est plus spécifique, puisqu'il résulte du mode de traitement de la production et des échanges de biens industriels. Un véritable casse-tête pour les économistes puisqu'il leur faut simplifier, sans trop la trahir, une réalité complexe tout en restant dans les limites permises par les statistiques existantes. Qu'il s'agisse du choix des secteurs, du découpage géographique du monde, des grandeurs et des dates retenues, des représentations graphiques adoptées, aucune des décisions n'est évidente et il faut constamment faire preuve de jugement. Or, dans l'ensemble, les options retenues par le CEPII sont judicieuces et le rapport fourmille de tableaux de chiffres et de graphiques à la fois significatifs et originaux : par exemple, ceux sur l'évolution de la demande mondiale en volume pour les filières agrochimiques et métalliques, ceux sur l'évolution des échanges par secteur et par pays, ceux sur les spécialisations des industries par branches dans les économies dominantes...

Ma seule réserve ? Elle porte sur ce que la plupart des lecteurs considèreront sans doute comme le quatrième mérite de l'ouvrage, sa concision (puisque le tout tient en moins de 300 pages !). J'eusse préféré pour ma part un

livre un peu plus long et parfois moins elliptique dans ses analyses, par exemple en ce qui concerne les ruptures monétaires, les tensions au sein des appareils productifs ou l'insuffisance des politiques macroéconomiques. Une cinquantaine de pages supplémentaires n'eurent guère alourdi l'ouvrage et eussent permis de donner plus de rigueur aux raisonnements.

Cette remarque n'est pas que de forme, car elle se relie à deux interrogations majeures que je me pose quant à l'orientation future des travaux du CEPII :

La première est de savoir si le CEPII pourra s'appuyer sur des progrès de la théorie économique en ce qui concerne la constitution et l'évolution des structures industrielles. Que la chute d'un ministre ait permis de mettre une sourdine au stérile débat entre créneaux et filières est sans doute un avantage mais cette péripétie ne dispensera pas de la construction du corpus théorique nécessaire pour que les analyses du CEPII acquièrent à l'avenir toute la solidité souhaitable. Naturellement, le CEPII ne pourra que participer à cette construction; il lui faudra donc trouver dans des équipes de recherche extérieures la part des réflexions en amont que sa mission exclut qu'il puisse mener lui-même.

La deuxième interrogation concerne les relations entre structure et conjoncture. Que la responsabilité du CEPII soit en priorité de traiter des changements structurels ne le délivre pas de l'obligation de comprendre les influences réciproques de ces deux domaines, ne serait-ce que pour ne pas commettre dans ses études prospectives d'erreurs sur les horizons d'analyse. Le moyen terme est à cet égard particulièrement délicat : trop court pour que les phénomènes conjoncturels ne fassent pas sentir leur influence tant globale que différentielle, trop court pour que les structures aient fondamentalement changé, trop long au contraire pour que les mêmes structures n'aient pas commencé à bouger... La conclusion du rapport du CEPII n'est pas exempte à ce sujet d'ambiguïtés qui incitent à quelque réserve.

La réponse à ces deux interrogations ne dépend pas entièrement du CEPII, mais nous pourrons faire confiance à Yves Berthelot et à ses collaborateurs pour qu'ils adoptent la meilleure des solutions parmi celles qui leur sont accessibles.

Quant à ce livre sur l'économie mondiale, il mérite incontestablement d'être étudié par les hauts fonctionnaires, par les dirigeants d'entreprise, et par les économistes de tous crins qui ont besoin de connaître l'évolution récente du monde.

Jacques Lesourne

Bibliographie

Comptes-rendus

Extrait du bulletin mensuel *Bibliographie prospective*, nº 11, septembre-octobre 1983, édité par l'Association Internationale Futuribles

• **DUNN, Samuel L. — «L'université en changement ; sa survie dans la société de l'information» (The Changing University. Survival in the Information Society). — in : *The Futurist*, août 1983, pp. 55-60.**

Les universités américaines de demain seront faites d'un mélange de style d'enseignement médiéval et de techniques futuristes. Le rôle du professeur et l'organisation du cursus universitaire ressembleront plus à ceux d'une université du Moyen-Age qu'à ceux d'une université de ces cent dernières années : les étudiants auront moins de cours magistraux et travailleront de façon plus indépendante. D'un autre côté, les nouvelles technologies de l'information et de la communication transformeront la classe et le campus et lui donneront l'empreinte du 21e siècle. Le pourcentage d'adultes âgés parmi les étudiants sera plus important. La gestion de l'université sera rendue plus complexe par suite de plusieurs facteurs : la possibilité de carrières universitaires variées, des relations avec d'autres organismes, le partage entre financement public et financement privé, des exigences quant à la qualité, une compétition serrée, l'enseignement à distance.

• **HAWRYLYSHYN, Bohdan. — *Les itinéraires du futur. Vers des sociétés plus efficaces.* Un rapport au Club de Rome. — Paris, Presses Universitaires de France, 1983. — 240 p. (trad. de l'anglais : Road Maps to the Future).**

La nécessité de se lancer dans la construction d'un nouvel ordre mondial s'impose. L'auteur analyse les éléments dont nous disposons pour construire le monde de demain à partir des réalités actuelles du pouvoir et de la politique. Il évalue brièvement l'efficacité des sociétés en utilisant des critères économiques, politiques et sociaux puis analyse plus en détail la situation des grands Etats-nations — Etats-Unis, Union Soviétique, Japon, Chine, Europe occidentale, Inde, Brésil — mesurant leurs forces et leurs faiblesses. Les éléments constitutifs de l'ordre sociétal trouvent leur origine dans les systèmes de valeurs en usage dans les différentes communautés humaines. Actuellement, face à 150 Etats-nations profondément divisés, aux organisations mondiales impuissantes, quelles sont les forces qui parlent en faveur de l'intégration mondiale, existe-t-il de réelles alternatives ? En appendice, un texte est consacré aux méthodes permettant la mesure de l'efficacité d'une société.

• **G.R.E.S.M.O. (Groupe de Recherches sur l'Economie et les Sociétés de la Méditerranée et du Moyen-Orient). — *L'industrialisation du bassin méditerranéen*. Actes du colloque, GRESMO, juin 1981. — Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 1983. — 302 p.**

L'ensemble des rapports présentés à ce colloque forme un inventaire des données factuelles et des analyses concernant un certain nombre d'aspects de l'industrialisation en cours. Une première approche consiste à identifier les modalités d'insertion des pays méditerranéens dans le schéma analytique représenté depuis quelques années par la catégorie des nouveaux pays industriels (Espagne, Grèce, Tunisie ; industrie automobile, industrie mécanique et biens d'équipement ; structure des échanges dans le bassin méditerranéen). Le deuxième éclairage proposé cherche à identifier certains aspects spécifiques de l'intervention étatique dans l'industrialisation (pays du Sud). La troisième partie de l'ouvrage propose une perspective sur la Méditerranée «vue par les autres», c'est-à-dire essentiellement par l'Europe.

• **NAISBITT, John. — Megatrends. Ten New Directions Transforming our Lives. (Mega-tendances. Dix nouvelles directions qui transformeront nos vies). — New-York, Warner Books, 1982. — 290 p., bibl.**

Ce livre a pour ambition de décrire la nouvelle société américaine qui est en train de se former. Cette restructuration est déjà commencée et chacun des dix chapitres examine un de ses aspects. L'auteur les exprime en tendances : de la société industrielle vers la société de l'information : de la technologie «forcée» vers la haute technologie ; d'une économie nationale à une économie mondiale ; du court terme vers le long terme ; de la centralisation vers la décentralisation ; de l'assistance institutionnalisée vers l'auto-assistance ; de la démocratie représentative vers une démocratie participative ; d'une organisation hiérarchique vers une organisation en réseau ; du Nord vers le Sud ; de l'option duale vers l'option multiple. L'auteur est directeur d'un organisme de consultants.

• **PAGE, William (ed.). — *The Future of Politics Governance, Movements and World Order*. (L'avenir de la politique, Gouvernement, mouvements et ordre mondial) — Londres, Frances Pinter, 1983. — 234 p. (World Future Studies Federation).**

Il s'agit d'une sélection des communications présentées à la Conférence mondiale d'études sur le futur, à Stockholm en 1982. Le but de la conférence était d'analyser les systèmes actuels de prise de décision, de rechercher les nouveaux facteurs et faits qui pourraient influencer ces systèmes et enfin de discuter des avenirs possibles des systèmes de prise de décision politique. Les textes sont de spécialistes de domaines — prospective, histoire, science politique — et de pays variés. Les thèmes des huit groupes de travail étaient intitulés : le pouvoir dans la crise, les mouvements populaires, la résurgence de l'affirmation culturelle et religieuse, décentralisation et attribution des rôles, l'ethnicité et l'état, leadership et participation, militarisation de la politique et politisation du militaire, communication de masse et participation.

Vient de paraître

DECENTRALISATION ET POLITIQUES SOCIALES

La crise de l'Etat providence nous conduit plus que jamais à s'interroger sur la relation entre l'économique et le social, sur les structures et le fonctionnement des systèmes de protection sociale en regard des dynamiques de la société civile.

Les réflexions menées au plan national, et a fortiori les mesures qui pourraient finalement être adoptées, doivent tenir compte des réalités observées sur le terrain. Et c'est là un premier mérite de cet ouvrage que de nous éclairer sur le nécessaire renouvellement des structures et des pratiques.

La loi de décentralisation et de répartition des compétences ouvre à cet égard de nouvelles perspectives, souvent prometteuses, parfois inquiétantes : elle interpelle les acteurs concernés : élus locaux, responsables administratifs, professionnels de l'action sanitaire et sociale, représentants d'usagers. Ils étaient réunis par le CEPES pour réfléchir à partir de leurs expériences sur le devenir des politiques sociales, la redistribution des rôles entre l'Etat et les collectivités locales, l'articulation de ces différents échelons entre eux et la société civile.

A l'heure du grand débat sur la décentralisation et sur la crise des systèmes de protection sociale, cet ouvrage collectif est riche d'enseignements et de propositions.

Parmi les principaux auteurs

Jean-Michel BELORGEY, Député de l'Allier
Françoise DREYFUS, Conseiller Technique au Cabinet du Ministre de la Santé
Marie-Thérèse JOIN-LAMBERT, Chef du Service des Affaires Sociales au Commissariat du Plan
Michel LUCAS, Chef de l'Inspection Générale des Affaires Sociales
Gérard MARTIN, Chargé de Conférences à l'IEP de Grenoble, Directeur du CEPES
Pierre MOUSNIER-LOMPRE, Inspecteur Général des Affaires Sociales
Paul THIBAUD, Directeur de la Revue ESPRIT
Jean-Emile VIE, Conseiller Maître à la Cour des Comptes
Jean-Pierre WORMS, Député de Saône et Loire

Un volume 387 pages — 96F TTC

Edition : CEPES — Association Internationale Futuribles
Diffusion : Association Internationale Futuribles 55, rue de Varenne, 75007 Paris.
Tél. (1) 222 63 10

Bibliographie

Vient de paraître

ASSOCIATION NATIONALE POUR LE DEVELOPPEMENT ET LA MAITRISE DES SCIENCES ET DES TECHNIQUES. Colloque, 13-14 février 1983, Sophia Antipolis. — *Régions : recherche et industrie*. Actes. — Paris, La Documentation Française, 1983, — 170 p., 80 F.

BEAUD, Michel. — *Le mirage de la croissance*. T 1 : *La politique économique de la gauche* (mai 1981 — déc. 1982). — Paris, Syros, 1983. — 214 p. (Coll. Alternatives économiques), 65 F.

BRUNHES, Bernard ; FOUCAULT, Michel ; LENOIR, René ; ROSANVALLON, Pierre. — *Sécurité sociale : l'enjeu*. — Paris, Syros, 1983. — 160 p., 39 F.

BUREAU INTERNATIONAL DU TRAVAIL. — *Les aspects sociaux du développement en Afrique. Le rôle des institutions sociales*. — Genève, BIT, 1983. — 80 p., 15 FS.

COMMISSION NATIONALE DE PLANIFICATION. — 9e Plan de Développement économique, social et culturel 1984-1988. Rapport annexé à la première loi de Plan. — Tome 1 : *Les choix du 9e Plan* ; Tome 2 : *La stratégie et les grandes actions*. — Paris, La Documentation Française, 1983. — 56 + 297 p., 95 F.

COMMISSION NATIONALE DE PLANIFICATION. — Annexes au rapport de la Commission. T 2 : *Développement des activités productives. Relations économiques, financières et culturelles internationales*. — Paris, La Documentation Française, 1983. — 208 p. (Coll. Préparation du 9e Plan) 50 F.

COMMISSION NATIONALE DE PLANIFICATION. — Annexes au rapport de la Commission. T 4 : *Emploi, revenus et solidarité*. Intergroupe Emploi. — Paris, La Documentation Française, 1983. — 208 p. (Coll. Préparation du 9e Plan) 50 F.

COMMISSION NATIONALE DE PLANIFICATION. — Annexes au rapport de la Commission. T 5 : *Développement décentralisé et équilibre du territoire*. Intergroupe DOM-TOM. — Paris, La Documentation Française, 1983. — 208 p. (coll. Préparation du 9e Plan) 50 F.

COMMISSION NATIONALE DE PLANIFICATION. — *Rapport du groupe de travail Politique monétaire*. — Paris, La Documentation Française, 1983. — 92 p. (coll. Préparation du 9e Plan) 50 F (+ annexes).

COMMISSION NATIONALE DE PLANIFICATION. — Rapport du Groupe Long Terme. *L'avenir de la protection sociale*. — Paris, La Documentation Française, 1983. — 134 p. (coll. Préparation du 9e Plan)50 F.

Suite p 144

ABONNEMENT - ADHESION
ASSOCIATION INTERNATIONALE FUTURIBLES
A retourner au siège de l'Association
55, rue de Varenne – F – 75007 Paris, France

Nom .....
Prénom (pour les organisations, nom du délégué) .....
Organisation .....
Profession ou secteur d'activité .....
Adresse .....
..... Tel .....

ADHESION

Je soussigné demande à adhérer à l'Association Internationale Futuribles comme :

☐ Membre Associé (personne morale)	– pour un an	8 000-FF
	– pour deux ans	15 000-FF
☐ Membre Actif (personne physique)	– pour un an	2 000-FF
	– pour deux ans	3 500-FF
☐ Membre Adhérent	– pour un an	500-FF
	– pour deux ans	900-FF

ABONNEMENT A LA REVUE FUTURIBLES

Je désire souscrire un abonnement à la revue mensuelle "Futuribles" :

	☐ France*	☐ CEE	☐ Etranger	☐ Par avion
☐ pour un an	340-FF	340-FF	375-FF	450-FF
☐ pour deux ans	640-FF	640-FF	710-FF	760-FF

Les étudiants peuvent bénéficier d'une remise de 50 % sur les prix ci-dessus

ABONNEMENT AU BULLETIN BIBLIOGRAPHIE PROSPECTIVE

Je désire souscrire un abonnement au bulletin mensuel "bibliographie prospective"

	☐ France*	☐ CEE	☐ Etranger	☐ Par avion
☐ pour un an	884-FF	884-FF	980-FF	1 015-FF
☐ pour deux ans	1 600-FF	1 600-FF	1 800-FF	1 870-FF

* TVA 4 % Inclus

REGLEMENT

☐ chèque bancaire ou postal libellé à l'ordre de FUTURIBLES
☐ virement bancaire (Crédit Lyonnais, Agence X 424, 205, boulevard Saint Germain, 75007 Paris, Compte n° 6171Y)
☐ sur envoi d'une facture

Date Signature

COMMISSION NATIONALE DE PLANIFICATION. — Rapport du Groupe Régulation de l'Activité et des Dépenses de Santé. *La santé choisie*. — 144 p. (coll. Préparation du 9e Plan) 50 F.

COMMISSION NATIONALE DE PLANIFICATION. — *Rapport du groupe de travail Environnement*. — Paris, La Documentation Française, 1983. — 128 P. (coll. Préparation du 9e Plan) 50 F.

GRJEBINE, André. — *L'Etat d'urgence*. — Paris, Flammarion, 1983. — 232 p. (coll. Enjeux pour demain), 70 F.

MARESCA, Sylvain. — *Les dirigeants paysans*. — Paris, Minuit, 1983. — 312 p. (Coll. Le sens commun) 78 F.

MASINI, Eleonora (ed.). — *Visions of Desirable Societies*. — Oxford, Pergamon Press, 1983. — 272 p. (Systems Science and World Order Library) £19.50.

MATTEI, Bruno ; MOREAU, Serge. — *Entreprises et initiatives alternatives au Québec*. — Paris, Dijon, Office Franco-Québecois pour la Jeunesse / Les Alternatives du Centre-Est, 1983. — 108 p., 20 F.

MENDRAS, Henri ; FORSE, Michel. — *Le Changement social*. — Paris, Armand Colin, 1983. — 284 p. (coll. U).

MOSSE, Eliane. — *Les riches et les pauvres*. — Paris, Seuil, 1983. — 242 p., bibl., 85 F.

OBSERVATOIRE FRANCAIS DES TECHNIQUES AVANCEES. — *Les enjeux technologiques des années 1985-1990*. — Paris, La Documentation Française, 1983. — 177 p. (coll. Cahiers d'Etudes et de Recherches, n° 1), 120 F.

OLSON, Manour. — *Grandeur et décadence des nations : croissance économique, stagflation et rigidités sociales*. — Paris, Bonnel, 1983. — 350 p. (trad. de l'américain ; coll. Economie sans rivages) 120 F.

PAPON, Pierre. — *Pour une prospective de la science. Recherche et Technologie : les enjeux de l'avenir*. — Paris, Seghers, 1983. — 384 p. (coll. Les visages de l'avenir) 89 F.

PIGEAT, Henri. — *La télévision par câble commence demain*. — Paris, Plon, 1983. — 256 p., 60 F.

Association Internationale Futuribles

Un réseau international d'information, d'étude et d'échanges sur ce qui peut advenir et ce qui peut être fait...

- Détecter, évaluer, les idées, les innovations, les faits porteurs d'avenir ; identifier — avant qu'ils ne deviennent brûlants — les problèmes-clefs de demain, cerner les futurs potentiels, définir ce qui peut advenir et ce qui peut être fait.
- Assurer une confrontation permanente entre la recherche et l'action et susciter l'échange entre personnes de disciplines, d'idéologies et de pays différents afin d'aider à la compréhension du monde contemporain et aux défis du futur.

1. Une fonction d'information et d'analyse documentaire

- un bulletin de bibliographie analytique sur les principaux travaux de prospective, prévision, planification, réalisés à travers le monde (Bulletin bimestriel **Bibliographie Prospective**) ;
- des **bibliographies analytiques** par thèmes, sur demande ;
- des **dossiers de synthèse** faisant le point des recherches prospectives sur un problème donné ;
- l'Association Internationale Futuribles assure une **fonction vigie** permettant de détecter et d'évaluer les innovations, les idées, les faits porteurs d'avenir.

2. Une fonction d'entraînement et d'assistance technique à la réflexion prospective

- l'élaboration de **matériel pédagogique** : initiation à la démarche prospective et à ses outils.
- des actions de **formation**
- des actions **d'assistance technique** à des groupes thématiques et/ou locaux.
- la mise sur pied de groupes de travail à dimension prospective, voire **d'instances de prospective régionales** (Futuribles régionaux).

3. Un instrument de réflexion et d'échange au plan international

Sur les principaux enjeux contemporains l'Association Internationale Futuribles organise régulièrement : des **tables-rondes**, des **journées d'études**, des **colloques** nationaux et internationaux.

4. Une fonction d'édition et de diffusion

Les opinions sur l'avenir doivent être livrées au public, clairement énoncées, ouvertement débattues, aussi l'Association Internationale Futuribles publie-t-elle :

- une **revue mensuelle Futuribles**
- un bulletin bi-mestriel **Bibliographie Prospective**
- une **lettre mensuelle d'information**
- une collection de livres

5. Une fonction d'études et de recherche

Catalyseur et coordonnateur, l'Association Internationale Futuribles engage des programmes prioritaires dont la réalisation est assurée par des équipes constituées à partir de son réseau d'experts, par exemple :

- Le programme **crise de l'Etat-protecteur et avenir des politiques sociales**
- **Progrès technique** (informatique) et **dynamique sociale**.

Elle mène, en collaboration avec les meilleurs spécialistes **des études de prospective appliquée** (avenir du livre, évolution des consommations et des modes de vie, risque pays).

Président : Madhi Elmandjra *Vice-Président :* Jean Saint-Geours
Délégué Général, Secrétaire Général : Hugues de Jouvenel

55, rue de Varenne. F-75007 Paris. France. Tél. (1) 222 63 10 + Telex FECPAR 201220 F

futuribles nº 70 – octobre 1983

Michel Aglietta, Gilles Oudiz	3	*Problématique pour des scénarios de l'économie mondiale*
Gérard Lafay, Anton Brender	29	*Pôles de compétitivité et nouvelle concurrence industrielle*
Jacques Mistral, Robert Boyer	37	*Politiques économiques et sortie de crise. Du carré infernal à un nouveau New-Deal*
Evelyne Dourille	67	*Sidérurgie japonaise : le pari de la qualité*
Christian Coméliau	71	*Tiers-monde et économie mondiale*
Daniel Cohen	90	*La dette fragile des pays en voie de développement*
Jean-Michel Charpin	97	*Les projections macroéconomiques quantifiées*

Forum

Pierre Héritier, Patrick Venturini	113	*Les travailleurs au cœur du redressement économique*
Pierre Vilarem	118	*Pour une politique de compétitivité cohérente et durable*

Futur-Informations

123	*Les nouvelles de la prospective*
126	*Les actualités prospectives*

Bibliographie

135	*Analyses critiques*
105	*Comptes-rendus*
107	*Vient de paraître*

Ce numéro a été élaboré en collaboration avec Gilles Oudiz, INSEE